

Les Forges de Montréal

Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge/Bonaventure

7 juin 2023

Mémoire



LES FORGES DE MONTRÉAL

Table des matières

Mise en contexte et démarche retenue	2
1. Objectifs du mémoire des Forges de Montréal	3
2. Présentation des Forges de Montréal	4
2.1 L'ancienne station de pompage Riverside : une valeur patrimoniale exceptionnelle	5
2.2 Restauration et réhabilitation de l'ancienne station de pompage Riverside	5
2.3 La mission des Forges de Montréal	6
3. Rappel de la position des Forges de Montréal dans le cadre des consultations publiques sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2019	7
3.1 Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge-Bonaventure	7
3.2 Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure	7
4. Commentaires et préoccupations des Forges de Montréal sur le <i>Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure</i>	8
4.1 Quartier des artisans et la sécurisation de la rue Riverside	8
4.2 Espace Riverside et espace sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure	9
5. Conclusion	10
6. Annexes	11
6.1 <i>Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge/Bonaventure. 30 septembre 2019;</i>	
6.2 <i>Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure. 26 septembre 2019;</i>	
6.3 <i>Mémoire sur le projet de plan d'action patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal, 1^{er} mars 2017;</i>	
6.4 <i>Mémoire sur les propositions pour un Plan particulier d'urbanisme des Faubourgs : un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de requalification, 17 avril 2019;</i>	
6.5 <i>Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant, juin 2021;</i>	
6.6 <i>Version opinion : préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant, juin 2021.</i>	

Mise en contexte et démarche retenue

Les Forges de Montréal (LFM) souhaite par le présent mémoire commenter le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge/Bonaventure* qui prévoit notamment :

- « *Soutenir l’implantation de nouveaux sites d’emplois artisanaux et la création du Quartier des artisans en s’appuyant sur les activités de production existantes (Les Forges, Espace VERRE, distillerie du Vieux-Montréal (Sazerac), Juget-Sinclair* »¹;
- « *Assurer la mise en valeur de l’ancienne station de pompage Riverside, du déversoir no 2 du canal de Lachine et des silos de Canada Maltage, de même que des convoyeurs aériens* »²;
- « *Sécuriser les déplacements cyclables et piétonniers en bonifiant certains tracés, en particulier le long du chemin des Moulins (sud et nord), de la rue Riverside et de l’avenue Pierre-Dupuy* »³;
- « *Soutenir l’implantation de nouveaux sites d’emplois artisanaux et la création du Quartier des artisans.* »⁴.

D’emblée, LFM appuie ses objectifs et ses balises d’aménagement ci-haut mentionnés qui visent la mise en valeur de l’ancienne station de pompage Riverside et de sécuriser les déplacements le long de la rue Riverside. LFM estime toutefois que certains éléments méritent d’être précisés notamment en ce qui concerne les moyens qui seront utilisés par la Ville de Montréal pour la concrétisation du « *Quartier des artisans* » et l’aménagement de « *l’Espace Riverside* » sous la structure surélevée de l’axe Bonaventure.

Démarche retenue

La démarche retenue pour l’élaboration de ce mémoire repose sur :

1. Les objectifs du mémoire des Forges de Montréal;
2. La présentation des Forges de Montréal;
3. Le rappel de la position des Forges de Montréal dans le cadre des consultations publiques sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2019;
4. Les commentaires et préoccupations des Forges de Montréal sur le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure*.

¹ VILLE DE MONTRÉAL. *Plan directeur de mise en valeur – secteur Bridge-Bonaventure*, mars 2023, p.41.

² VILLE DE MONTRÉAL. *Plan directeur de mise en valeur – secteur Bridge-Bonaventure*, mars 2023, p.55.

³ VILLE DE MONTRÉAL. *Plan directeur de mise en valeur – secteur Bridge-Bonaventure*, mars 2023, p.59.

⁴ VILLE DE MONTRÉAL. *Plan directeur de mise en valeur – secteur Bridge-Bonaventure*, mars 2023, p.83.

1. Objectifs du mémoire des Forges de Montréal

Ce mémoire fait suite à l'adoption par le conseil municipal, lors de son assemblée du 17 avril 2023, du projet de règlement P-04-047-248 intitulé « *Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04 047) dans le secteur Bridge-Bonaventure* » et le projet de Plan directeur de mise en valeur pour ce secteur.

Ce mémoire s'inscrit dans la poursuite des activités actuelles des Forges de Montréal et de son projet d'ESPACE PATRIMOINE, dont les objectifs principaux du projet sont l'augmentation de l'achalandage et la transformation du site en une destination touristique attrayante. De plus, Les Forges de Montréal visent à :

- Augmenter la visibilité de l'organisation ;
- Augmenter l'accessibilité ;
- Faciliter et sécuriser les voies d'accès ;
- Augmenter la qualité de l'accueil et de l'expérience du visiteur ;
- Avoir des espaces adéquats pour poursuivre les différents volets de la mission, dont la recherche fondamentale au projet (elle découle de la conception et la création d'objets, ainsi que des formations) ;
- Développer des lignes d'outils et d'objets forgés afin de répondre aux besoins de la communauté locale ;
- Démontrer que la forge traditionnelle véhicule des valeurs écoresponsables et encourage tant la consommation locale que la production durable.

Il est important de souligner que ce document s'inscrit en continuité avec les deux mémoires déposés par LFM dans le cadre des consultations publiques sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2019⁵ ainsi que les écrits suivants regroupés en annexe :

- Mémoire sur le *projet de plan d'action patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal*, 1^{er} mars 2017;
- Mémoire sur les propositions pour un Plan particulier d'urbanisme des Faubourgs : *un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de requalification*, 17 avril 2019;
- Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : *préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant*, juin 2021;
- Version opinion : *préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant*, juin 2021.

⁵ LES FORGES DE MONTRÉAL. *Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge/Bonaventure*. 30 septembre 2019, 19 pages.

LES FORGES DE MONTRÉAL/CANADA MALTAGE. *Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure*. 26 septembre 2019, 74 pages.

2. Présentation des Forges de Montréal

À la suite de la quasi-disparition des pratiques de la forge traditionnelle au Québec et en l'absence de moyens de préservation et de transmission des savoir-faire de ce métier patrimonial, il était important de créer un lieu où il est possible de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le métier de forgeron.

L'organisme à but non lucratif *Les Forges de Montréal* (LFM) est fondé en 2000 avec pour mission de pérenniser l'existence du patrimoine immatériel de la forge traditionnelle.

Reconnu par l'UNESCO, LFM est le premier économusée sur l'île de Montréal et le deuxième économusée reconnu selon le concept « *espace patrimoine* » vivant au Québec. Agrémenté comme lieu formateur par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, LFM est un lieu d'enseignement de la forge traditionnelle avec plus de 300 nouveaux utilisateurs par année.

Afin de réussir sa mission, l'organisme coordonne des activités auprès du grand public et des artisans de tous âges, leur permettant d'observer, d'explorer, de comprendre et de pratiquer le métier du forgeron.

Ainsi, au cours de l'année 2020, plus de 3 000 visiteurs ont franchi les portes des Forges et ce, malgré les mesures sanitaires de la Covid-19. Plus de 5 000 visiteurs en 2021.

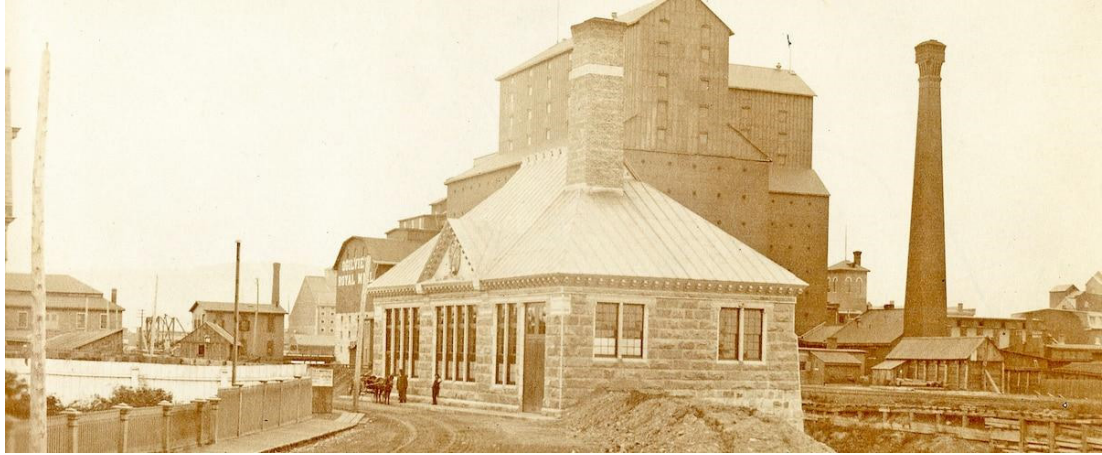


LFM est un lieu où il est possible de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le métier de forgeron. Source : LFM.

2.1 L'ancienne station de pompage Riverside : une valeur patrimoniale exceptionnelle

L'ancienne station de pompage Riverside était destinée à enrayer les inondations qui accablaient Montréal au 19^e siècle. Elle possède une valeur patrimoniale exceptionnelle, attribuable à son unicité.

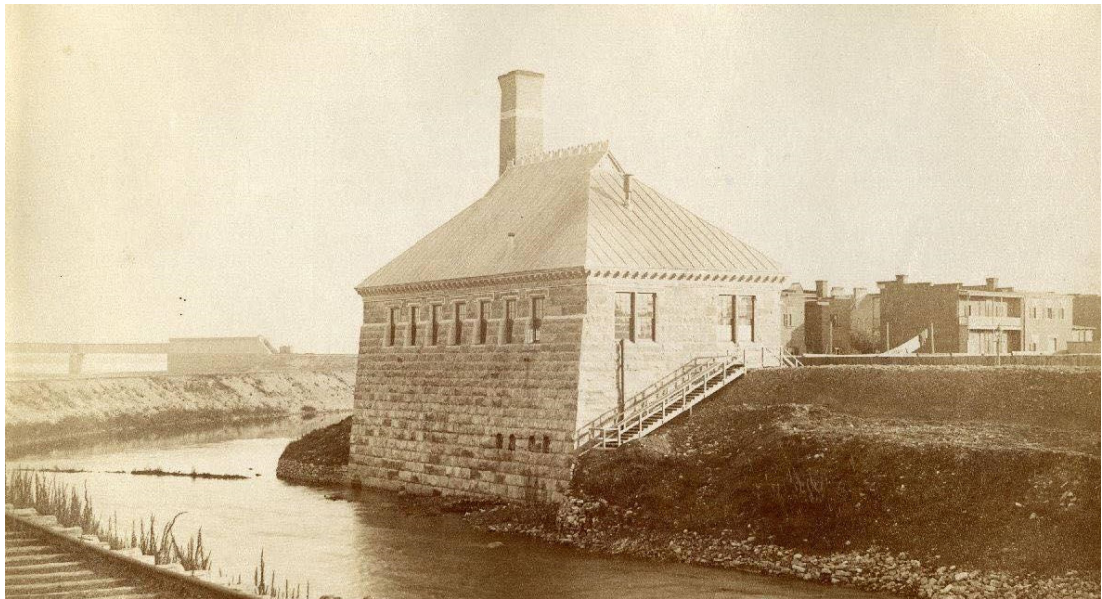
Bien que la station de pompage soit désaffectée depuis la fin des années 1980, son degré d'authenticité est très élevé, car elle n'a pas subi de transformations significatives depuis sa construction en 1887. La station de pompage Riverside est un témoin significatif de l'histoire du réseau d'aqueduc et d'égouts de la Ville de Montréal.



Vue vers le nord de l'ancienne station de pompage Riverside en 1887. Source : Archives Ville de Montréal.

2.2 Restauration et réhabilitation de l'ancienne station de pompage Riverside

LFM a assuré l'entière restauration et réhabilitation de l'ancienne station de pompage Riverside. L'organisme y est installé depuis ses débuts afin d'en faire un lieu de recherche, de pratique, de partage et de rencontre autour de la forge traditionnelle.



Vue vers le fleuve Saint-Laurent et le pont Victoria de l'ancienne station de pompage Riverside en 1887. Source : Archives Ville de Montréal.

2.3 La mission des Forges de Montréal

LFM organise plusieurs activités répondant à l'un des quatre volets de sa mission :

- A. Préserver les techniques traditionnelles de la forge et de la sidérurgie artisanale par l'étude et la recherche;
- B. Diffuser l'histoire et l'importance du métier de forgeron par les expositions, les portes ouvertes, les démonstrations, l'interprétation de la station de pompage et les représentations publiques;
- C. Transmettre les connaissances sur la forge traditionnelle par des programmes avant-gardistes de formations et de démonstrations, autant pour un public jeune, adulte, débutant ou professionnel;
- D. Réactualiser le métier de forgeron et son importance par le soutien aux artisans, la création contemporaine, la collaboration interdisciplinaire et la réhabilitation des techniques de forge pour restaurer le patrimoine bâti.



Les Forges de Montréal agissent comme la gardienne du savoir dans le domaine de la forge et de la sidérurgie artisanale.
Source : équipe de projet FNX-Innov/PMUC.

LFM agit ainsi comme le gardien du savoir dans le domaine de la forge et de la sidérurgie artisanale, et contribue à l'avancement et à la transmission des connaissances de ce domaine, ainsi qu'à l'épanouissement des arts et des pratiques actuelles de la forge.

3. Rappel de la position des Forges de Montréal dans le cadre des consultations publiques sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2019

En septembre 2019, LFM a déposé deux mémoires dans le cadre des consultations publiques sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2019 :

3.1 Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge-Bonaventure⁶

« La consultation publique sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure est une opportunité pour Les Forges de Montréal d'exprimer leur vision et leurs recommandations pour l'avenir du secteur. (...) »

Les Forges de Montréal saluent cette vision et les principes qui l'accompagnent. Pour notre part, nous insistons également sur l'importance de maintenir les industries et organismes artisans déjà en place dans le secteur afin de développer à partir des opportunités existantes. Nous considérons également que les artistes, les artisans et le patrimoine devraient être un point de départ pour penser le renouveau du secteur. ».

3.2 Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure⁷

« Une vision d'avenir proposée par des acteurs économiques, culturels du secteur et des planificateurs urbains dans le contexte de la consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge Bonaventure. »

Conscients de l'opportunité ici présente, plusieurs acteurs culturels et économiques, ainsi que des planificateurs urbains ayant un intérêt pour le secteur Bridge-Bonaventure, se sont réunis pour mener une réflexion collective en réponse aux attentes du milieu et en accord avec les besoins d'un redéveloppement économique et urbain du secteur. En se basant sur une approche socioéconomique concentrée autour du carrefour des rues Mill et Riverside, la réflexion a abouti à la formulation de 4 principes directeurs pour un écoquartier des artisans et des métiers (...) ».

⁶ LES FORGES DE MONTRÉAL. *Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge/Bonaventure*. 30 septembre 2019, 19 pages.

⁷ LES FORGES DE MONTRÉAL/CANADA MALTAGE. *Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure*. 26 septembre 2019, 74 pages.

4. Commentaires et préoccupations des Forges de Montréal sur le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure*

LFM tiennent à souligner l'absence de description des composantes du futur « *Quartier des artisans* », de l'Espace Riverside et des espaces sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure.

LFM est d'avis que le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure* (PDMV) doit identifier les moyens et les outils réglementaires qui seront mis en œuvre par la Ville de Montréal pour y parvenir.

Enfin, LFM deviendront sous peu propriétaire de l'ancienne station de pompage en vertu d'une promesse bilatérale de vente pour la cession à LFM signée en mars dernier. LFM souligne l'importance d'enclencher la mise en œuvre du *Quartier des artisans* et d'assurer que la Ville de Montréal s'engage à procéder rapidement aux correctifs afin de sécuriser les déplacements sur la rue Riverside.

4.1 Quartier des artisans et la sécurisation de la rue Riverside

Composante stratégique du secteur Bridge-Bonaventure, le futur Quartier des artisans propose une vision qui soutient la « *présence et la consolidation des lieux de production artisanaux et industriels par l'implantation d'un milieu de vie du type écoquartier, apparaît comme une réponse adéquate aux enjeux et opportunités de redéveloppement économique et urbain du secteur Bridge-Bonaventure.* »⁸

« *Cette vision consiste à inscrire les activités de productions artisanales et industrielles au cœur du développement futur du secteur, en les plaçant comme les piliers de la restructuration urbaine, du redéveloppement d'une économie locale et régionale, de la vitalité culturelle du territoire, de l'enrichissement et de l'épanouissement de sa communauté, ainsi que de la transmission de l'identité manufacturière passée. Afin d'en faire un modèle de redéveloppement viable et inclusif, cette vision en faveur des métiers est également soutenue par l'implantation d'un milieu de vie de type écoquartier, capable de répondre au besoin d'habitation pour les travailleurs locaux, ainsi que d'institutions, d'espaces publics et de commerces pour les usagers résidents ou visiteurs. La vision est également supportée par la création d'un lieu de destination aux abords de l'autoroute Bonaventure où se situent les entreprises et ateliers, permettant la valorisation d'une infrastructure majeure du secteur. Inscrit dans une démarche de développement durable, ce milieu de vie offre également un lieu d'épanouissement pour les milieux naturels, et d'expérimentation de l'économie circulaire et de la gestion des déchets.* »⁹.

⁸ LES FORGES DE MONTRÉAL/CANADA MALTAGE. *Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure*. 26 septembre 2019, page 69.

⁹ LES FORGES DE MONTRÉAL/CANADA MALTAGE. *Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure*. 26 septembre 2019, page 4.

Vision Montréal 2030¹⁰

En 2021, la Ville de Montréal dépose son plan stratégique visant notamment de faire la métropole un lieu dynamique et créatif, qui célèbre son histoire et sa culture, et valorise son caractère francophone et sa diversité, notamment :

« Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son cœur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire. »¹¹.

LFM adhère à cette priorité de stimuler l'innovation et la créativité et souligne qu'il serait pertinent que le PDMV réponde à cette vision d'avenir qui guidera les actions municipales d'ici 2030, notamment en soulignant que le futur *Quartier des artisans* s'inscrit dans cette vision de Montréal 2030.

Recommandation N° 1

QUE le PDMV souligne l'importance d'enclencher la mise en œuvre du *Quartier des artisans* notamment en procédant rapidement aux correctifs afin de sécuriser les déplacements sur la rue Riverside;

Recommandation N° 2

QUE le PDMV précise les moyens qui favoriseront l'implantation de nouveaux sites d'emplois artisanaux et la création du *Quartier des artisans* dans le secteur;

Recommandation N° 3

QUE le PDMV précise les outils que la Ville de Montréal utilisera afin de soutenir et pérenniser l'implantation des nouveaux sites d'emplois artisanaux dans le cadre de la création du *Quartier des artisans*;

Recommandation N° 4

QUE le PDMV présente des projets inspirants, tels que le *Quartier Artisan* de Lac-Mégantic, le *Quidi Vidi Village Artisans Studio* à Saint-John's, Terre-Neuve et *Les Grands Ateliers* de l'Isle-d'Abeau en France qui pourraient servir de balises à la Ville de Montréal;

Recommandation N° 5

QUE le PDMV réponde à la vision d'avenir du *Plan stratégique Montréal 2030*, notamment en soulignant que le futur *Quartier des artisans* s'inscrit dans cette vision de Montréal 2030.

4.2 Espace Riverside et espace sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure

La mise en œuvre et l'aménagement de l'*Espace Riverside* et des espaces situés sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure sont des interventions peu détaillées dans le cadre du PDMV.

¹⁰ Ville de Montréal. *Montréal 2030 – Plan stratégique*, décembre 2021.

¹¹ Ville de Montréal. *Montréal 2030 – Plan stratégique*, décembre 2021, page 36.

L'absence de détails sur le concept d'Espace Riverside et de sa localisation à proximité de l'ancienne station de pompage Riverside est un élément qui préoccupe LFM dans le cadre notamment de son projet d'agrandissement. LFM souligne les mêmes préoccupations sur l'utilisation des espaces sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure.

Cette portion du secteur Bridge-Bonaventure se caractérise notamment par une multiplicité de propriétaires et les LFM rappellent l'importance de mettre en place un processus de concertation afin d'impliquer les nombreux riverains dans ce type de réaménagement.

Recommandation N° 6

QUE le PDMV précise les détails du concept *Espace Riverside* et de sa localisation à proximité de l'ancienne station de pompage Riverside;

Recommandation N° 7

QUE le PDMV précise les détails de l'utilisation des espaces sous la structure surélevée de l'autoroute Bonaventure;

Recommandation N° 8

QUE le PDMV présente des projets inspirants, comme le *Im Viaduckt* à Zurich en Suisse ou le *Bentway* à Toronto, qui serviront de balises à la Ville de Montréal.

5. Conclusion

LFM remercie les membres de l'Office de consultation publique de Montréal de l'attention qu'ils porteront à ces commentaires et espère que les commentaires et les préoccupations soulevées soient prises en compte et les modifications nécessaires apportées en vue de s'assurer que le *Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge/Bonaventure* atteigne les objectifs recherchés, et de faire en sorte que le secteur Bridge-Bonaventure redevienne un lieu où s'écrit l'avenir de Montréal.



Mathieu Collette,
Fondateur des Forges de Montréal
forgeron.collette@gmail.com



Maxime Gallant,
Directeur général, Forges de Montréal
direction@lesforgesdemontreal.org

6. Annexes

6.1 *Préserver, valoriser, enrichir : artisans et patrimoine au cœur du secteur Bridge/Bonaventure. 30 septembre 2019;*



LES FORGES DE MONTRÉAL

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

PRÉSERVER, VALORISER, ENRICHIR :
ARTISANS ET PATRIMOINE AU COEUR
DU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

MÉMOIRE PRÉPARÉ PAR LES FORGES DE MONTRÉAL
MONTRÉAL, LE 30 SEPTEMBRE 2019

EN LIEN AVEC LE MÉMOIRE COLLECTIF « ÉCOQUARTIER DES ARTISANS ET DES MÉTIERS »

RECHERCHE ET RÉDACTION :
MARDJANE AMIN, CHARGÉE DE PROJET
CATHERINE CHARRON, COORDONNATRICE

TABLE DES MATIÈRES

- 01 AVANT-PROPOS
- 02 INTRODUCTION
- 04 LES FORGES DE MONTRÉAL : ARTISANS DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE
- 07 USAGES ET TERRITOIRE : LA PRODUCTION ARTISANALE DANS LA VILLE
- 08 USAGES, PATRIMOINE ET CONTEXTE URBAIN
- 11 NOS RECOMMANDATIONS
- 16 CONCLUSION : L'ÉCOQUARTIER DES ARTISANS ET DES MÉTIERS, UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DU SECTEUR



AVANT-PROPOS

La consultation publique sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure est une opportunité pour Les Forges de Montréal d'exprimer leur vision et leurs recommandations pour l'avenir du secteur. Les Forges de Montréal occupent depuis près de 20 ans l'ancienne station de pompage Riverside, un bâtiment patrimonial industriel qui figure parmi les joyaux du secteur Bridge-Bonaventure. Ancré dans l'histoire contemporaine du quartier, l'organisme y fait vivre et revivre les savoir-faire de la forge pré-industrielle et ce, dans une optique de développement durable et de production consciente.

Nous sommes heureux de mettre aujourd'hui à profit notre expérience du territoire afin de réfléchir aux différents potentiels d'un secteur qui nous est cher.

En mars 2019, pour lancer cette consultation publique, la Ville de Montréal a émis une vision pour le secteur qui se lit comme suit :

Le patrimoine bâti, archéologique et paysager ainsi que les parcours d'entrée de ville constituent les assises du renouvellement économique et urbain du secteur. Un renouvellement axé sur un environnement sain, des aménagements de qualité et une mobilité active (Ville de Montréal, 2019).

Cette vision s'accompagnait de 5 principes :

- *Principe 1 : Les composantes patrimoniales et paysagères mises en valeur*
- *Principe 2 : Des parcours d'entrée de ville mis en scène*
- *Principe 3 : Le renforcement des connexions et les déplacements en transports actif et collectif au cœur de la mobilité*
- *Principe 4 : La mise en réseau des espaces publics et des lieux emblématiques soutenue par une trame verte*
- *Principe 5 : Des activités économiques et urbaines renouvelées*

Les Forges de Montréal saluent cette vision et les principes qui l'accompagnent. Pour notre part, nous insistons également sur l'importance de **maintenir les industries et organismes artisans déjà en place dans le secteur** afin de développer à partir les opportunités existantes. Nous considérons également que les artistes, les artisans et le patrimoine devraient être un point de départ pour penser le renouveau du secteur. Nous valorisons une **approche collaborative** entre les acteurs du milieu et nous émettons le souhait de développer le secteur à travers une **vision commune**, bénéfique pour tous et **respectueuse de l'environnement et des générations futures**. À cela s'ajoutent des enjeux centraux de mobilité, qui doivent également permettre une meilleure connexion avec la ville et une meilleure accessibilité.

INTRODUCTION

Implantées au coeur de ce quartier, Les Forges de Montréal occupent une posture privilégiée pour témoigner des différents défis, tant culturels qu'urbains, que comporte celui-ci. Par ce mémoire, nous souhaitons ainsi mettre l'emphase sur les enjeux qui touchent particulièrement notre mission ainsi que plus largement le patrimoine dans le contexte urbain qui nous entoure.

Considérant l'identité manufacturière du secteur Bridge-Bonaventure et le potentiel de redéveloppement économique, urbain et social du secteur par les artisans, on relève également ici l'opportunité unique de redonner une place aux artisans dans l'écosystème urbain.

Notre position consiste à faire des artistes et des artisans des acteurs d'avant-plan dans la conception et la création de la ville de demain et dans l'épanouissement de ses habitants, à commencer par notre secteur, Bridge-Bonaventure.

Ce mémoire a pour but de décrire cette opportunité en considérant trois éléments d'intérêt pour l'avenir du secteur : ses usages, son patrimoine et son contexte urbain. Il propose pour cela 18 recommandations en vue de maintenir et de voir s'épanouir des artisans dans le secteur. Ces recommandations sont inspirées de notre vision, de notre mission et de nos valeurs, lesquelles s'inscrivent dans les principes du **développement durable, de l'écoresponsabilité et de la production locale.**

Les quatre volets de la mission des Forges de Montréal

PRÉSERVER

- Recherche
- Documentation
- Création
- Production
- Collectionnement

DIFFUSER

- Médiation culturelle
- Événements
- Démonstration
- Conférence
- Réseautage
- Visites guidées
- Médias-sociaux
- Capsules éducatives

TRANSMETTRE

- Formations
- Médiation culturelle
- Classe débutante
- Classe intermédiaire
- Classe avancée

RÉACTUALISER

- Projets collaboratifs
- Création sur mesure
- Production
- Design

Nous portons donc à l'attention des décideurs publics ainsi que toutes autres personnes, organismes et entreprises intéressé(e)s, tel potentiel pour le secteur Bridge-Bonaventure.

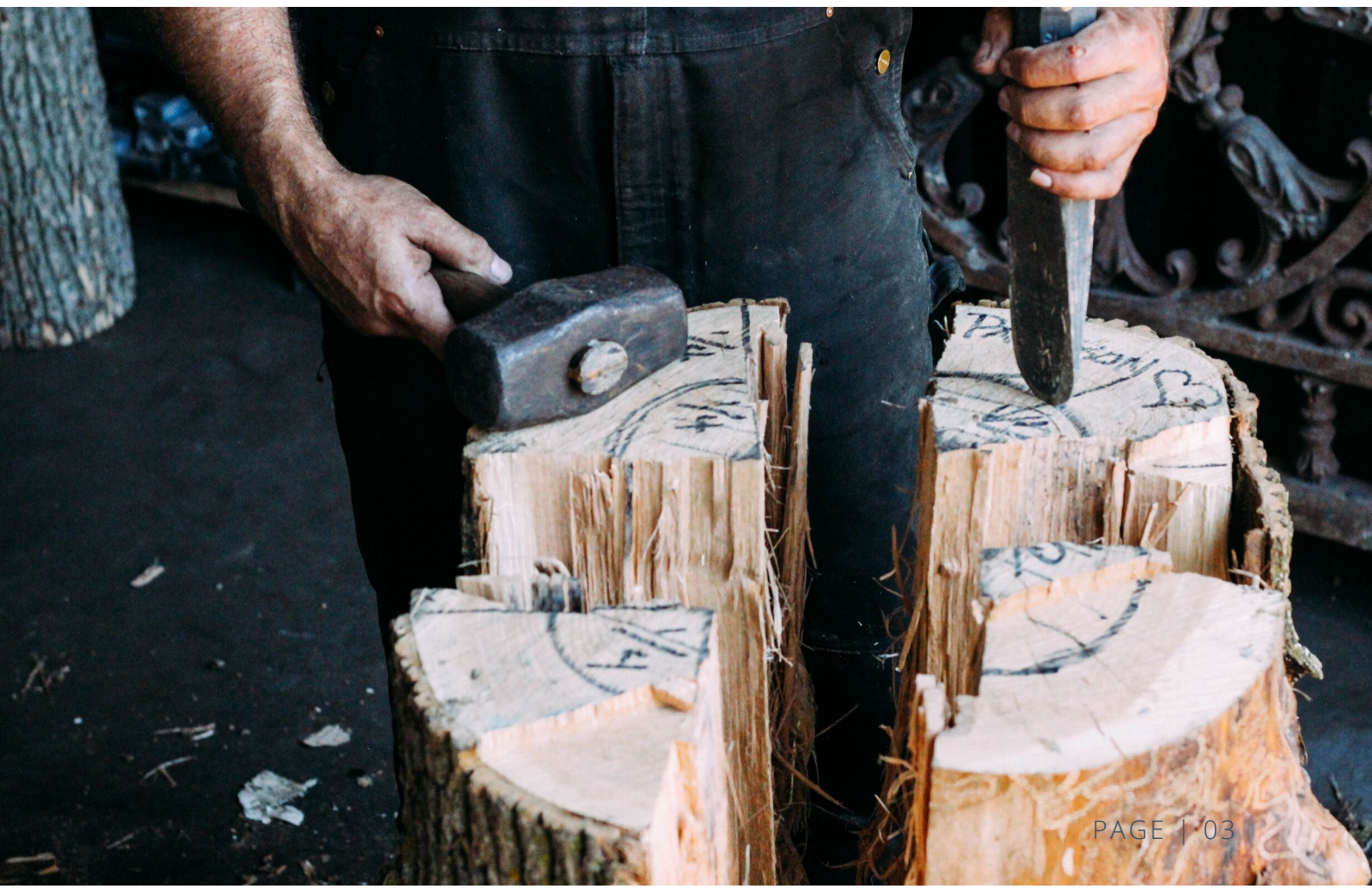
Pour cela, nous exposerons d'abord la mission des Forges de Montréal et comment celle-ci peut être inspirante pour mettre en valeur le patrimoine industriel et artisanal du secteur Bridge-Bonaventure. Nous discuterons par la suite des différents usages du secteur et comment la transmission des savoir-faire tels que ceux de la forge, est un élément essentiel de la chaîne qui permettra de conserver adéquatement notre patrimoine bâti.

Enfin, nous détaillerons nos recommandations, qui se déclinent en trois catégories :

- Usage ;
- Patrimoine ;
- Contexte urbain.

Nous avons divisé chacune de ces catégories en trois axes :

- Préserver;
- Valoriser;
- Enrichir.



LES FORGES DE MONTRÉAL : ARTISANS DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Installées depuis leur début dans l'ancienne station de pompage Riverside, un bâtiment industriel d'intérêt patrimonial situé au cœur du secteur Bridge-Bonaventure, Les Forges de Montréal sont un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis 2000 à la préservation, à la diffusion, à la transmission et à la réactualisation du patrimoine artisan de la forge traditionnelle pour les générations actuelles et futures.

Cette mission de transmission d'un patrimoine culturel immatériel millénaire découle de deux grands constats : la perte considérable des savoir-faire de la forge au Québec et une rupture de la transmission due à l'absence de lieu de formation adéquat dans la province. En effet, alors que le besoin de formation et de transmission pratique dans le domaine de la forge traditionnelle est déjà reconnu depuis des années, le Plan national de formation en métiers d'art formulé en 1984 n'a pas intégré cette discipline dans son projet d'école-ateliers. En résulte une absence, encore aujourd'hui, de telles écoles destinées à la transmission des savoir-faire de la forge.

La forge : patrimoine culturel immatériel montréalais

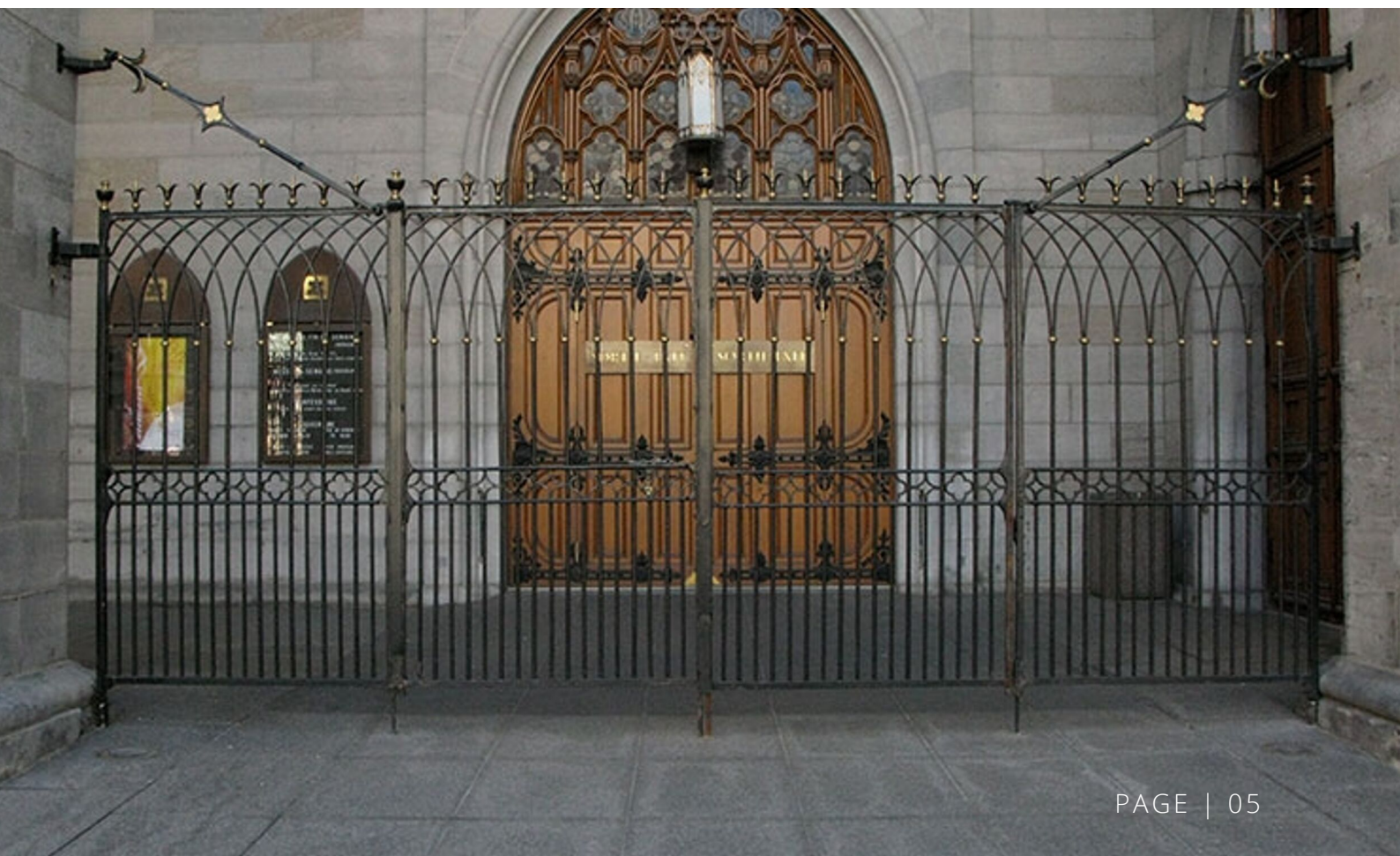
Loin d'être un élément de folklore, le patrimoine immatériel de la forge est un élément fondamental de notre identité. En effet, c'est grâce à la forge que nos sociétés ont pu connaître un nouveau stade de développement, en accélérant le passage de l'âge de pierre à l'âge du fer. La maîtrise du fer a effectivement permis aux artisans forgerons de produire des outils plus performants et de meilleure qualité. Dès lors, on remarque une amélioration croissante des techniques de production, puis de construction et d'agriculture, favorisant l'émancipation et l'épanouissement des sociétés à travers le monde.



De nos jours, la forge - qu'elle soit pratiquée de manière traditionnelle ou non - conserve un sens actuel et utile aux défis que nous vivons. De fait, elle permet de se réapproprier des modes de production durables, écoresponsables et à échelle locale, en plus de favoriser la réappropriation collective de ce patrimoine immatériel. Les Forges de Montréal ont d'ailleurs intégré ces valeurs à leur mission et en font la promotion quotidiennement.

Du point de vue de la restauration d'éléments du patrimoine, le recours à des outils forgés pour les artisans restaurateurs de la pierre, de la brique, du bois, du verre, du cuir et de tout autre matériau, contribue également à des interventions respectueuses des traditions et à une meilleure conservation de notre patrimoine bâti.

Depuis le 16 septembre 2019, la forge traditionnelle est d'ailleurs devenue le premier élément du patrimoine culturel immatériel identifié officiellement comme tel par la Ville de Montréal. À cet égard, l'histoire de la forge traditionnelle à Montréal s'inscrit dans les racines mêmes de la ville et sa construction, qui n'a pu avoir lieu sans les premiers forgerons taillandiers arrivés de France en 1642. Ville-Marie et son essor reposent sur les techniques de forge traditionnelle qui ont permis le développement économique, agricole et commercial de ce qui est aujourd'hui une des plus grandes métropoles nord-américaines.



L'ancienne station de pompage Riverside : joyau du secteur

Afin d'incarner sa mission de transmission du patrimoine immatériel de la forge, Les Forges de Montréal ont assuré la réhabilitation complète de l'ancienne station de pompage Riverside, joyau d'architecture en pierres grises dessiné par les architectes Perrault et Mesnard et construit en 1887. Abandonné depuis les années 1970, ce lieu reprend vie aujourd'hui grâce aux activités de notre organisme qui assure sa conservation et l'interprétation de son histoire aux visiteurs.

La station de pompage Riverside forme aujourd'hui à la fois un lieu de rencontre pour la communauté forgeronne du Québec, un laboratoire de recherche sur les techniques de forge, une école des techniques de forge traditionnelle, un incubateur pour la relève artisanale ainsi qu'un espace de diffusion et d'éducation pour le grand public.

Par ces activités dédiées à la forge, la station de pompage Riverside est également devenue un site du patrimoine industriel montréalais valorisé et accessible au public tout au long de l'année. Elle forme un modèle de conservation du patrimoine exemplaire, réunissant dans un seul projet la préservation et l'interprétation d'un élément du patrimoine bâti, ainsi que la valorisation et la transmission d'un élément du patrimoine immatériel.

Enfin, elle offre un espace de réflexion avant-gardiste pour penser nos façons de consommer et de faire la ville autrement, dans le respect des traditions passées, de l'environnement que nous occupons et des générations futures à qui nous le lèguons. Il nous apparaît donc impératif que la station de pompage Riverside soit non seulement conservée mais aussi valorisée par un contexte urbain plus résilient.



USAGES ET PATRIMOINE : LA PRODUCTION ARTISANALE DANS LA VILLE

L'usage confère à tout site ou bâtiment une valeur par rapport à l'environnement urbain qui l'accueille. Capable de redonner vie et d'animer un lieu, l'usage a un rôle à jouer dans la vitalité et l'attractivité d'un territoire. Pensé en lien avec son histoire, l'usage peut également servir l'identité d'un lieu et le démarquer d'autres, permettant finalement de pallier à l'uniformisation urbaine que l'on observe de plus en plus dans les grandes métropoles.

La **production artisanale** est un usage de moins en moins visible dans le cœur de nos villes. En effet, les modes de production à grande échelle et le besoin de rentabilité foncière ont fait en sorte que les ateliers d'artisans au sein desquels s'étaient construits les premiers noyaux urbains ont progressivement disparu de notre paysage quotidien. On remarque un parallèle semblable avec l'artisan forgeron, autrefois pilier essentiel à la construction et au maintien des villes et villages du Québec.

Le rôle des ateliers d'artisans dans le développement d'une métropole plus écoresponsable et sobre en carbone est pourtant clair : soutenir la création d'objets et d'ouvrages qui répondent aux besoins de la communauté, qui soient fabriqués selon des standards de qualité élevés garants de la durabilité, et qui soient produits à une échelle humaine est un gage d'avenir pour le développement d'une ville durable.

Par ailleurs, les sites de production artisanale agissent comme des lieux de création et de consolidation de l'identité d'un territoire. Les communautés qu'ils rassemblent représentent également des acteurs économiques importants, capables de dynamiser et de faire rayonner un territoire au niveau local, régional, national, voire international.

En considérant l'identité manufacturière passée du secteur Bridge-Bonaventure – à l'origine de son histoire et de son territoire urbain, et en misant sur le potentiel de redéveloppement économique, urbain et social du secteur par les artisans et les lieux de production locaux, une opportunité est ici présente de redonner une place aux artisans dans l'écosystème urbain pour en faire des acteurs de la conception et de la création de la ville de demain.

USAGES, PATRIMOINE ET CONTEXTE URBAIN

Par leur présence dans le secteur depuis près de 20 ans, Les Forges de Montréal sont des témoins importants des activités qui y sont menées. Ce faisant, nous avons identifié 3 thèmes qui nous apparaissent centraux à discuter : les usages, le patrimoine et le contexte urbain.

Les usages : cohabitation et mixités

Les Forges de Montréal forment, avec d'autres lieux de production industriels et artisanaux, les témoins d'un usage de type industriel ou industriel léger continu dans le secteur Bridge-Bonaventure et plus particulièrement au carrefour des rues Mill et Riverside et dans le prolongement de la rue Riverside.

En effet, ces usages de production furent à l'origine du développement de ce territoire. Ils ont également joué un rôle majeur à l'échelle de Montréal en la faisant accéder au rang de métropole économique et industrielle du Canada aux XIXe et XXe siècles.

De nos jours, ces usages dans le secteur sont le reflet de l'identité passée et tissent des liens entre le passé et le présent. Aussi, la fonction de production artisanale confère une spécificité au secteur Bridge-Bonaventure, qui se démarque alors des autres quartiers montréalais. Le territoire Bridge-Bonaventure constitue par ailleurs une des dernières réserves foncières de Montréal autorisant un zonage de type industriel nécessaire à plusieurs usages de production et d'artisanat. Leur existence apparaît de plus importante à préserver et à sécuriser à Montréal, considérant la précarité des ateliers de production artisanale dans la ville en raison de l'inflation immobilière. Notre organisme requiert par ailleurs ce type de zonage afin de mener à bien ses activités de fabrications artisanales.

Aussi, nous voyons tout le potentiel à préserver et faire croître ce type d'usage dans le développement futur du secteur. En effet, ces usages offrent un support de transmission patrimonial à valoriser – en tissant des liens avec l'usage industriel et manufacturier passé du secteur –, en plus d'agir en faveur de la vitalité économique et urbaine de ce territoire. En bref, l'usage de production fait du sens pour notre mission et nous permet de poursuivre nos activités de manière organique, en continuité avec l'histoire locale du secteur.

Le patrimoine : levier de la revitalisation du secteur

Le secteur Bridge-Bonaventure est riche des vestiges bâtis de son histoire liés à l'industrialisation. Celle-ci a inévitablement contribué à façonner le paysage urbain du quartier, mais également au développement économique de la métropole. Ses éléments historiques et bâtis sont cependant peu valorisés auprès du grand public, parfois même laissés sans entretien et à l'abandon.

Aux côtés des témoins matériels du patrimoine figurent également des éléments immatériels liés à l'histoire sociale du secteur, à des métiers et à des savoir-faire qui participent aujourd'hui à la vitalité du territoire et qui permettent d'animer des sites d'intérêt patrimonial dans la durée.

Les Forges de Montréal oeuvrent à ce niveau en faisant revivre l'ancienne station de pompage Riverside par ses activités de sensibilisation et de transmission des savoir-faire de la forge. Ce site est par ailleurs un des seuls lieux d'accès public présent sur la portion des rues Mill / Riverside, ce qui en fait un point d'attrait important. En témoigne le succès des différents événements qu'on y organise et qui attirent chaque année plusieurs centaines de personnes. Ces dernières se déplacent jusqu'à la station de pompage, alors même que les accès sont actuellement peu commodes. Par exemple, dans le cadre de la Nuit blanche à Montréal, se sont jusqu'à 500 personnes qui visitent le site, dont la majorité se déplace à pied à partir de la station de métro Square-Victoria (env. 20 min).

Considérant notre propre expérience dans la valorisation d'un patrimoine double, matériel et immatériel, et observant celles d'autres sites qui participent à la vitalité du secteur tel que Espace Verre ou le Bâtiment 7, Les Forges de Montréal reconnaissent et insistent sur l'importance du patrimoine, sous toutes ses formes, dans le développement urbain du secteur Bridge-Bonaventure. Il nous apparaît ainsi nécessaire de considérer le patrimoine non pas comme un accessoire d'ornement à une planification urbaine, mais bien comme un **levier de la revitalisation du secteur**.

Le contexte urbain : des défis multiples

Les Forges de Montréal sont situées sur la rue Riverside, dont l'accès et la convivialité sont des éléments qui peuvent et devraient être améliorés. Ces deux enjeux ne sont pas uniques à notre organisme, étant donné que le secteur entier présente des lacunes majeures en termes d'espaces publics, d'aménagements verts, de mobilité verte (autobus, piste cyclable, trottoir et espace piétons adéquats, traverses de piétons sécuritaires, etc.).

En effet, compte tenu des infrastructures majeures telles que celles du Canadian national (CN) ainsi que l'autoroute Bonaventure (Les ponts Jacques-Cartier et Champlain inc.), on ne peut nier que la circulation et l'aménagement urbain du secteur est un des défis les plus importants à solutionner, tel qu'indiqué par la Ville de Montréal (2019) :

La présence d'infrastructures de transport de portée régionale contribue au morçèlement du secteur. Ces infrastructures limitent l'accessibilité et la mobilité au sein du secteur de même que l'accessibilité aux quartiers limitrophes et aux rives du fleuve et du canal de Lachine. La mise en valeur du secteur passe indéniablement par l'amélioration des déplacements, particulièrement en transports collectif et actif, et la cohabitation des divers modes de transport.

Les Forges de Montréal sont en accord avec cette affirmation. D'après notre expérience, la proximité du secteur avec le Vieux-Port et de l'arrondissement de Ville-Marie possède un potentiel pour l'instant peu exploité. Effectivement, le secteur Bridge-Bonaventure peut devenir une véritable porte d'entrée pour la ville et un espace culturel dynamique en misant sur les artistes et les artisans actuels et à venir pour augmenter l'attractivité du quartier.

NOS RECOMMANDATIONS

Gardant en tête ces 3 aspects, **usage**, **patrimoine** et **contexte urbain**, nous avons formulé 18 recommandations qui permettraient de développer le secteur Bridge-Bonaventure en cohérence avec les valeurs et la mission de notre organisme, et dans l'intérêt de tous.

USAGES

Préserver

#1 Sécuriser le zonage « industriel » sur la Pointe-du-Moulin, au carrefour Mill / Riverside et jusqu'au poste Hydro-Québec pour assurer la pérennité des entreprises et des ateliers d'artisans présents dans ce territoire ciblé du secteur Bridge-Bonaventure.

#2 Revoir la formulation du principe 5 du document d'information de la Ville de Montréal (2019), en nuanciant la notion de renouvellement des activités économiques afin de ne pas compromettre les activités économiques déjà en place (voir recommandation #1).

Valoriser

#3 Reconnaître la continuité des fonctions actuelles de productions industrielles et artisanales comme un transmetteur de l'identité et de l'histoire passée du secteur, et mettre en place un discours de valorisation de concert avec les acteurs concernés.

#4 Reconnaître la production artisanale comme un usage structurant pour la vitalité économique et urbaine du secteur.

Enrichir

#5 Soutenir l'implantation de nouveaux sites d'emplois liés aux productions artisanales, en vue de renforcer la caractérisation du secteur à partir de son usage.

#6 Évaluer l'opportunité d'implanter un centre des artisans et des métiers d'art au carrefour des rues Mill et Riverside. Tel centre serait voué à la conception, à la création, à l'expérimentation, à la diffusion et à l'éducation des métiers traditionnels et des métiers d'art (voir mémoire collectif «Écoquartier des artisans et des métiers»).

#7 Considérer une mixité d'usages pour l'implantation d'espaces publics extérieurs, de commerces de proximité et d'alimentation afin de permettre le développement d'un quartier vivant et convivial pour ses usagers réguliers ou visiteurs. Telle mixité ne devrait cependant pas compromettre la présence et l'épanouissement des lieux de production.

NOS RECOMMANDATIONS

PATRIMOINE

Préserver

#8 Assurer le maintien du caractère industriel du secteur marqué par la présence d'infrastructures de transport, de bâtiments et d'usages de production, comme des éléments caractéristiques de son identité et aptes à le distinguer et à le valoriser à l'échelle de la Métropole.

#9 Mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour que la Ville de Montréal puisse acquérir le lot de la station de pompage Riverside et garantir la pérennité et l'épanouissement de la mission des Forges de Montréal dédiée à la transmission d'un élément du patrimoine immatériel montréalais, sur ce site, et ce, dès que possible.

Valoriser

#10 Aménager le site de la station de pompage pour valoriser ce bâtiment identitaire du secteur et soutenir sa vocation de halte récréotouristique et cycliste, reliée au projet des Forges de Montréal.

#11 Soutenir l'aménagement d'un parcours des lieux du patrimoine réhabilités en collaboration avec les acteurs du milieu.

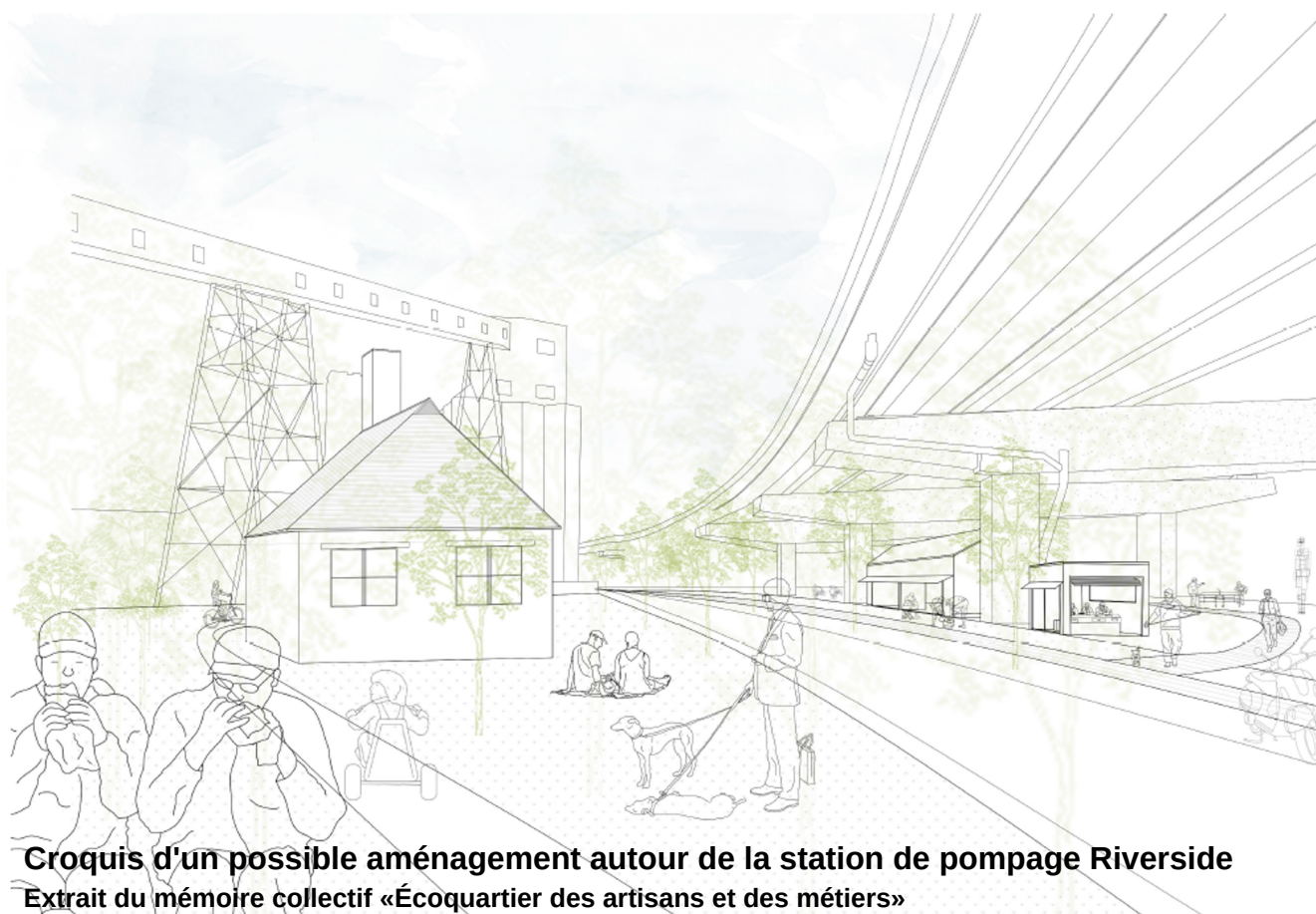
Enrichir

#12 Considérer l'implantation de nouveaux lieux de production artisanale comme une opportunité de préserver des éléments du patrimoine immatériel et de favoriser leur accessibilité et leur diffusion auprès du public.





Vue actuelle sur le site de la station de pompage Riverside et les silos de Canada Maltage



Croquis d'un possible aménagement autour de la station de pompage Riverside
 Extrait du mémoire collectif «Écoquartier des artisans et des métiers»

NOS RECOMMANDATIONS

CONTEXTE URBAIN

Préserver

#13 Assurer le maintien des vues sur et depuis le secteur, en particulier sur les éléments caractéristiques tels que l'enseigne Farine Five Roses, le convoyeur à grains, les silos, le pont Jacques-Cartier, habitat 67 et l'ancienne station de pompage Riverside.

#14 Conserver un périmètre de dégagement autour de la station de pompage Riverside favorisant l'appréciation de son architecture. Ce bâtiment constitue en effet un des rares exemples de sites à Montréal dont on peut observer les quatre façades.

Valoriser

#15 Réaménager la rue Riverside selon un tracé continu, de la rue Mill jusqu'aux silos de Canada Maltage, tel qu'existant à l'origine, afin de réduire les problèmes de congestion et sécuriser l'accès aux Forges de Montréal.

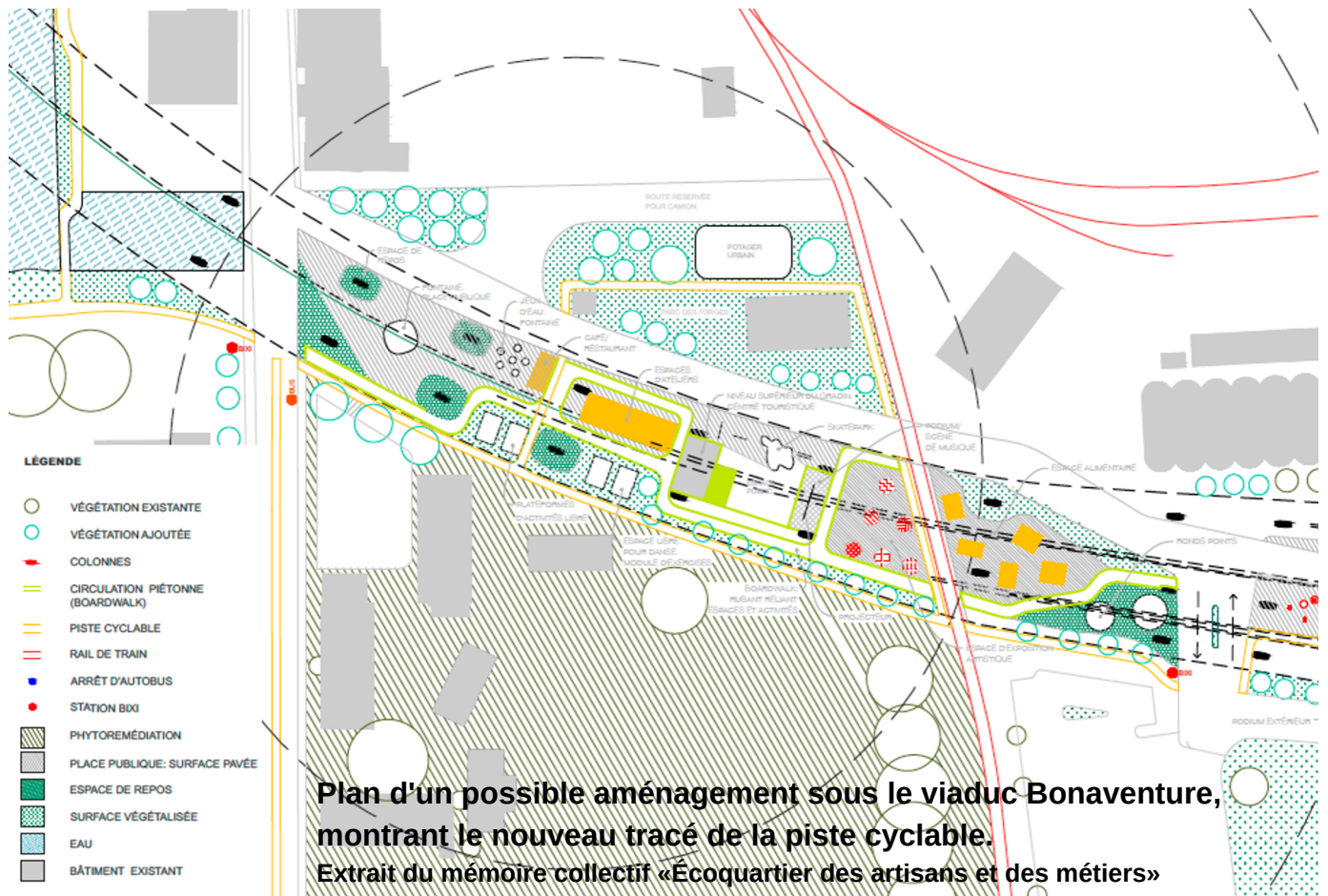
#16 Déplacer la piste cyclable sur le côté gauche de la rue Riverside retracée, en la prolongeant à l'arrière de la station de pompage Riverside afin d'assurer la sécurité des cyclistes et améliorer l'accessibilité au bâtiment.

#17 Profiter de l'existence des espaces interstitiels non utilisés sous le viaduc de l'autoroute Bonaventure pour aménager un lieu de promenade à mobilité douce (cyclistes ou piétons), et relier cette promenade aux sites patrimoniaux d'intérêt (Espace Verre, station de pompage Riverside / Les Forges de Montréal, mémorial des Irlandais, Distillerie Sazerac et vestiges de Goose Village (Village-aux-Oies), ancien musée d'art contemporain).

Enrichir

#18 Aménager des espaces publics et des promenades, en particulier aux abords des sites d'intérêts publics tels que Les Forges de Montréal, afin d'améliorer le cadre urbain et la connexion avec les quartiers voisins.





CONCLUSION :

L'ÉCOQUARTIER DES ARTISANS ET DES MÉTIERS, UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DU SECTEUR

Projet phare d'un mémoire commun déposé par le groupe des acteurs culturels et économiques du secteur dont les Forges de Montréal sont les instigateurs, l'Écoquartier des artisans et des métiers est un projet qui se veut organique à la mission des Forges et qui permettrait de dynamiser le secteur à travers de nouveaux ateliers d'artistes, d'artisans et d'écoles-ateliers.

Cette vision découle de la présence de plusieurs lieux de pratiques artisanales dans le quartier, et du fait que d'autres artisans ont émis le souhait de se rapprocher de ce secteur. Aussi, il existe un grand potentiel d'interprétation des métiers et pratiques préindustrielles, dues à la présence d'industries historiques et d'ateliers d'artisans dans le secteur, ainsi qu'à son passé bien documenté.

La présence d'un lieu centré sur les savoir-faire et les techniques artisanales et industrielles légères apparaît comme un projet rassembleur. Les composantes d'un tel projet seraient multiples :

- Un complexe-école des métiers d'art avec des classes de cours et un lieu de diffusion pour les évènements métiers d'arts;
- Des lieux de pratique à proximité de l'école, inspirée des ateliers des Forges de Montréal, entre autres;
- Des résidences métiers d'art dédiés à loger localement la relève artisanale;
- Un lieu d'interprétation et d'expérimentation sur les métiers et les artisans ouvert au grand public toute l'année et dédié à l'éducation.
- Un centre économique où clientèle, apprentis, écoliers, habitants, professionnels, artistes et artisans se côtoient dans des commerces de proximité;
- Une promenade patrimoniale permettant de découvrir l'histoire industrielle et manufacturière du quartier.

L'écoquartier des artisans et des métiers est un projet qui repose sur 2 principes fondateurs :

1. Les activités de productions artisanales et industrielles légères sont un moteur de redéveloppement économique et urbain pour le secteur ;
2. La valorisation des métiers d'art auprès de tout public contribue à l'éducation populaire et d'attractivité récréotouristique du secteur;

En positionnant l'artisan des métiers d'art comme poumon d'activités et d'attractivité, cette vision a le potentiel de transformer le secteur Bridge- Bonaventure et d'en faire un modèle unique au Québec.

Elle permet par ailleurs de redonner aux artisans et aux métiers d'art une place dans l'écosystème global de la ville en un faisant des acteurs piliers de la construction, de l'embellissement, de l'amélioration du cadre de vie et de l'épanouissement collectif.

Elle donne finalement à la Ville de Montréal une occasion de mettre en oeuvre son Plan d'action en patrimoine (2017) en soutenant la présence, l'évolution et l'épanouissement des artisans à l'architecture et du patrimoine sur son territoire. Elle offre également la possibilité de faire valoir son titre de ville UNESCO du design, en contribuant au rayonnement de ses créateurs locaux.

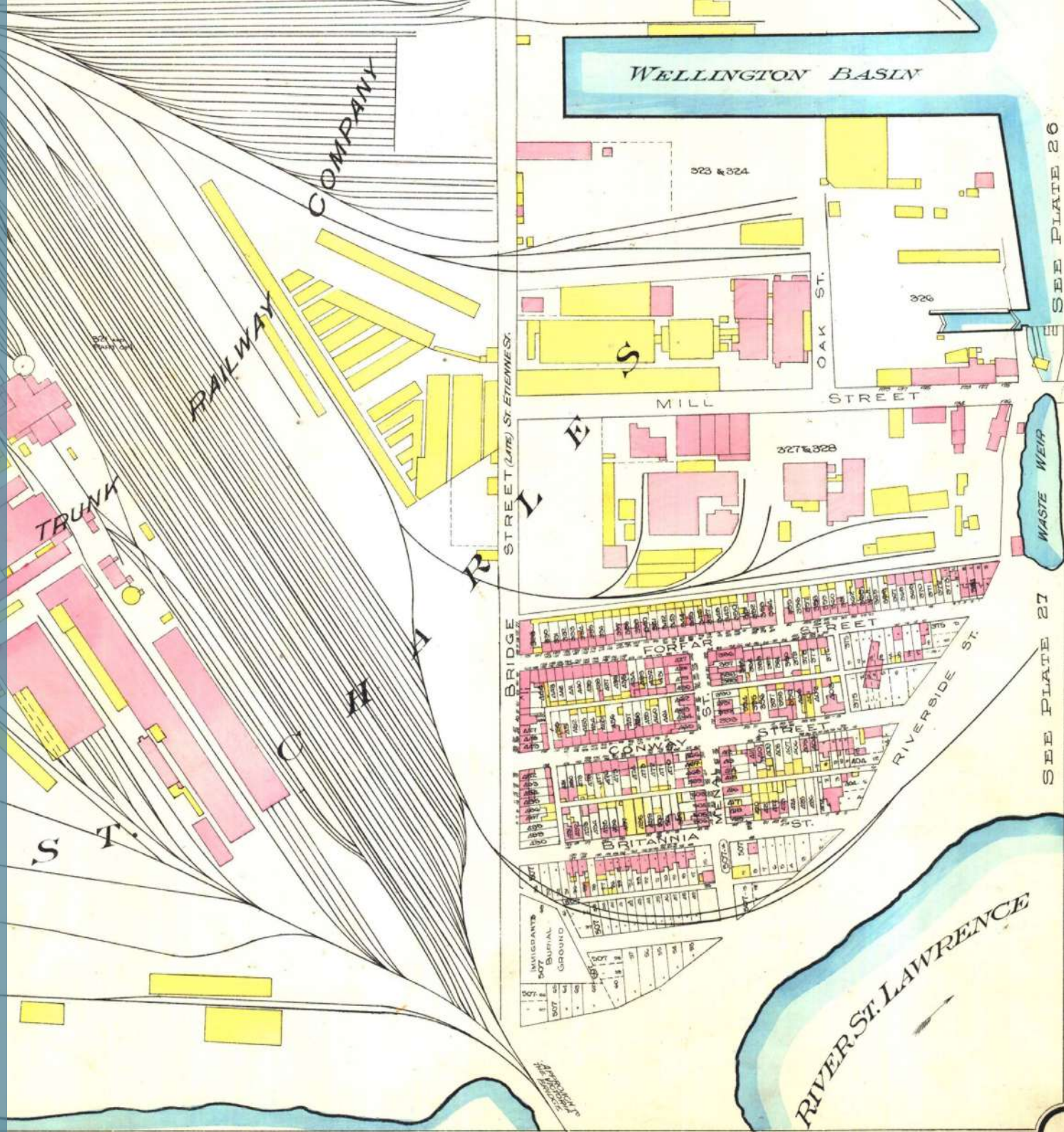


6.2 *Écoquartier des artisans et des métiers pour le secteur Bridge/Bonaventure. 26 septembre 2019;*

ÉCOQUARTIER DES ARTISANS ET DES MÉTIERS POUR LE SECTEUR BRIDGE-BOVAVENTURE

Une vision d'avenir proposée par des acteurs économiques, culturels du secteur et des planificateurs urbains dans le contexte de la consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge Bonaventure.

Déposé le 26 septembre 2019.





Journal Métro, 2019

Couverture: le plan d'assurance incendie montrant la partie Ouest du secteur Bridge-Bonaventure, avec l'ancien Village-aux-Oies.
Source: BANQ , Atlas of the city of Montreal and vicinity in four volumes

TABLE DES MATIERES

1	RÉSUMÉ DU MÉMOIRE	4
2	INTRODUCTION	8
	2.1 Mise en contexte	8
	2.2 Les signataires du mémoire	8
	2.3 Méthodologie	11
3	NOTRE INTÉRÊT POUR L'AVENIR DU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE	12
4	DIAGNOSTIC DU SECTEUR	13
	4.1 Problématiques	14
	4.2 Opportunités	16
5	PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'AVENIR	18
6	COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	20
	6.1 Cohabitation	22
	6.2 Espaces publics et patrimoine	34
	6.3 Mobilité et accessibilité	47
	6.4 Innovation	54
7	LES PLUS VALUES DE CETTE VISION POUR MONTRÉAL	67
8	CONCLUSION	69
9	ANNEXE	70
10	GLOSSAIRE	71

1 RÉSUMÉ DU MEMOIRE

Présentant un état avancé de déstructuration, le territoire de Bridge-Bonaventure offre actuellement le champ libre à un éventail large d'options de requalification. Quasi unique dans le contexte d'une métropole comme Montréal, une telle opportunité devrait être saisie pour expérimenter et innover dans nos façons de construire les quartiers de demain, c'est-à-dire en les inscrivant dans l'identité matérielle et immatérielle propre de leurs territoires, en soutenant des façons de produire et de consommer localement et en garantissant l'éducation et l'épanouissement des populations qui les habitent.

Conscients de l'opportunité ici présente, plusieurs acteurs culturels et économiques, ainsi que des planificateurs urbains ayant un intérêt pour le secteur Bridge-Bonaventure, se sont réunis pour mener une réflexion collective en réponse aux attentes du milieu et en accord avec les besoins d'un redéveloppement économique et urbain du secteur.

En se basant sur une approche socioéconomique concentrée autour du carrefour des rues Mill et Riverside, la réflexion a abouti à la formulation de 4 principes directeurs pour un **écoquartier des artisans et des métiers** :

- la cohabitation des usages ;
- la création d'espaces publics et la valorisation du patrimoine ;
- la mobilité et l'accessibilité ;
- l'opportunité d'innovation.

Cette vision consiste à inscrire les activités de productions artisanales et industrielles au cœur du développement futur du secteur, en les plaçant comme les piliers de la restructuration urbaine, du redéveloppement d'une économie locale et régionale, de la vitalité culturelle du territoire, de l'enrichissement et de l'épanouissement de sa communauté, ainsi que de la transmission de l'identité manufacturière passée. Afin d'en faire un modèle de redéveloppement viable et inclusif, cette vision en faveur des métiers est également soutenue par l'implantation d'un milieu de vie de type écoquartier, capable de répondre au besoin d'habitation pour les travailleurs locaux, ainsi que d'institutions, d'espaces publics et de commerces pour les usagers résidents ou visiteurs. La vision est également supportée par la création d'un lieu de destination aux abords de l'autoroute Bonaventure où se situent les entreprises et ateliers, permettant la valorisation d'une infrastructure majeure du secteur. Inscrit dans une démarche de développement durable, ce milieu de vie offre également un lieu d'épanouissement pour les milieux naturels, et d'expérimentation de l'économie circulaire et de la gestion des déchets.

Au-delà d'une vision formelle, la proposition vise par ailleurs à soutenir une approche dite bottom-up pour le redéveloppement du secteur, notamment basée sur l'expérience de ses usagers par la maîtrise d'usage et la co-conception de sa vision d'avenir.

Une telle démarche ancrée dans les réalités inspirantes du milieu permet la redynamisation du territoire en même temps que sa réappropriation par ses usagers principaux .

Le contenu de ce mémoire est donc le résultat de ces réflexions menées depuis mai 2019 par des groupes et des personnes qui se sont senties concernées par l'avenir de ce secteur.

NOTE IMPORTANTE:

Toutes les recommandations ont été formulées pour transmettre des principes de base qui permettront la mise en oeuvre de la vision envisagée. Ces recommandations ont donc pour but d'orienter l'élaboration d'études plus détaillées pour chacun des paramètres qu'elles abordent. Elles ne se veulent en aucun cas une réponse détaillée aux multiples problématiques que posent une telle planification.

Découlant des 4 grands principes, 15 recommandations ont été formulées :

Cohabitation

- #1 Préserver et affirmer la fonction économique du secteur
- #2 Intégrer une gradation des usages pour créer un milieu de vie à l'échelle du secteur
- #3 Implanter un carrefour artisans et métiers d'art au carrefour des rues Mill / Riverside
- # 4 Redonner vie au secteur en implantant un éco-quartier
- #5 Développer l'attractivité du secteur en misant sur son potentiel récréotouristique

Espaces publics et patrimoine

- #6 Intégrer des espaces publics pour la vie et l'épanouissement communautaire
- #7 Prendre appui sur les éléments d'intérêt patrimonial pour planifier les usages et définir le parcours d'une promenade
- #8 Aménager l'autoroute Bonaventure pour en faire un lieu de destination et une ligne de connexion entre les quartiers du secteur

Mobilité et accessibilité

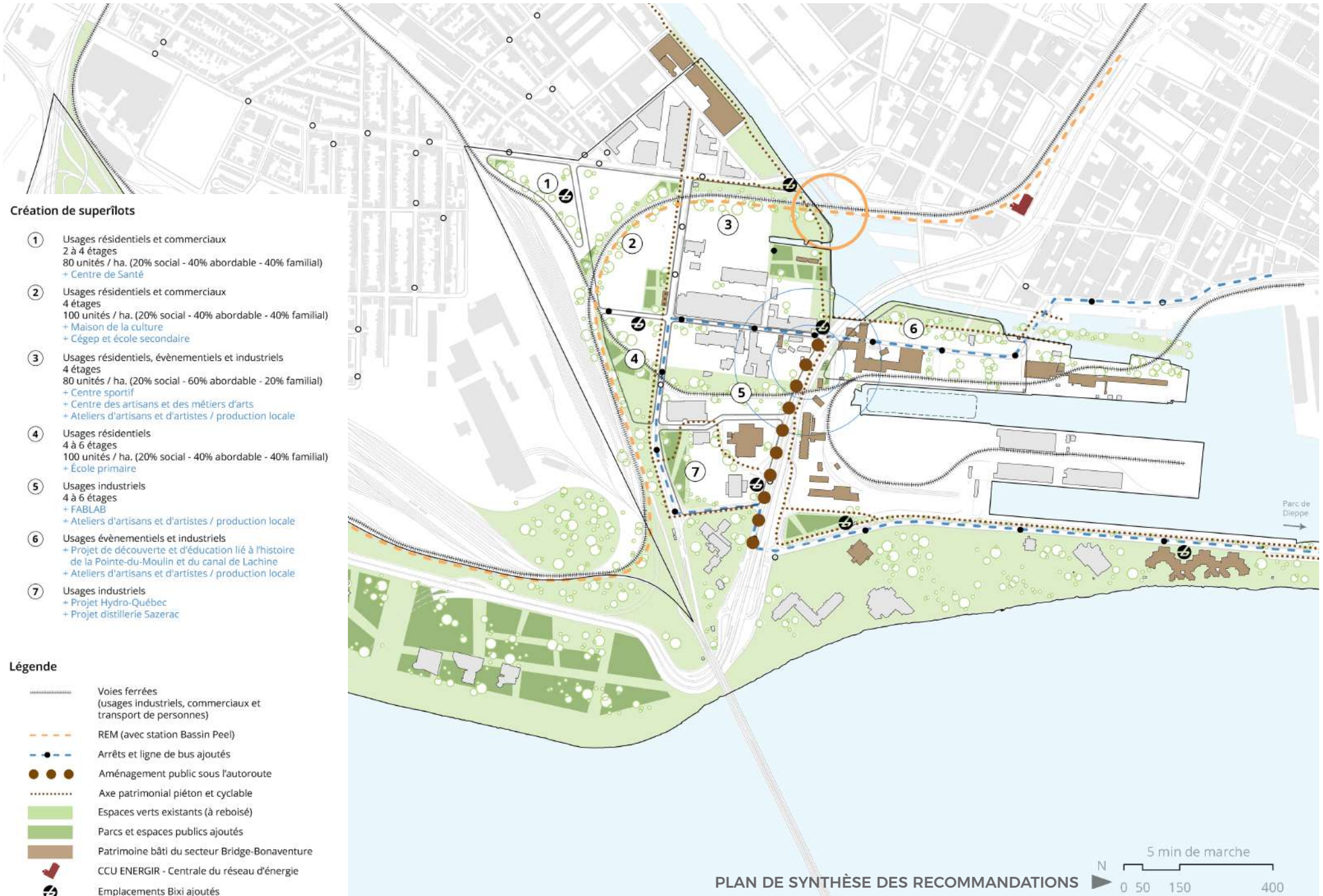
- #9 Considérer les infrastructures de transports de marchandises nécessaires aux entreprises
- #10 Redessiner la rue Riverside à l'intersection de la rue Mill
- #11 Améliorer les transports en commun et les transports actifs
- # 12 Appliquer les principes des super-îlots en faveur des mobilités douces

Innovation

- #13 Adopter des réflexions durables pour la gestion des eaux, de l'énergie et des déchets
- #14 Décontaminer par la phytoremédiation et/ou de la biométhanisation
- #15 Innover à partir de la réalité



CROQUIS PERSPECTIVE DE LA RECOMMANDATION D'AMÉNAGEMENT SOUS L'AUTOROUTE BONAVENTURE



Création de superîlots

- ① Usages résidentiels et commerciaux
2 à 4 étages
80 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Centre de Santé
- ② Usages résidentiels et commerciaux
4 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Maison de la culture
+ Cégep et école secondaire
- ③ Usages résidentiels, événementiels et industriels
4 étages
80 unités / ha. (20% social - 60% abordable - 20% familial)
+ Centre sportif
+ Centre des artisans et des métiers d'arts
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ④ Usages résidentiels
4 à 6 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ École primaire
- ⑤ Usages industriels
4 à 6 étages
+ FABLAB
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑥ Usages événementiels et industriels
+ Projet de découverte et d'éducation lié à l'histoire de la Pointe-du-Moulin et du canal de Lachine
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑦ Usages industriels
+ Projet Hydro-Québec
+ Projet distillerie Sazerac

Légende

- Voies ferrées (usages industriels, commerciaux et transport de personnes)
- - - - - REM (avec station Bassin Peel)
- ● - - - Arrêts et ligne de bus ajoutés
- ● ● Aménagement public sous l'autoroute
- Axe patrimonial piéton et cyclable
- Espaces verts existants (à reboisés)
- Parcs et espaces publics ajoutés
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie
- Ⓜ Emplacements Bixi ajoutés

PLAN DE SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS



2 INTRODUCTION

2.1 Mise en contexte

En tenant compte des moyens disponibles, des délais impartis et des priorités d'intervention pour les acteurs impliqués dans la rédaction de ce mémoire, la réflexion s'est concentrée autour du carrefour des rues Mill et Riverside, zone située au coeur du secteur Bridge-Bonaventure, à proximité des convoités terrains des Bassins Peel et Wellington, à la jonction du Vieux-Port et du Canal de Lachine, et dans l'emprise de l'autoroute Bonaventure. En effet, nous considérons que ce territoire du secteur présente un état de déstructuration plus importante, doublé de nombreuses opportunités notamment liées à des lieux d'activités anciens et déjà reconnus ¹.

Pour cette raison, il est proposé qu'un traitement spécifique à ce carrefour soit mis en oeuvre, en s'inspirant des activités de production d'ores et déjà en place pour en faire le lien entre le passé, le présent et le futur du secteur. Au coeur de la proposition, se placent également les artisans, à plusieurs égards présents sur ce territoire, en tant que piliers identitaires pour l'avenir. Les infrastructures existantes sont également considérées pour structurer, dynamiser et finalement créer un milieu de vie. La proposition intègre également l'importance d'implanter des espaces verts pour soutenir la convivialité du secteur mais également l'épanouissement de sa biodiversité. Cet aspect est d'ailleurs traité à une échelle plus large, en tenant compte des projets de parcs déjà annoncés et pour soutenir la présence de corridors de biodiversité.

Les propositions de vision présentées dans les pages suivantes seront ainsi à considérer sur deux échelles : une globale, pour l'ensemble du secteur, traitée de façon sommaire ; une locale, centrée sur le carrefour Mill / Riverside, traitée plus en détails et incluant des pistes de programmation.

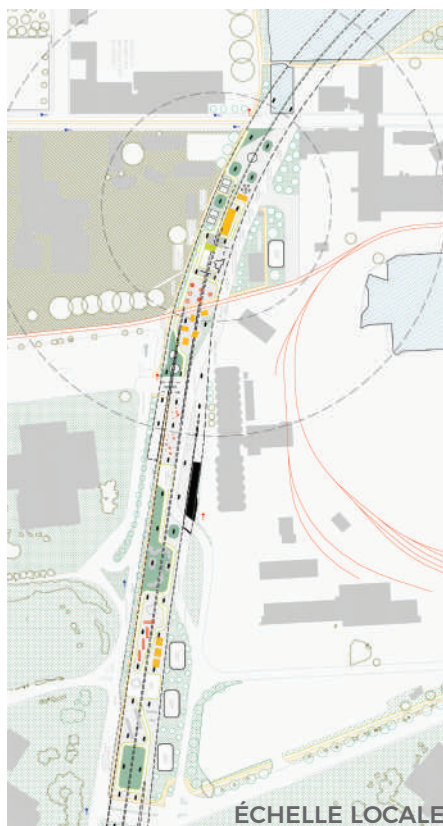
2.2 Les signataires du mémoire

À l'initiative de l'OBNL Les Forges de Montréal - qui ont considéré l'opportunité de réfléchir collectivement à l'avenir de leur quartier - des acteurs culturels et économiques, et des planificateurs urbains impliqués dans le secteur ont été appelés à se regrouper en mai 2019 en vue d'élaborer un mémoire commun. Figurent parmi les signataires du mémoire final :

Alexandre Maquet : artisan tailleur de pierre depuis 22 ans et propriétaire de Créa-Pierre depuis 2003. Créa-Pierre forme une entreprise spécialisée dans la taille, la sculpture et la restauration de pierre naturelle comme le marbre, le granit, le calcaire et le grès. Il est membre du CMAQ depuis 2005, ainsi que membre du CA et du Comité patrimoine. Il a réalisé, avec d'autres artisans, plusieurs projets d'envergure en conservation du patrimoine, création contemporaine, architecturale et muséale. Formateur pour le CMAQ, la CCQ et l'école de taille de pierre Le Granit, il transmet ses connaissances dans le cadre d'activités de formation, conférences, activités de sensibilisation auprès du grand public. Il contribue à former la relève en encadrant des stagiaires et à faire évoluer son domaine.



ÉCHELLE GLOBALE



ÉCHELLE LOCALE



Canada Maltage : située dans les silos localisés rue Riverside, l'entreprise exploite les lieux depuis 1962 et la malterie attenante depuis les années 1980 - ceci après avoir déplacé la malterie originale existante depuis le début du vingtième siècle la rue Saint-Rémi le long du canal de Lachine. À l'origine elle était la plus grosse usine de malt d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, elle fait partie du groupe Canada Malting qui exploite actuellement trois usines au Canada et est, à ce titre, le plus gros malteur canadien. L'usine transforme environ 100 000 tonnes métriques d'orge de brasserie à destination principalement des brasseries (plus de 99 % des clients). Si nous incluons les 2 plus gros clients de l'usine à savoir Molson et Labatt l'usine fournit plus de 90 % du malt deux rangs pâles utilisés par les brasseries du Québec pour fabriquer des bières blondes. Canada Maltage est donc un acteur incontournable du paysage brassicole québécois.

Le Conseil des métiers d'art du Québec CMAQ : fondé en 1989, il est la seule association reconnue par la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature (S-32.01) pour regrouper et représenter l'ensemble des professionnels des métiers d'art. Par ses actions, le CMAQ contribue au développement d'un contexte socio-économique et légal favorable aux artisans pour l'exercice de leur métier et au développement du domaine. Depuis 2011, son mandat de représentation s'est élargi pour intégrer les intérêts des artisans pratiquant dans le domaine de l'architecture et du patrimoine (forgerons d'art, charpentiers, tailleurs de pierre, etc.).

Distillerie du Vieux Montréal : lieu de production de la meilleure collection de whiskys canadiens, il offre aux employés, clients, citoyens, touristes et voyageurs d'affaires une expérience unique et enrichissante dans la découverte du whisky canadien hautement réputé dans le monde entier. L'entreprise est considérée comme le principal distillateur et mélangeur de marques canadiennes de whisky. Son projet vise la rénovation du bâtiment existant, l'ajout d'une salle d'exposition/événements, l'organisation de visites guidées ainsi que la création d'un espace dédié à la dégustation de spiritueux produits par DVM. L'ajout de ces installations et événements permettra de diversifier les activités de l'entreprise et de transformer le site en attraction touristique, grâce à la mise en valeur des spiritueux produits localement ainsi que les liens historiques entre la distillerie et la ville de Montréal.

Énergir, chaleur et climatisation urbaines (Énergir CCU) : fonctionnant depuis 1947, il gère trois réseaux souterrains distincts d'eau chaude, de vapeur et de climatisation qui alimentent plus de 1,8 million m² de superficie d'immeubles à vocations diverses, ce qui représente l'équivalent d'une ville de 30 000 habitants. Ces installations sont dimensionnées pour répondre aux besoins énergétiques de la clientèle, quelles que soient les conditions climatiques. Dans un souci d'optimiser sa consommation d'énergie, elle s'est donnée pour mission de favoriser l'efficacité énergétique, notamment par des projets de récupération d'énergie, d'installation de panneaux solaires et en offrant des solutions globales pour optimiser la performance énergétique de sa clientèle. Le développement du secteur Bridge-Bonaventure représente pour Montréal une opportunité exceptionnelle de se raccorder au plus grand réseau urbain d'énergie au Québec, situé dans Griffintown. De par sa situation géographique, son expertise et sa flexibilité dans l'intégration de nouvelles énergies, Énergir CCU pourrait contribuer positivement à la desserte énergétique de ce secteur.

NOTES

¹ Sauf mention contraire, le terme "secteur" sera à comprendre dans tout le document comme le secteur ciblé Mill / Riverside.

Les ensembles résidentiels Habitat 67 et Tropiques Nord. Ces habitations, situées dans la Cité du Havre, représentent 80% des résident(e)s du secteur Bridge-Bonaventure.

Kyle Irving : artisan et plâtrier ornemaniste depuis bientôt 10 ans. Il se passionne depuis toujours pour le patrimoine, qu'il s'agisse d'une vieille maison vernaculaire, d'une station de pompage à vapeur ou d'une technique artisanale à redécouvrir. Ses intérêts l'ont mené à participer et à fonder plusieurs projets d'ateliers communs, et les apprentissages qu'il a faits au cours de ces projets serviront- il espère!- à alimenter les réflexions sur un nouvel espace voué aux artisans qui veulent travailler ensemble pour capter l'énergie des valeurs communes et du désir de partager la passion du métier.

Ian Dube-Doutre : président de l'Atelier de Maçonnerie, une compagnie montréalaise spécialisée en rénovation de structures en briques et/ou pierres. Également membre de L'Association des Entrepreneurs en Maçonnerie du Québec et du réseau ÉcoEntrepreneur. Son approche se veut à la fois respectueuse du patrimoine urbain et de l'environnement.

La Fonderie Darling : centre d'arts visuels situé à l'ouest du Vieux-Montréal, logé dans deux anciennes bâtisses industrielles à caractère patrimonial. Fondé en 2002 et administré par l'organisme à but non lucratif Quartier Éphémère, le centre a pour mission de soutenir la recherche, la création, la production et la diffusion des arts visuels contemporains. La présentation d'expositions, la mise à disposition d'ateliers aux artistes locaux et de résidences internationales offrent aux artistes et au public la possibilité de vivre une expérience épanouissante dans un cadre inspirant et dégagent une cohérence qui facilite la compréhension de l'art actuel.

Les Forges de Montréal : installées dans l'ancienne station de pompage Riverside depuis 2000, cet organisme à but non lucratif oeuvre à la préservation, la diffusion, la transmission et la réactualisation de patrimoine artisan de la forge et des pratiques de la forge traditionnelle. Sa vision est de faire de la forge un vecteur d'éducation populaire et d'épanouissement collectif. Ses valeurs phares incluent un engagement envers les générations futures de transmettre des savoirs permettant de se réapproprier des mode de production. On y enseigne également le respect des maîtres et des techniques de forge, telles que pratiquées avant l'industrialisation. De plus, la pratique de la forge s'inscrit dans une démarche éco-responsable, mettant en oeuvre des techniques et des processus de fabrication basés sur une économie des ressources matérielles et énergétiques. Enfin, les Forges font la promotion de l'authentique, du bien fait et de l'utile, agissant comme guide dans chaque action mise en oeuvre, de la conception à la réalisation d'objets.

Manoeuvre : think tank de l'espace public, c'est un laboratoire interdisciplinaire de recherche-action qui explore, teste et documente des approches urbaines alternatives pour nourrir la façon dont on pense, fabrique et vit l'espace public collectivement. Créé en 2015 à Montréal, Manoeuvres s'intéresse aux liens entre les usagers, les multiples formes d'urbanités et les espaces publics qui les accueillent. C'est un organisme à but non lucratif qui rassemble et soutient tous types d'acteurs urbains et contribue à la vision d'une ville plus durable, créative, inclusive, émancipatrice. En 2015, Manoeuvres est lauréat avec Ateliers créatifs Montréal du projet de reconversion de l'ancienne tour d'aiguillage Wellington (Griffintown), en lieu socioculturel de recherche-action et de diffusion sur l'espace public montréalais.

MR-63 : organisme qui a pour mission de stimuler l'intérêt du grand public pour la culture d'ici et les talents locaux qui la composent, en s'appuyant sur quatre pôles de médiation : la diffusion des talents et de leurs créations ; l'apprentissage culturel multidisciplinaire; la sensibilisation à la consommation locale; la coopération entre acteurs locaux. Trois aspects de la culture qui distinguent Montréal et le Québec, sont considérés, soit l'art, le design et la gastronomie.

Trois aspects de la culture qui distinguent Montréal et le Québec, sont considérés, soit l'art, le design et la gastronomie. En 2021, MR-63 ouvrira un bâtiment construit avec huit wagons patrimoniaux du Métro de Montréal qui aspire à devenir un point d'intérêt iconique en ville.

D'autres individus, organismes et entreprises ont également été consultés pour soutenir l'élaboration de ce mémoire, dont ADM et Action-Gardien.

(Voir annexe pour la liste complète des personnes consultées et présentes durant les rencontres.)

2.3 Méthodologie

L'élaboration de ce mémoire, et plus largement des différentes propositions, s'est effectuée à l'aide de 3 différentes méthodologies : 1) une méthode d'analyse urbaine; 2) des entrevues semi-dirigées avec les acteurs, puis 3) une co-conception en groupe de discussion.

Dans le cadre d'un atelier de maîtrise en architecture à l'Université de Montréal, le secteur Bridge-Bonaventure a été analysé au moyen d'une méthodologie proposée par l'Agence de l'Écologie urbaine de Barcelone (AEUB). Cette méthode d'analyse urbaine par des indicateurs consiste à collecter des données et à les transcrire en cartes à différentes échelles dans les sept catégories suivantes : densité et morphologie, espace public et confort, mobilité et services, organisation urbaine, biodiversité urbaine, métabolisme urbain (eau, énergie et matières résiduelles) et cohésion sociale. Ces cartes sont ensuite confrontées les unes aux autres afin de découvrir des relations et des dynamiques entre des éléments, puis de trouver des synergies et des opportunités possibles qui permettraient de guider les interventions.

Dans le cadre de la consultation publique, l'application de cette méthodologie par indicateurs a permis de comprendre les défis et opportunités d'une portion du secteur à l'étude.

À cette méthodologie propre aux études urbaines, se sont ajoutées des entrevues semi-dirigées avec des représentants des entreprises et des organismes présents dans le secteur afin de compléter les informations reliées aux usages reliés à l'emploi.

Par la suite, des temps de co-conception en groupe de discussion ont complété la démarche, en vue de formuler une vision d'avenir du secteur qui soit viable, durable et profitable à tous. Cinq rencontres échelonnées de juin à septembre ont permis d'aboutir à cette formulation.

3 NOTRE INTÉRÊT POUR L'AVENIR

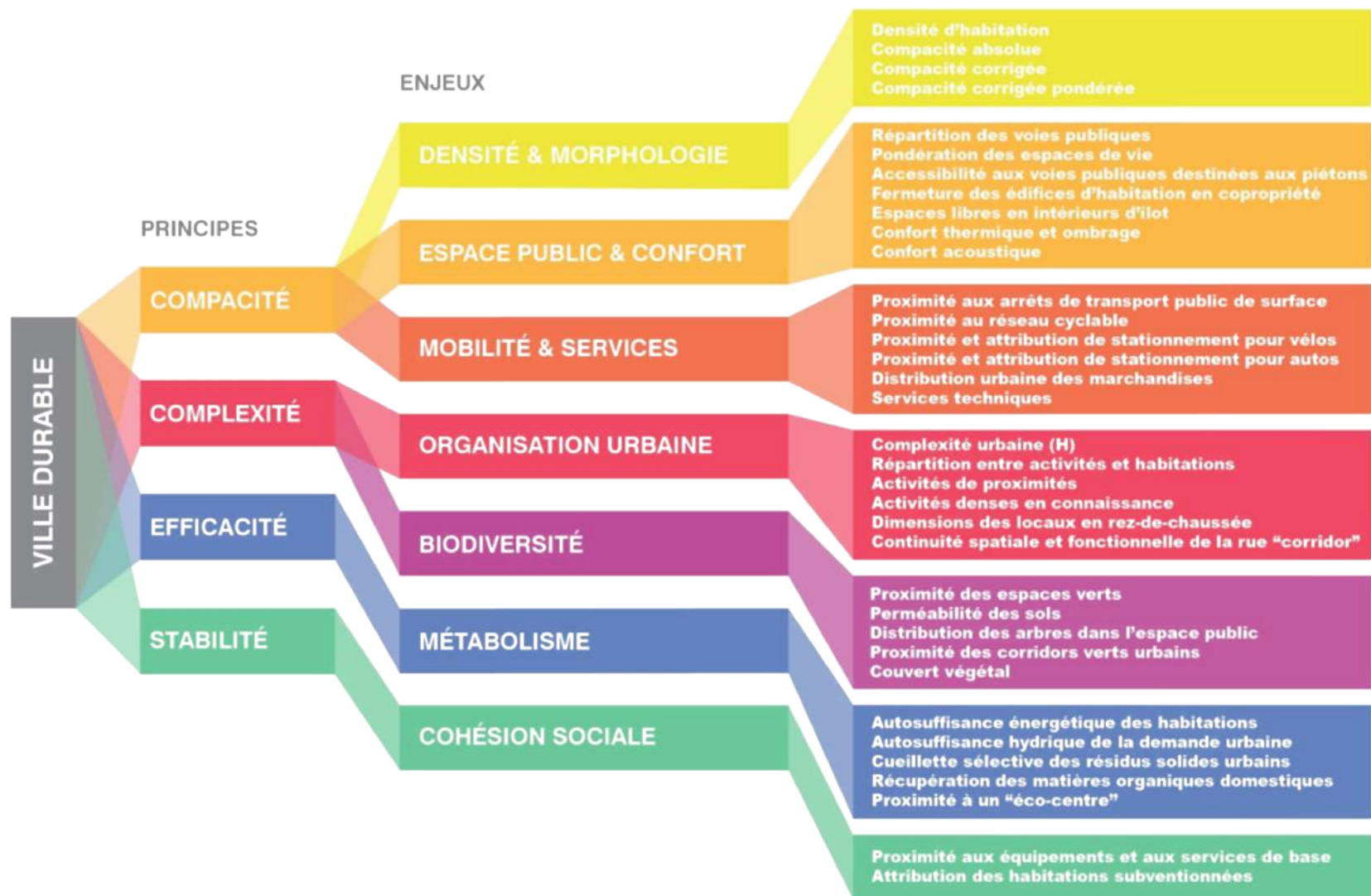
Notre vécu quotidien dans ce secteur nous offre une connaissance et une expérience singulières de notre milieu, que nous souhaitons faire connaître afin de favoriser un développement futur du secteur en accord avec les réalités que nous vivons.

À titre d'acteurs du secteur, nous avons également à cœur de contribuer à son développement et à sa requalification. D'ailleurs, la mission et les activités de plusieurs d'entre nous s'inscrivent, entre autres, dans une démarche d'amélioration de notre contexte environnant et de l'expérience des visiteurs par les arts, la culture, l'éducation et la valorisation du patrimoine. Nous souhaitons ainsi pouvoir partager ces initiatives que nous avons contribuées à mettre en place avec le temps, afin de poursuivre et déployer encore davantage nos missions, en concertation avec d'autres parties prenantes du secteur.

Finalement, notre attachement au quartier et à ses composantes bâties, paysagères, archéologiques et immatérielles uniques nous motive à prendre part à la démarche de requalification en cours, de sorte à accompagner la préservation et la valorisation de l'ensemble des caractéristiques propres à ce territoire auquel nous nous identifions.



4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR



SCHÉMAS DES PRINCIPES, ENJEUX ET INDICATEURS D'ANALYSE URBAINE EMPLOYÉS

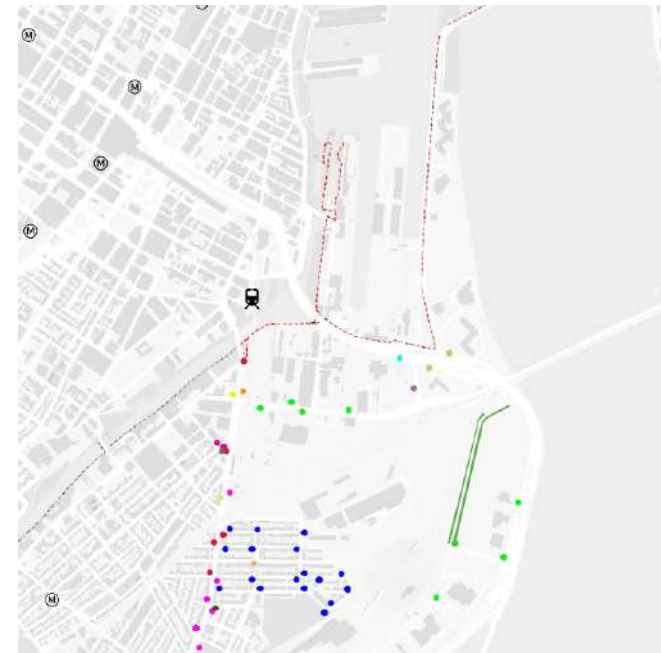
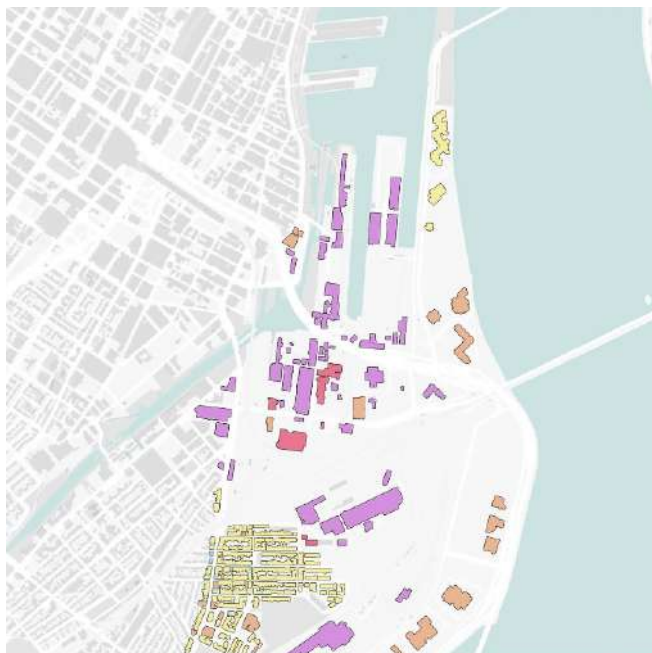
Méthodologie de l'agence de l'écologie urbaine de Barcelone (AEUB) pour concevoir des villes durables.

4.1 DÉFIS

1. Espaces publics lacunaires : territoire de transit, manque de vie communautaire et insécurité.

2. Contexte industriel : faible densité de construction, peu de mixité des usages, grande échelle du cadre bâti et nuisances (camions, bruits et poussières).

3. Enclavement physique : faible desserte de transports collectifs, insécurité pour les piétons et les cyclistes, dépendance à l'automobile.



LÉGENDE

- Espaces verts
- Arbres non répertoriés par la ville
- Arbres répertoriés par la ville

- Mixité résidentiel - commercial
- Industriel
- Résidentiel
- Institutionnel

BUS

- 61 (4 x heure/ 10 min d'attente)
- 61-74-107 (2 x heure/ 20 min d'attente)
- 61-107 (2 x heure/ 20 min d'attente)
- 107 (3 x heure/ 10 min d'attente)
- 57 (2 x heure/ 20 min d'attente)
- 57-61-71 (2 x heure/ 10 min d'attente)
- 61-71 (4 x heure/ 10 min d'attente)
- 57-71 (2 x heure/ 20 min d'attente)
- 74 (2 x heure/ 10 min d'attente)
- 74-168 (2 x heure/ 10 min d'attente)
- 168 (4 x heure/ 10 min d'attente)
- 55 (2 x heure/ 10 min d'attente)

- M station metro
- B station Bixi
- C station Communauto
- R future station REM

VOIES CYCLABLES

- piste cyclable
- sentier polyvalent



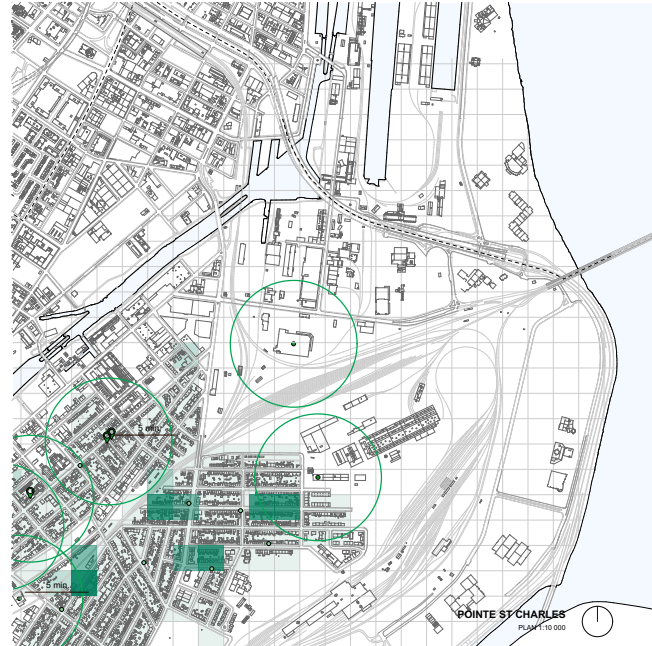
4. Proximité d'infrastructures (autoroute, train, REM) : barrières physiques et visuelles, nuisances sonores.

5. Désert alimentaire : absence de service de proximité, en particulier alimentaire (épicerie, restaurant, potager).

6. Déficit de biodiversité : surfaces imperméables et absence de végétation, discontinuité des espaces verts entre le canal et le fleuve ne permettant pas le déplacement de la biodiversité et causant des îlots



- train de marchandise
- AMT
- via rail
- autoroute
- REM
- routes secondaires



LEGENDE

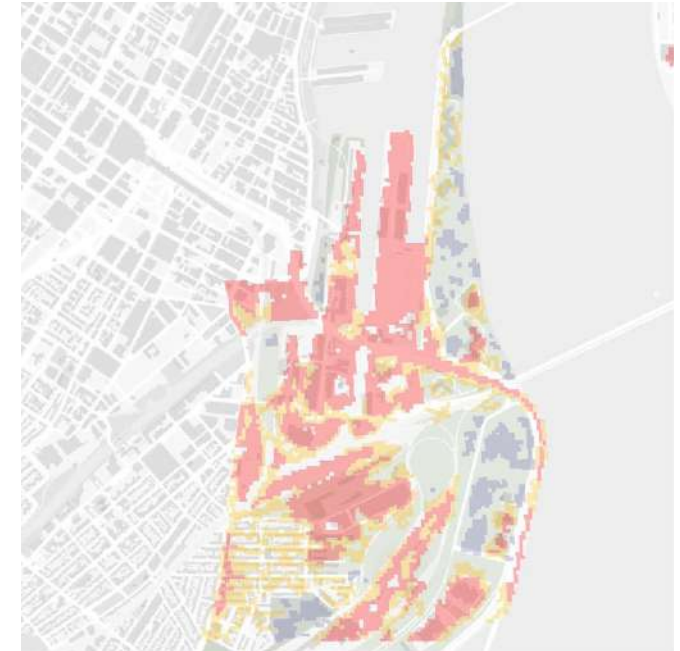
Superficie consacrée à l'agriculture urbaine (m²/habitant)

Milieux repris pour l'analyse:
 - jardins communautaire
 - bacs implantés sur les balcons
 - potagers urbains

- 0 m²
- 0 à 3 m²
- 3 à 8 m²
- 8 à 10 m²
- 10 à 20 m²
- 20 m² et plus

Autres sources de nourritures

- Point de cueillette paniers LUFA
- Épiceries
- Dépanneurs



ILOTS DE CHALEUR

- température de surface beaucoup plus chaude que la moyenne
- température de surface un peu plus chaude que la moyenne

ILOTS DE FRAICHEUR

- température de surface plus fraîche que la moyenne

COUVERT VÉGÉTAL

- canopée végétale



4.2 OPPORTUNITÉS

7. Terrains contaminés: plusieurs terrains contaminés, en particulier au bord du fleuve (ces terrains ont un haut niveau de contamination).

1. Nombreux espaces vacants favorisant la restructuration du territoire en un lieu de destination et d'emplois.

2. Patrimoine bâti et savoir-faire: bâtiments patrimoniaux occupés ou vacants, sites d'intérêts archéologiques, savoirs-faires historiques.



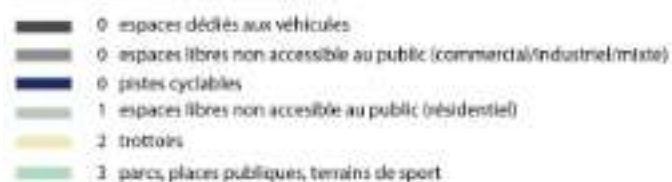
TYPES DE SOLS



CONTAMINATION DES SOLS



Différents types d'espaces de vie



PATRIMOINE BÂTI

- lieux ou bâtiments à caractère historique
- Silo #5 (1)
- Farine Five Roses (2)
- Première station de pompage de Montréal (3)
- Poste d'incendie Mill & Oak (4)
- P&H Milling Group (5)
- Canada Packers (6)
- Tour du Canadian National (7)
- Monument irlandais de Montréal (8)
- Bâtiment 7 (9)
- Habitat 67 (10)
- Maison Saint-Gabriel (11)

NOTE : Suite de la légende à la page suivante.



3. Proximité avec le centre-ville de Montréal, le canal de Lachine et le fleuve Saint-Laurent.

4. Gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie dans un réseau de partage entre les différents usages.

5. Phytoremédiation: potentiel expérimental en matière de décontamination.



SAVOIR FAIRE HISTORIQUE



présent

- Métallurgie - Les Forges de Montréal (3)
ViaRail (c)
- Verrier - Espace Verre (4)
- Distillerie (boissons alcoolisées) - Distillerie Sazerac (b)
- Minoterie (céréales) - Farine Five Roses (2)
P&H Milling Group (5)
Canada Malting (a)

perdus

- Tannerie - travail du cuir
- Ébénisterie - travail du bois
- Agriculture - travail de la terre

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

- site d'intérêt archéologique à fort potentiel
- site d'intérêt archéologique

NOTE : Légende de la carte opportunité 2.

RÉSEAU ÉNERGÉTIQUE



- bâtiments avec potentiel de rejet de chaleur**
- industrie agroalimentaire (Farines Five Roses, ...)
 - industrie ferroviaire (Ateliers du CN, ...)
 - transport maritime (Ray-Mont, etc...)
 - production d'alcool artisanal (distilleries, ...)
 - production audiovisuelle (MELS, ...)
 - grands entrepôts (Costco, ...)



- zone ou bâtiments grand(e)s consommateurs(trice) d'énergie**
- industrie maritime (quais, ...)
 - industrie ferroviaire (Gare Centrale, ...)
 - complexe religieux (Église Notre-Dame, ...)
 - complexe scolaire (ETS, ...)
 - complexe sportif (Centre Bell, ...)

notes : Les principaux bâtiments consommateurs d'énergie correspondent aux plus grands producteurs de chaleur et de déchets.



ÉNERGIR (Chaleur et Climatisation Urbaines)
réseau de chauffage et de climatisation qui alimente le cœur du centre ville.

TYPES DE SOLS

- sédiments sablonneux**
complexe de till intermédiaire (sable, gravier, limon)
- sédiments argileux**
sédiments d'eau profonde (argile, limon)
- sédiments mélangés**
dépôts de till non-différenciés (surtout till)
- remblai**
excavation de terre de la construction du métro
- asphalte**
quai du port

CONTAMINATION DES SOLS

- sols contaminés**
hydrocarbures (pétroliers, volatiles, polycyclique)
métaux et semi-métaux
substances organiques toxiques
azotes, sulfures, soufres



5 PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'AVENIR

La partie suivante détaille les quatre grands principes constitutifs d'une vision commune, pensée pour le secteur et apte à inspirer son avenir.

1

COHABITATION

Conserver les industries
Mixité des usages
Ateliers d'artistes et d'artisans
Abordabilité
Services de proximité
Densité

2

ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Création d'espaces publics
Lieu de destination
Pédagogie patrimoine
Biodiversité
Réduction des îlots de chaleur

3

MOBILITE ET ACCESSIBILITE

Désenclavement
Accès aux quartiers voisins
Accès au canal et au fleuve
Valorisation de la mobilité douce
Sécurité des piétons et des cyclistes

4

INNOVATION

Co-conception
Écoquartier
Réseau urbain d'énergie
Phytoremédiation
Gestion locale des eaux de pluie
Gestion des déchets
Économie circulaire

Cohabitation

La fonction principale du secteur devrait demeurer celle des emplois reliés à la production manufacturière et artisanale. Ces activités peuvent en effet jouer un rôle d'importance à plusieurs égards pour l'avenir du secteur, en agissant sur sa vitalité économique et urbaine, mais aussi culturelle, éducative et sociale. La cohabitation des usages se veut néanmoins une des clés de réussite dans la consolidation de cette fonction d'emploi spécifique. Elle offre en effet une opportunité de mixité et de densité nécessaire à l'implantation de services publics et à l'amélioration générale du cadre de vie autour des lieux de production. Cette cohabitation au service de la fonction d'emplois se base donc sur un zonage restrictif dans les zones autorisant le résidentiel et les commerces, en limitant la hauteur des édifices et la prolifération des logements aux dépens de la présence d'entreprises et d'ateliers. Usages d'habitation, de commerces, d'éducation et de loisirs agissent alors en synergie avec l'usage d'emploi pour former un quartier dynamique et résilient.

Espaces publics et patrimoine

Richement constitués de bâtiments, d'infrastructures, de savoirs-faires et de paysages, les éléments patrimoniaux du secteur devraient être valorisés et des espaces publics devraient être créés ou enrichis en considérant leur emplacement, de sorte à les ancrer au cœur de l'animation urbaine future du secteur. L'implantation de parcs, de places, de lieux de rassemblement ou de promenades vertes offre en effet la possibilité de tisser une trame d'espaces publics intérieurs ou extérieurs attrayante et conviviale au service de la transmission patrimoniale. En contexte extérieur, cette implantation permet également de préserver le patrimoine naturel relié à la biodiversité et de réduire les îlots de chaleur pour un secteur plus durable. Une telle valorisation permet par ailleurs de soutenir une vitalité récréotouristique et culturelle dans le secteur, en s'appuyant sur ses ressources locales. Ainsi réactualisés, les éléments tant matériels qu'immatériels du secteur deviennent dès lors des piliers du redéveloppement économique et urbain, aptes à en faire un lieu de destination.

Mobilité et accessibilité

Le désenclavement du secteur offre une opportunité double de sécuriser et de valoriser les voies d'accès, tout en permettant sa promenabilité ainsi que sa reconnexion avec les quartiers environnants. Ainsi, un traitement des voies de circulation en appui aux transports en commun et aux mobilités douces est à considérer afin de créer des modes de circulation conviviaux, aptes à attirer les visiteurs sur ce territoire. Des liens programmatiques avec les autres quartiers (Pointe-Saint-Charles, Griffintown et Ville-Marie) et les axes de circulation (canal de Lachine, pistes cyclables vers le Vieux-Port, la Cité du Havre et la Rive Sud) sont également à penser afin d'ancrer la présence du secteur global Bridge-Bonaventure dans une vitalité urbaine plus large.

Innovation

L'innovation commence par le processus de conception. À travers le regroupement des organismes et entreprises du secteur, un processus de co-conception a été initié pour formuler une vision préliminaire. Ce processus devrait se poursuivre dans les prochaines phases, avec des acteurs multidisciplinaires, incluant des acteurs locaux, mais aussi institutionnels et privés pour co-construire un quartier durable et ancré dans son contexte existant. Grâce à l'intelligence collective, et par l'anticipation de développements futurs discutée dans cette consultation publique, des propositions innovantes sauront émerger.

En terme d'innovation, nous proposons par ailleurs de repenser le traitement des terrains contaminés par la phytoremédiation ainsi que la gestion des eaux, des déchets, et de l'énergie avec des principes d'économie circulaire. Les entreprises existantes pourraient de plus faire partie d'un réseau de partage de ressources rendant ainsi leur présence d'autant plus légitimes dans le quartier.

6 COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS



PLAN DE SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Légende

- Piste cyclable
- Lignes de bus existantes
- Espaces verts existants (reboisé)
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- 📍 CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie

- Voies ferrées (usages industriels, commerciaux et transport de personnes)
- REM (avec station Bassin Peel)
- Arrêts et ligne de bus ajoutés
- Aménagement public sous l'autoroute
- Axe patrimonial piéton et cyclable
- Espaces verts existants (à reboisé)

- Parcs et espaces publics ajoutés
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- 📍 CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie
- 📍 Emplacements Bixi ajoutés
- Coeur du projet





Vue sur les silos de Canada Maltage

Suite à l'analyse des défis et opportunités du site, et considérant nos attentes et besoins pour l'avenir du secteur, nous formulons les commentaires et recommandations suivants :

#1 Préserver et affirmer la fonction économique du secteur

Constat :

La vitalité économique d'une métropole comme Montréal se fonde sur l'existence de lieux de production d'échelle locale, à l'instar des ateliers de production artisanale et artistique reliés aux métiers d'art. Ceux-ci constituent en effet des sites acteurs de l'économie locale et régionale, proposant des modèles d'entrepreneuriat innovants et capables de développer un bassin de mains-d'oeuvre important. Le marché liées aux productions des métiers d'art présente une demande constante. Il apparaît également important de soutenir et de créer les écoles-ateliers qui assureront la formation de la relève dans ce domaine et, ainsi, le maintien de ses retombées économiques.

Le carrefour Mill / Riverside possède l'avantage de constituer, d'ores et déjà, un poumon d'emplois et un lieu de formations pour des pratiques reliées aux métiers d'art (considérant la présence d'Espace Verre et des Forges de Montréal), auxquelles s'ajoutent des entreprises manufacturières qui témoignent d'une activité régulière et prospère. Compte tenu de la disponibilité actuelle et à venir de sites à requalifier, ainsi que des retombées économiques positives des activités d'emplois susmentionnés, un potentiel de développement en ce sens est à considérer. Une telle réalisation apparaît d'autant plus pertinente à mettre en oeuvre puisque le besoin d'espaces pour la formation et la pratique dans le domaine des métiers d'art est avéré depuis plusieurs années. De plus, ce territoire constitue un des derniers situés dans les quartiers centraux de Montréal à pouvoir dédier ses réserves foncières à des emplois exigeants un zonage de type « industriel », requis par les activités dont il est ici question. Finalement, la présence d'atelier et d'entreprises manufacturières aux portes du centre-ville de la métropole, loin d'être vecteur de nuisances, relève au contraire d'une vision durable de la ville, en soutenant la proximité des activités de conception, création et production utiles à la société.

Recommandations :

- Préserver et renforcer les activités de productions artisanales et industrielles dans la vision d'avenir du secteur dans son ensemble, en vue d'en faire la clé de voûte de son redéveloppement économique et urbain ;
- Prendre en considération les besoins et les conditions d'opérations des activités de production lors de la planification des usages futurs du secteur global, en considérant notamment l'incompatibilité de certains usages (usages résidentiels, usages sensibles) à proximité²;
- Considérer l'implantation d'un centre de formation, production et diffusion liés aux artisans et aux métiers d'art au carrefour des rues Mill et Riverside comme zone mixte et de transition entre des usages incompatibles;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

#2 Intégrer une gradation des usages pour créer un milieu de vie à l'échelle du secteur

Constat :

L'attractivité d'un quartier naît d'une certaine diversité des usages. De fait, en offrant la possibilité de satisfaire un spectre large d'activités et de fonctions, un tel territoire s'assure de maintenir ses usagers dans son périmètre et de les voir évoluer à l'intérieur de celui-ci.

NOTES

² Parmi les industries en place, figurent celles relié à l'agroalimentaire. Dans le cadre de leur opération, des mesures de contrôle antiparasitaire sont nécessaires. Pour garantir la sécurité de tous, des distances d'éloignement des usages résidentiels et des usages sensibles sont à prévoir, lesquelles peuvent d'étendre d'au moins 100 mètres

6.1 Cohabitation



Attention! Les couleurs ne font pas référence aux couleurs de la classification des usages. Les couleurs représentent ici des groupes d'usages mixtes de type A, B, C.

- Programmation de type A**
Exemple: Habitations mixtes et abordables, bureaux, commerces de proximité, restaurants et espaces publics.
- Programmation de type B**
Exemple: Usages emplois (industries, artisans, artistes), résidences d'artistes et d'artisans considérant les distances d'éloignements, commerces de proximité et espaces publics.
- Programmation de type C**
Exemple: Espaces publics, évènementiel

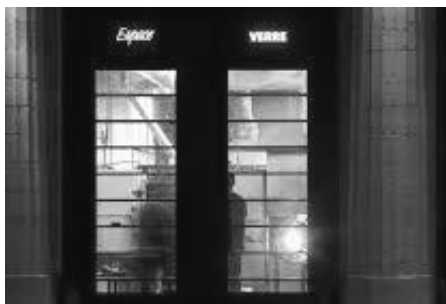
SCHÉMA DU PRINCIPE COHABITER



La réalité du carrefour Mill / Riverside s'avère en ce moment tout autre. Les usagers, et en particulier les travailleurs, font face à un choix quasi nul de lieux d'alimentation et de restauration et doivent sortir du secteur pour trouver des offres convenables. De plus, les espaces de convivialité et de loisirs figurent comme les grands absents de ce territoire. L'étude des besoins des résidents du secteur démontre également des besoins en terme d'institutions publiques. Ils témoignent de la possibilité de les implanter aux abords du carrefour Mill / Riverside afin d'animer et d'humaniser ce territoire. En anticipant les développements à venir, notamment avec l'implantation d'une station du REM, et dans une perspective de résilience, une mixité d'usages liée à l'habitat et aux commerces de proximité est également nécessaire afin de soutenir le développement global du secteur.

Recommandations :

- Assurer la préservation des usages d'emplois liés au zonage industriel tout en permettant l'implantation d'un quartier vivant et résilient par la mise en place d'une gradation des usages. Une telle gradation devrait intégrer des usages industriels, institutionnels, mixtes avec du logement, de bureaux et de commerces de proximité ;
- Répondre aux besoins des usagers actuels et favoriser l'attractivité du secteur pour les usagers à venir en implantant des espaces publics et de commerces ;
- Soutenir la présence actuelle et l'installation à venir de familles en implantant une école maternelle, primaire et secondaire au plan de développement futur ;
- Assurer la vitalité du territoire en implantant des lieux de convivialité et de loisirs tels qu'une maison de la culture, un centre sportif et des espaces d'événements et d'expositions ;
- Proposer des zones mixtes intégrant des fonctions résidentielles qui garantissent une accessibilité et une abordabilité des logements, et sans compromettre la présence et le développement des zones d'emplois liés aux industries et ateliers d'artisans et d'artistes ;
- Assurer l'intégration de toute nouvelle architecture en respect avec les caractéristiques paysagères et bâties du secteur ;
- Miser sur les ressources et compétences locales présentes et à venir pour créer des constructions de qualité et valorisant l'identité architecturale du secteur et des savoirs-faires locaux ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.



Atelier Espace Verre

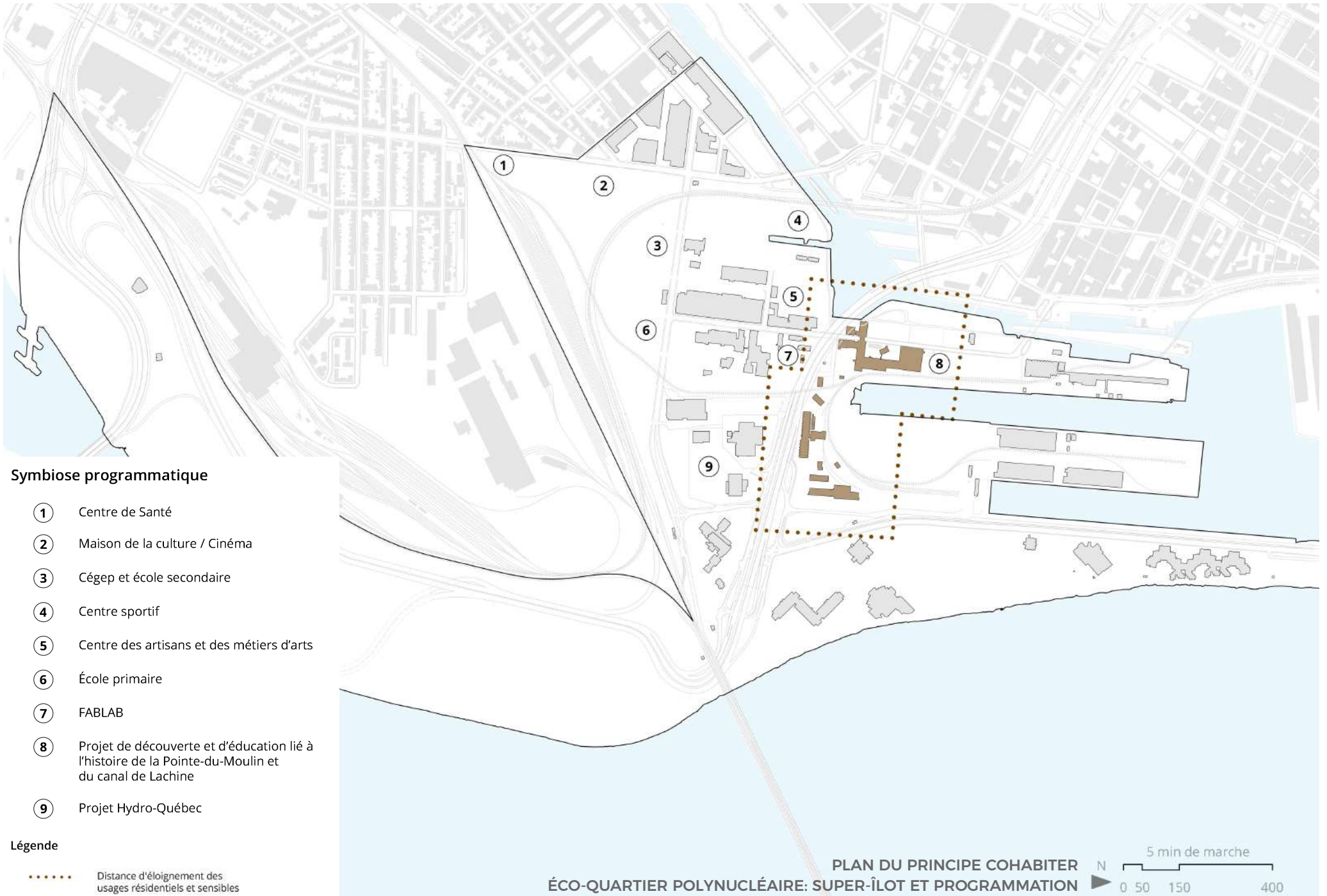


Atelier des Forges de Montréal

#3 Créer un centre artisan et des métiers au carrefour des rues Mill / Riverside

Constat :

La présence des artisans et des artistes dans les quartiers constitue une richesse identitaire, culturelle et économique unique à chaque territoire, quoiqu'encore trop peu considérée. En effet, bien qu'ils soient présents dans quelques quartiers de Montréal, un écho général résonne quant à la précarité des conditions d'occupation des ateliers par ces acteurs urbains. Dans le secteur Bridge-Bonaventure ou aux abords, plusieurs font ainsi face à l'insécurité de leur présence dans le futur. Ces lieux et ceux qui les animent agissent pourtant comme des moteurs de vitalité à plus d'un titre : au niveau économique, culturel, artistique et patrimonial, au niveau éducatif ou encore au niveau récréotouristique. Les deux lieux artisans déjà présents au carrefour Mill / Riverside, soit l'école de verre soufflé Espace Verre et le centre de conservation des pratiques de la forge Les Forges de Montréal, offrent en ce sens des modèles inspirants à consolider, développer et reproduire. Ils témoignent en effet du potentiel d'attractivité pour les visiteurs du secteur tout en offrant des perspectives d'emplois dans des domaines faisant face à une pénurie de main-d'oeuvre et à une demande croissante au Québec. En se plaçant comme des acteurs économiques et culturels dynamiques, les artisans trouvent ainsi toute leur place dans une vision du secteur fondée sur la fonction économique, tout en l'ouvrant à d'autres





Activité éducative pour une classe de secondaire aux Forges de Montréal

perspectives d'usages en faveur d'une cohabitation.

Recommandations :

- Faire du carrefour d'emplois Mill / Riverside un coeur artisan et de création pour le secteur, en y implantant des écoles-ateliers pour la formation, des ateliers et des FABLAB pour la conception et la production, ainsi que des bureaux dédiés à l'administration du Conseil des métiers d'art du Québec et d'autres organismes artisans ou artistiques ;
- Intégrer à ce carrefour des espaces d'éducation, d'interprétation et de loisirs autour des créations artistiques et artisanales, tels qu'un musée, des espaces d'expérimentation pour le public, des lieux d'expositions temporaires et à caractère événementiel, afin de soutenir l'attrait du secteur en tant que lieu de destination ;
- Planter de zones de résidences abordables pour les artisans et les artistes en formation ou en pratique aux abords de ce carrefour ;
- Considérer l'aménagement de ce carrefour comme une programmation intermédiaire entre des usages d'emplois et mixtes (voir recommandation #2) compte tenu de sa flexibilité dans la gestion des nuisances éventuelles ;
- Assurer l'intégration de toute nouvelle architecture en respect avec les caractéristiques paysagères et bâties du secteur ;
- Miser sur les ressources et compétences locales présentes et à venir pour créer des constructions de qualité et valorisant une identité architecturale et des savoir-faire locaux ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

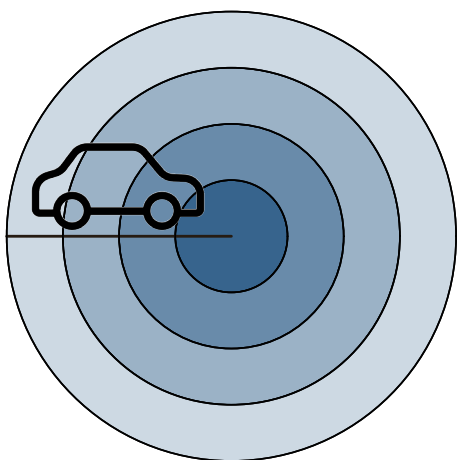
4 Redonner vie au secteur en implantant un écoquartier

Constat :

Les attentes du secteur en termes de vie à échelle humaine sont nombreuses, laissant la possibilité de proposer un modèle original pour les combler. Dans ce contexte, la notion d'écoquartier est à retenir. En effet, implanté dans un territoire, l'écoquartier permet d'assurer la qualité de vie des usagers par la création d'un milieu de vie intégré, abritant dans un périmètre à distance de marche les fonctions et services qui leur sont nécessaires. Les axes de transports routiers sont dès lors réduits pour favoriser la mobilité active. Du point de vue des espaces naturels, il contribue par ailleurs à soutenir la présence d'espaces verts et à enrichir les écosystèmes existants, tout en favorisant la création d'espaces de convivialité et de socialisation ainsi que la diminution des îlots de chaleur. À une distance de marche plus grande (20 à 30 minutes), les services nécessaires à une certaine densification ou les espaces naturels plus vastes trouvent également leur place afin de compléter les besoins de l'écoquartier. Ce modèle s'avère finalement compatible avec les activités de production artisanale et industrielle, en misant sur la proximité de tels lieux de production dans une perspective de développement durable.

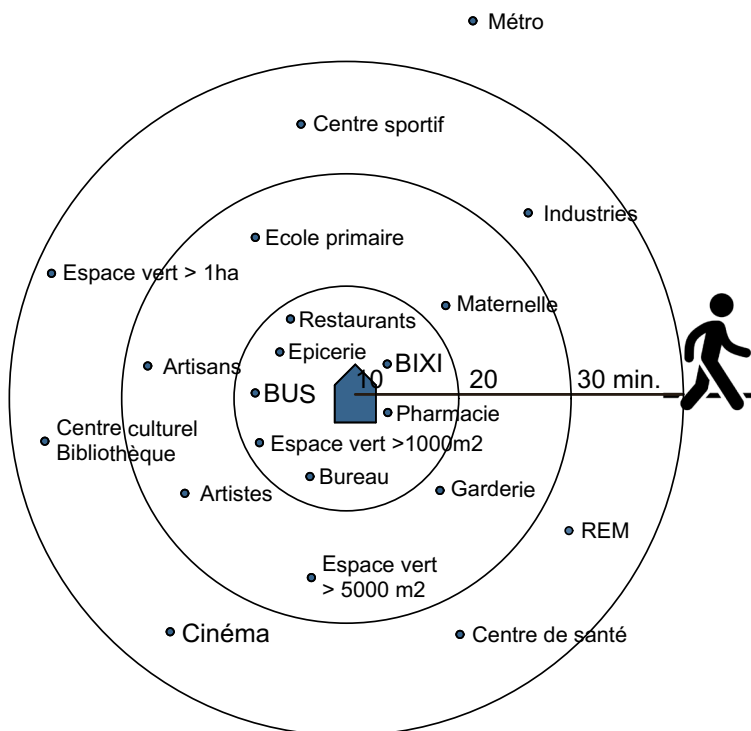
La constitution d'un tel écoquartier répond à une certaine dynamique de composition, en influençant la disposition des usages, des axes de mobilité et des espaces verts. À l'intérieur de l'écoquartier, il est par exemple possible de créer des centralités disposant de tous les services nécessaires aux habitants à une distance de marche de 10 minutes. Nous parlons alors d'un quartier polynucléaire puisqu'il contient plusieurs centralités formant des cellules connectées les unes aux autres. Chaque cellule constituée à une échelle humaine permet d'assurer les besoins des usagers et de soutenir leur épanouissement dans un milieu propice à la vie communautaire.

Un tel modèle, en prônant une approche holistique, nous apparaît propice pour revitaliser le secteur Bridge-Bonaventure,



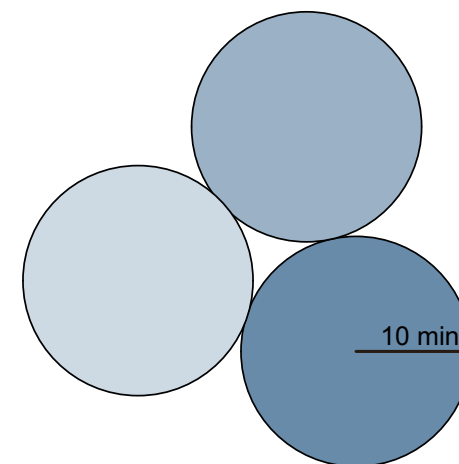
VILLE ACTUELLE: CONCENTRIQUE

Zonage des usages, manque de mixité des fonctions et de complexité, dépendance à l'automobile.



VILLE À DISTANCE DE MARCHÉ

Déterminant pour composer le milieu de vie: usages, espaces verts, mobilité, etc.



MODÈLE VILLE POLYNUCLÉAIRE

Création des centralités à distance de marche, des milieux de vie complets et complexes à échelle humaine.

répondre aux besoins de densification à venir et soutenir la création de milieux de vie attrayant et dynamique en soutien au pôle d'emplois actuellement existant.

Recommandations :

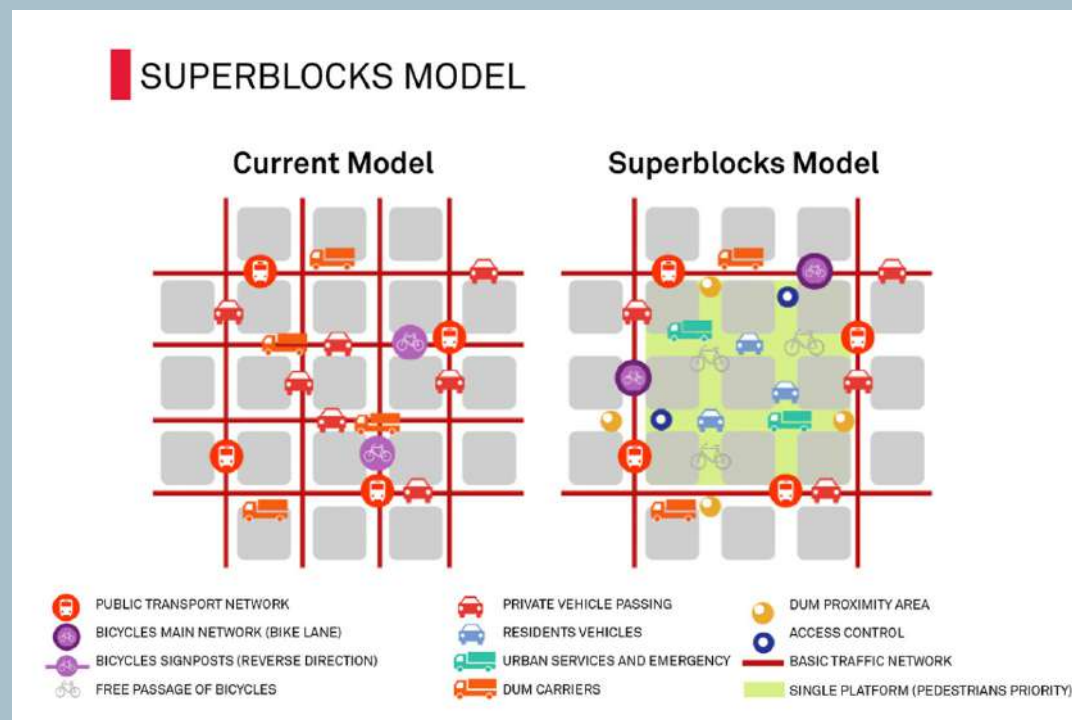
- Créer d'un milieu de vie vivant et épanouissant pour ses usagers en appliquant les principes de l'écoquartier dans ces zones d'usages mixtes et en soutien aux zones dédiées à l'emploi ;
- Mettre en place un zonage restrictif dans ces zones à usages mixtes, notamment au niveau des hauteurs, afin de conserver un cadre bâti à échelle humaine ;
- Préciser un périmètre d'implantation pour les usages mixtes qui garantissent l'épanouissement des lieux de production ;
- Adopter la notion de quartier polynucléique pour réduire les transports routiers et soutenir la mobilité active (voir recommandation #12) ;
- Réduire les îlots de chaleur en créant une trame verte à l'intérieur de la zone développée en écoquartier, en la connectant notamment aux richesses naturelles du secteur que sont le canal de Lachine et le fleuve Saint-Laurent ;
- Assurer l'intégration de toute nouvelle architecture en respect avec les caractéristiques paysagères et bâties du secteur ;
- Miser sur les ressources et compétences locales présentes et à venir pour créer des constructions de qualité et pour valoriser une identité architecturale et des savoir-faire locaux ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

PRÉCÉDENT

Superilles / super-îlots / superblocks, Barcelone, Espagne

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Le modèle de super-îlots de Barcelone est un exemple d'application du modèle de ville polynucléaire³. L'application de ses principes pour le futur développement du secteur Bridge-Bonaventure facilitera la cohabitation de nouveaux usages mixtes avec les industries en considérant les transports et en créant un milieu de vie de qualité supérieure à l'intérieur de chaque super-îlot. Dans le cas de Barcelone, la ville a repensé la mobilité en créant ce modèle pour faire face aux problèmes de pollution de l'air et d'îlots chaleur que vit actuellement Barcelone à cause du réchauffement climatique et du manque de verdissement.



Centdegres, Ajuntemet de Barcelona, 2017

EN SAVOIR PLUS

Un super-îlot représente une cellule carrée de 400m (10 min. de marche) de côté⁴. Dans cette cellule, les piétons sont devenus prioritaires sur les véhicules motorisés qui circulent «normalement» en périphérie du super-îlot. Les autobus et taxis sont également en périphérie. Les véhicules des résidents, les services municipaux et d'urgence peuvent circuler à l'intérieur, mais à une vitesse limitée à 10 km/h, et dans un parcours restreint, c'est-à-dire qu'ils doivent tourner à chaque intersection (voir schémas), créant ainsi des espaces publics à chaque intersection. Ces espaces sont destinés aux habitants ou dédiés au verdissement. Finalement, les livraisons sont aussi permises, mais seulement la nuit, et en dehors des heures de trajets des enfants vers l'école

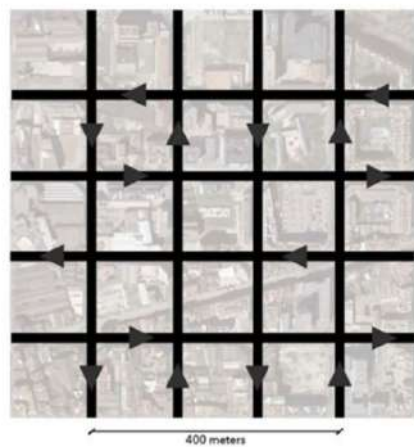
³Une ville polynucléaire ou polycentrique désigne un mode d'organisation de l'espace composé plusieurs unités présentant chacune différents degrés de centralité. Elle s'oppose à un modèle monocentrique

⁴ Cette mesure correspond à 9 blocs de la trame de Cerda.

Grâce à ce modèle qui permet une meilleure qualité de l'air et une réduction des îlots de chaleur, la qualité de l'espace public est améliorée. La qualité de vie pour les habitants est également augmentée par la sécurité qu'il apporte. On observe finalement une réduction des véhicules motorisés par l'utilisation de mobilités douces favorables aussi aux commerces de proximité.

Road hierarchy in a Superblock model

CURRENT SITUATION

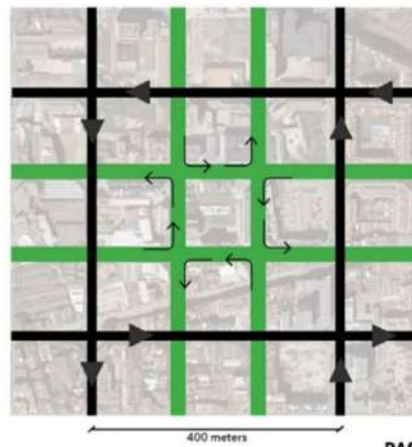


Basic network: 50 km/h



SOLE RIGHT: DISPLACEMENT.
HIGHEST AIM: PEDESTRIAN.

SUPERBLOCK



Local network: 10 km/h



EXERCISE OF ALL THE RIGHTS THAT THE CITY
OFFERS. HIGHEST AIM: CITIZEN.

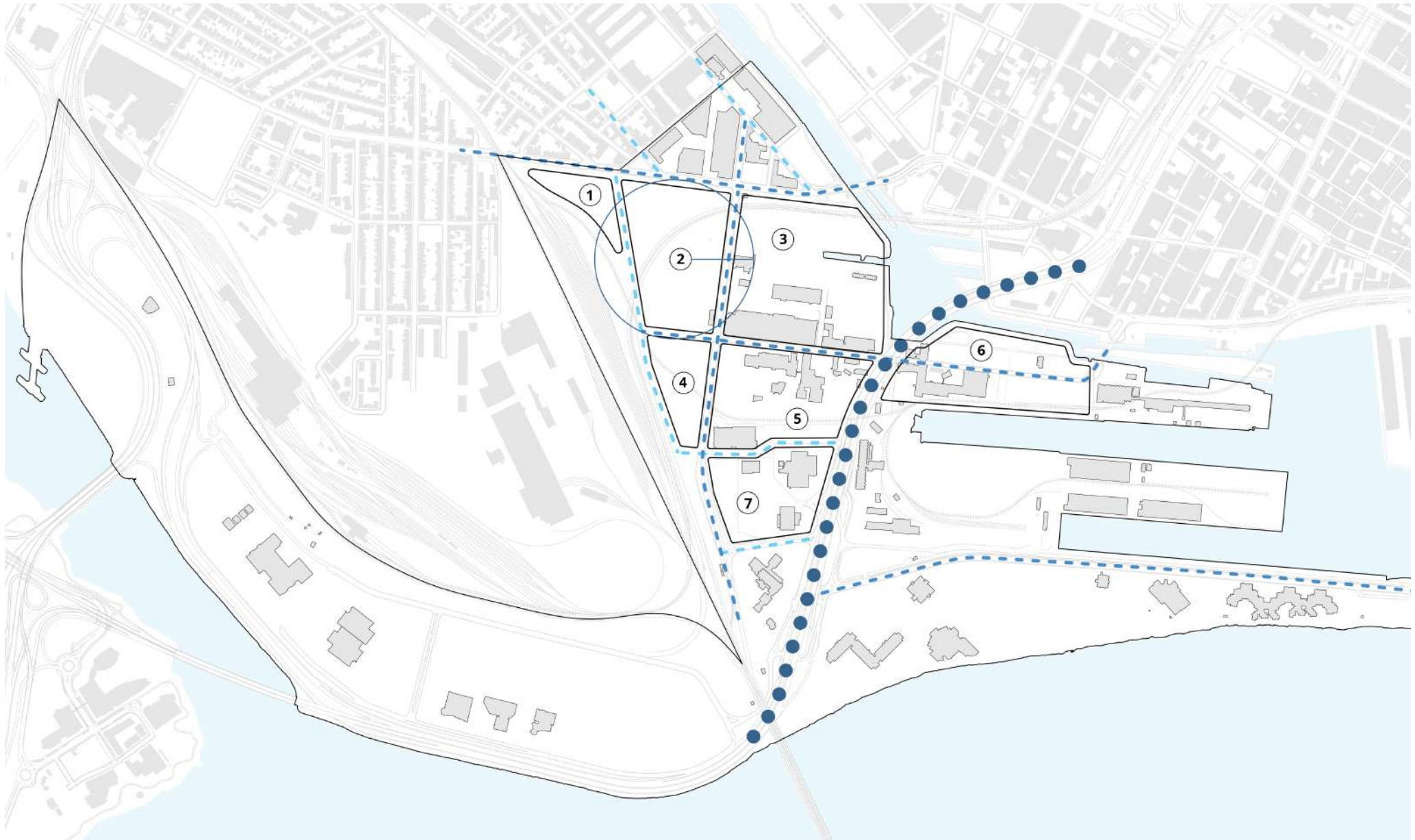
PASSING
VEHICLES
DO NOT GO
THROUGH



Centredegres, Ajuntement de Barcelona, 2017



Avant d'être définitif, le projet a été présenté à la population par des consultations citoyennes, puis mis en place dans une première phase de manière tactique, c'est-à-dire avec des aménagements temporaires réalisés par et pour les habitants du super-îlot.



Légende

- Autoroute Bonaventure requalifiée (dessous)
- Axes routiers principaux
- Axes routiers secondaires
- Limites des super-îlots

PLAN DU PRINCIPE COHABITER
ÉCO-QUARTIER POLYNUCLÉAIRE: SUPER-ÎLOT ET PROGRAMMATION

N } 5 min de marche
 0 50 150 400



#5 Développer l'attractivité du secteur en misant sur son potentiel récréotouristique

Constat :

Le secteur se trouve idéalement situé, entre le Vieux-Port et le canal de Lachine, deux des secteurs les plus touristiques de Montréal. Cette position se trouve encore renforcée au niveau du carrefour Mill / Riverside, faisant également office de carrefour des pistes cyclables vers le Vieux-Port, le canal, la pointe de la Cité du Havre et l'île des Soeurs. L'implantation à venir d'une station du REM constitue également un atout supplémentaire en termes d'accessibilité, apte à augmenter son taux de visites.



Piste cyclable existante vers le Vieux-Port et le canal de Lachine.

Recommandations :

- Miser sur la position stratégique du secteur pour faire du carrefour Mill / Riverside une destination récréative et touristique pour les usagers locaux ou de passage, en y implantant notamment un centre de formation, production et diffusion des artisans et des métiers d'art ;
- Intégrer l'interprétation et la valorisation des éléments de patrimoine comme fondement de l'attractivité récréotouristique ;
- Renforcer le lien avec le secteur voisin du Vieux-Port par l'aménagement d'un parc de loisirs et d'évènements au nord de l'actuelle piste cyclable sur l'emprise de la Pointe-du-Moulin, en y intégrant également les bureaux et les activités de Parcs Canada ;
- Assurer l'intégration de toute nouvelle architecture en respect avec les caractéristiques paysagères et bâties du secteur ;
- Miser sur les ressources et compétences locales présentes et à venir pour créer des constructions de qualité et valorisant une identité architecturale et des savoir-faire locaux ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

Création de superîlots

- ① Usages résidentiels et commerciaux
2 à 4 étages
80 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Centre de Santé
- ② Usages résidentiels et commerciaux
4 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Maison de la culture
+ Cégep et école secondaire
- ③ Usages résidentiels, évènementiels et industriels
4 étages
80 unités / ha. (20% social - 60% abordable - 20% familial)
+ Centre sportif
+ Centre des artisans et des métiers d'arts
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ④ Usages résidentiels
4 à 6 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ École primaire
- ⑤ Usages industriels
4 à 6 étages
+ FABLAB
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑥ Usages évènementiels et industriels
+ Projet de découverte et d'éducation lié à l'histoire de la Pointe-du-Moulin et du canal de Lachine
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑦ Usages industriels
+ Projet Hydro-Québec
+ Projet distillerie Sazerac

PRÉCÉDENT

Technopôle Angus, Rosemont, Canada Ecoquartier axé sur l'emploi, 2025

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Le Technopôle Angus est un projet d'Écoquartier qui va voir le jour en 2025, à Montréal. Le projet est un exemple pertinent de développement durable, avec des composantes mixtes et axées sur l'emploi. La volonté initiale était de créer milieu de vie susceptible d'attirer et de retenir les entreprises sur le site. Sa composition nous a inspirés pour déterminer des «conditions» des super-îlots du secteur Bridge-Bonaventure.



Provencher Roy, 2017



Technopôle Angus

EN SAVOIR PLUS

Le projet du Technopôle Angus est mené par la Société de développement Angus. Avec une équipe multidisciplinaire, ils ont formulé cinq orientations: la création d'emplois, l'intégration harmonieuse du site au tissu urbain existant, la gestion écologique du cadre bâti par un réseau urbain d'énergie, une gestion passive des eaux et des infrastructures, une appropriation du site par les gens du milieu et la rentabilisation financière du projet. Finalement, ils ont construit 86 000 m² de surface brute de plancher, sur un terrain de 37 000 m², qui était initialement contaminé. Étant donnée la portée du projet, la construction va se faire en 4 phases de développement pour terminer en 2025.

Ce projet démontre aussi que l'élaboration de phases pour le développement du secteur Bridge-Bonaventure sera nécessaire étant donné l'étendue du secteur. La chronologie devra intégrer en premier lieu la décontamination des terrains contaminés.

CONDITIONS TECHNOPOLE ANGUS

400 unités habitation
45% résidences
52 % emplois
3% commercial
Stationnement Sous-sol

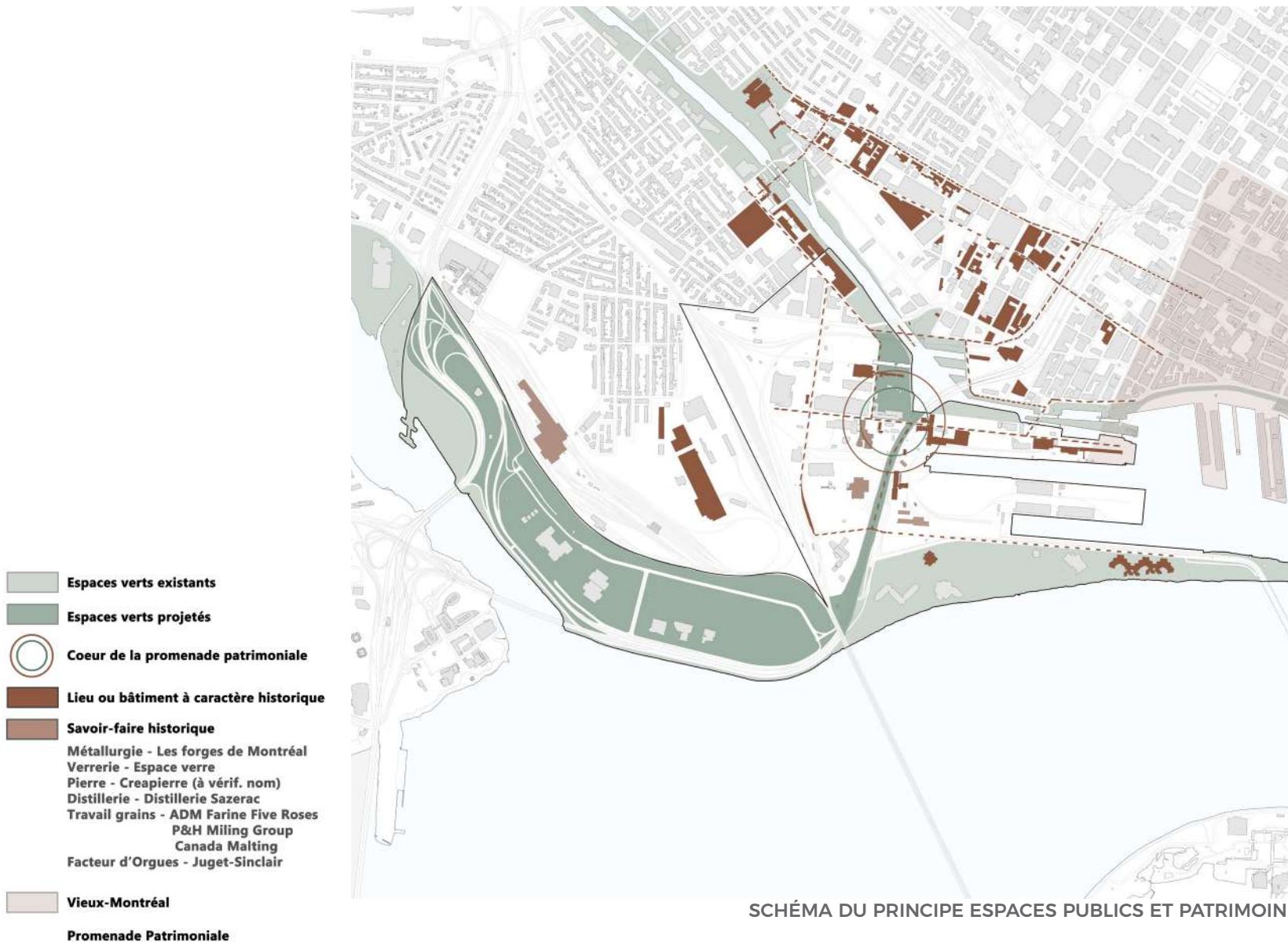
80 % abordables
20 % sociales
35 % avec min. 3 chambres
48 % occupation sol
108 unités habitations / ha
min. 80 hab./ha transports
25 % espaces verts
4 à 6 étages + attique

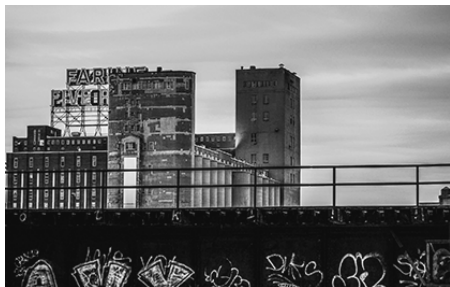


Technopole Angus

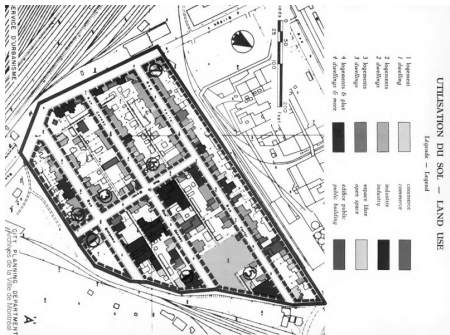


6.2 Espaces publics et patrimoine





Farine Five Roses

Black Rock
Montreal Irish Monument

Goose Village



Les Forges de Montréal

#6 Intégrer des espaces publics pour la vie et l'épanouissement communautaire

Constat :

Les espaces publics jouent un rôle sur l'expérience que font les usagers d'un territoire, tout en contribuant à la création de liens communautaires au sein de ce dernier. Ils permettent ainsi de pacifier et d'humaniser les espaces urbains. Ils offrent également des lieux d'expressions publiques ou libres, utiles à la parole citoyenne et à l'éducation populaire. Lorsqu'il s'agit d'espaces verts, il contribue par ailleurs au bien-être physique et psychologique des usagers.

À cet égard, une vision complète est à créer pour le secteur Bridge-Bonaventure. De fait, le caractère déshumanisé de ce territoire s'explique notamment par le manque total à certains endroits d'espaces publics de rencontre et/ou de déambulation. Les espaces existants, notamment le long du canal de Lachine, apparaissent quant à eux déconnectés du reste du secteur.

Recommandations :

- Créer une meilleure connexion des espaces publics et verts existants avec le reste du territoire ;
- Implanter de nouveaux espaces publics, extérieurs ou bâtis à l'échelle du secteur au complet pour soutenir un milieu de vie communautaire ;
- Proposer une planification cohérente et en synergie avec d'autres éléments du territoire, tels que le patrimoine, le paysage et les espaces de biodiversité ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

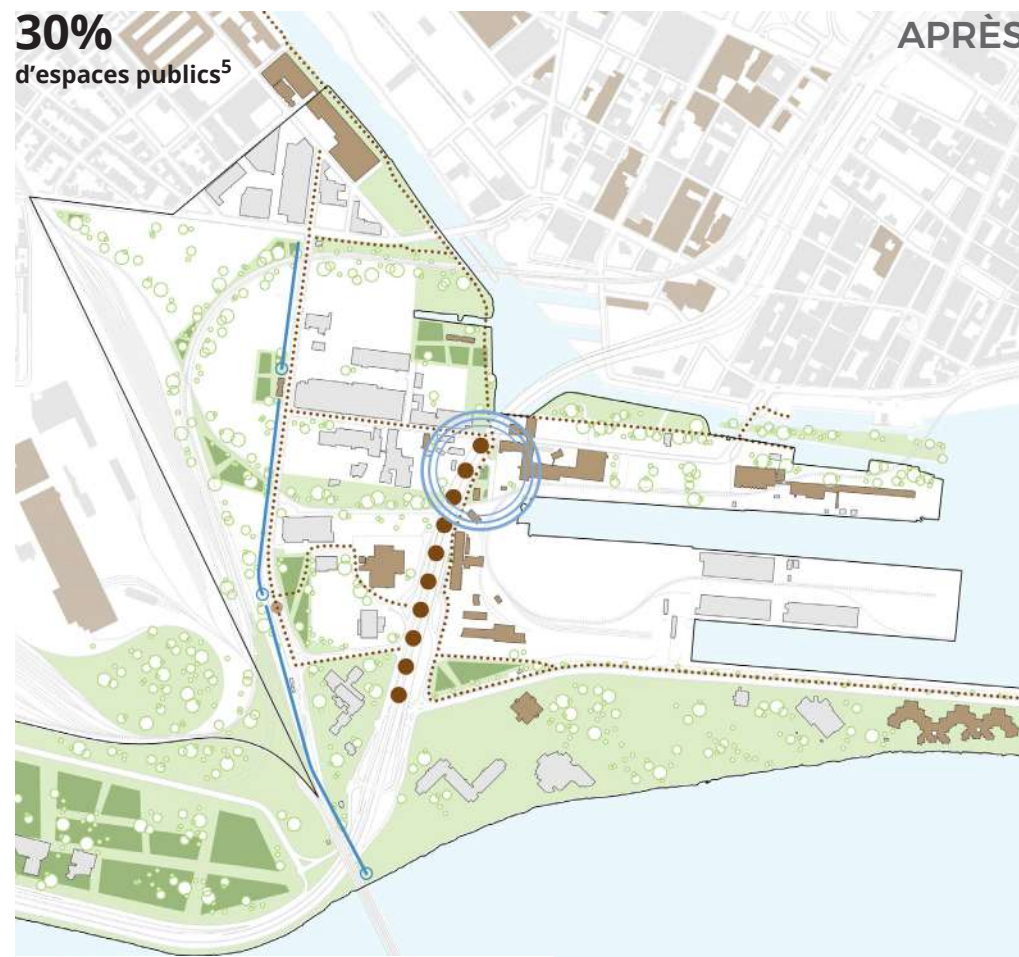
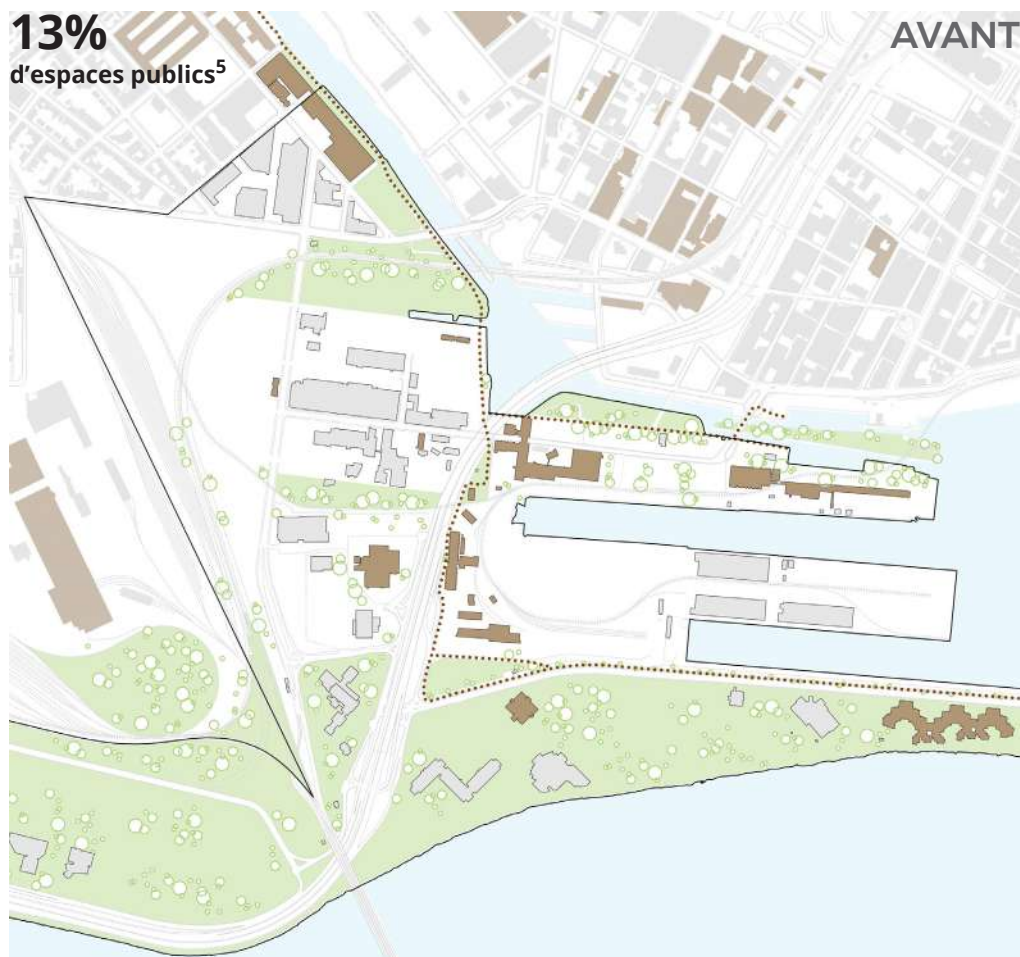
#7 Prendre appui sur les éléments d'intérêt patrimonial pour planifier les usages et définir le parcours d'une promenade

Constat :

Le patrimoine, loin de constituer un simple artéfact dans les quartiers, a la capacité d'inspirer une vision d'avenir originale et respectueuse de l'esprit des lieux. En tant que société responsable de l'héritage qui nous a été légué, nous avons par ailleurs le devoir d'assurer sa préservation, sa connaissance et sa valorisation auprès des générations actuelles et futures.

Compte tenu de la richesse patrimoniale du secteur, marquée par des sites, des bâtiments, des perspectives, des pratiques et des savoir-faire, le redéveloppement à venir devrait prendre forme autour de l'ensemble de ces éléments en vue de révéler l'identité passée du secteur et de tisser des liens avec sa vocation présente et à venir. À travers la mise en lien de ces éléments patrimoniaux, des ponts au sein du secteur et avec les quartiers avoisinants peuvent également être créés en vue de soutenir la cohésion du territoire dans son ensemble.

Sans être exclusifs, nous avons concentré cet élément de vision sur les industries et productions manufacturières qui ont façonné le paysage et le développement du secteur au XIXe siècle. En effet, en misant sur la présence encore actuelle de lieux de production d'échelle artisanale et d'entreprises parfois centenaires, une opportunité est ici offerte de valoriser le passé historique du secteur et les éléments matériels et immatériels qui lui sont associés. De plus, en tant que porteurs de savoir-faire, les artisans oeuvrant dans les ateliers forment à eux seuls des transmetteurs de mémoire et jouent un rôle incontestable dans la construction de notre identité contemporaine. L'occasion est ainsi à saisir de miser sur leur présence pour soutenir l'appropriation de notre patrimoine et stimuler l'attractivité récréo-touristique et culturelle du secteur.



Légende

- Piste cyclable
- Espaces verts existants
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- Patrimoine bâti alentour

- ● ● Aménagement public sous l'autoroute
- Axe patrimonial piéton et cyclable
- Gestion in situ des eaux de ruissellement (+neige) vers un point bas
- Espaces verts existants (reboisés)
- Parcs et espaces publics ajoutés
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- Patrimoine bâti alentour
- Coeur du projet

PLAN DU PRINCIPE ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

NOTES
⁶ Espaces publics sans les rues, routes et ruelles.





Habitat 67

INSPIRATIONS



Promenade plantée (Paris)



Highline (New York)



Parc linéaire de la Commune (Montréal)

NOTES

⁵ Les recommandations #8 à 11 devraient faire l'objet d'une planification synergique.

Recommandations :

- Valoriser et renforcer la présence des lieux de production artisanal et industriel comme élément issu de l'héritage industriel du secteur ;
- Planifier et aménager un parcours patrimonial général afin de mettre en lien les sites et points d'attrait patrimoniaux d'ores et déjà recensés dans le secteur et dans les quartiers avoisinants ;
- Planifier et aménager un parcours patrimonial spécifique relié aux métiers et aux savoir-faire autour des lieux de création et production actuels et à venir ;
- Valoriser les vues et les qualités paysagères du secteur à travers ces parcours ;
- Soutenir la place des piétons et des cyclistes sur ces parcours, en implantant les voies cyclistes et de promenades requises pour accéder aux différents sites d'intérêts ;
- Créer des liens avec le réseau cyclable et de promenades piétonnes déjà existants (canal de Lachine, Cité du Havre, Pointe-du-Moulin, Vieux-Port) ;
- Mettre à profit le potentiel de valorisation de l'espace sous l'autoroute Bonaventure (voir recommandation #8) pour développer ces parcours et pour faciliter l'accès aux lieux d'intérêt qui le bordent (Black Rock, Forges de Montréal, Espace Verre, ancien musée d'art Contemporain, entre autres) et soutenir une partie de la programmation attendue sous l'autoroute ;
- Assurer que tout développement en lien avec les propositions susmentionnées soit planifié en concertation avec le milieu et les acteurs concernés.

#8 Aménager l'autoroute Bonaventure pour en faire un lieu de destination et une ligne de connexion entre les quartiers du secteur ⁵

Constat :

Plusieurs exemples à travers le monde nous montrent qu'il est possible de réinventer l'utilisation des espaces sous les viaducs, les autoroutes urbaines et autres typologies d'infrastructures de transport pour en faire des lieux publics, tout en conservant la fonctionnalité des transports.

Jusqu'à présent perçue comme une barrière dans le secteur, l'autoroute Bonaventure possède elle aussi tout le potentiel de devenir un lieu de destination et une ligne de connexion entre les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie. De fait, l'espace interstitiel situé sous cette infrastructure routière offre un terrain d'expérimentation et d'innovation apte à répondre à plusieurs problématiques du secteur, tels que le morcèlement du territoire urbain, le manque d'espaces publics, l'absence de traversée sécuritaire et attrayant entre le canal et le fleuve en mobilité douce ou encore la présence d'îlots de chaleur à ses abords, tout en soutenant la cohabitation harmonieuse avec les industries aux abords. Son aménagement permettra donc de redonner vie à cette portion du secteur en lui conférant une échelle humaine nouvelle. En accord avec les principes du développement durable, son maintien permettra également de ne pas générer de déchets de démolition par la valorisation de la structure existante.

Recommandations :

- Concevoir un aménagement sous l'autoroute Bonaventure pour créer un espace public de premier attrait et assurer son utilisation et son animation par et pour les usagers du secteur, et ce, tout au long de l'année ;

PRÉCÉDENT

Im Viadukt Zürich, Suisse

A shopping area with 500 meters of creativity, design and pleasure

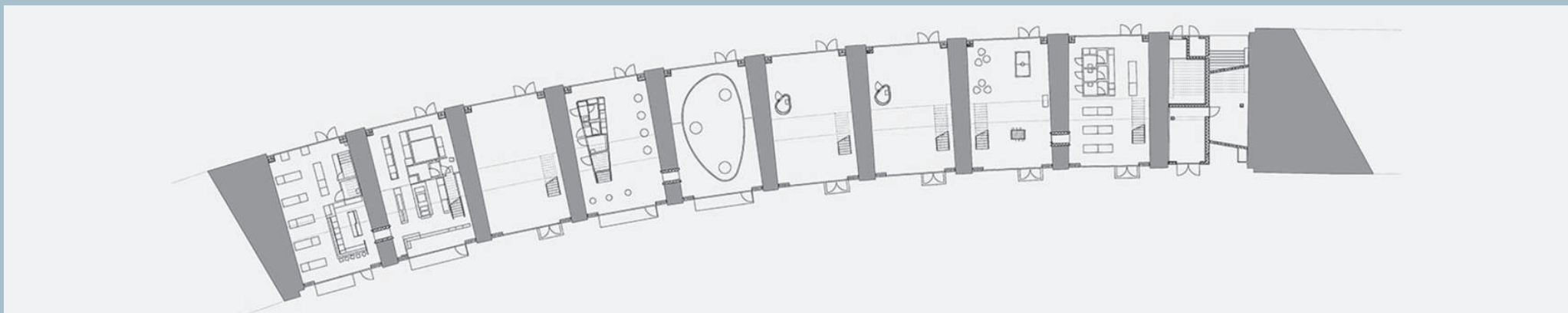
INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Im Viadukt sont des espaces aménagés sous un viaduc ferroviaire de 500 m de longueur, à Zürich, en Suisse. La programmation comprend des commerces, des restaurants, des bars, des galeries, des épiceries et des ateliers d'artistes. Le viaduc est alors devenu un lieu de distraction et de flânerie. On retrouve ce type de programmation dans de nombreuses villes, en particulier en Europe.

Ce précédent est entièrement composé d'espaces fermés à cause de la structure en arcs du viaduc. Nous nous sommes inspirés de ce projet pour proposer la construction des petits pavillons pour ponctuer l'aménagement du dessous de l'autoroute Bonaventure. Les pavillons pourraient accueillir des lieux de convivialité et de restauration, ou des ateliers d'artistes et d'artisans.



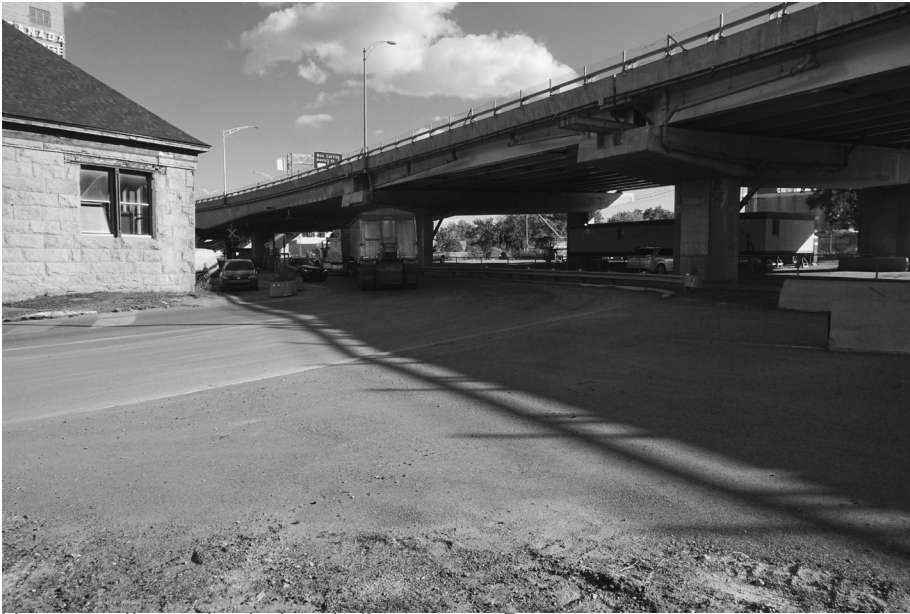
EM2N, 2010



- Prolonger la promenade linéaire prévue sous la portion de l'autoroute située en bordure du fleuve jusqu'à la rue Mill, et la connecter aux promenades du Vieux-Port et du canal de Lachine ainsi qu'au secteur de la Cité du Havre ;
- Implanter des pavillons à usages mixtes, en particulier au carrefour des rues Mill / Riverside et en lien avec le centre des artisans et des métiers d'art proposé (recommandation #3) ;
- Assurer et valoriser l'accès et la connexion entre les lieux d'intérêts patrimoniaux aux abords de l'autoroute, tels qu'Espace Verre, Les Forges de Montréal, la pierre des Irlandais Black Rock, ou encore l'ancien pavillon du Musée des Beaux-Arts ;
- Implanter une coulée verte ⁷ pour réduire les îlots de chaleur et soutenir l'épanouissement d'une biodiversité entre le canal de Lachine et le fleuve ;
- Intégrer des aménagements temporaires et des expérimentations d'usages selon les principes de l'usage transitoire et de la maîtrise d'ouvrage ;
- Créer un organisme local ou une table de concertation pour assurer la gestion, l'exploitation et la programmation de ce nouvel espace public.

NOTES

⁷ Promenade plantée d'arbres en espace urbain.



Vue actuelle sur le viaduc de l'autoroute Bonaventure, depuis le carrefour Mill-Riverside.



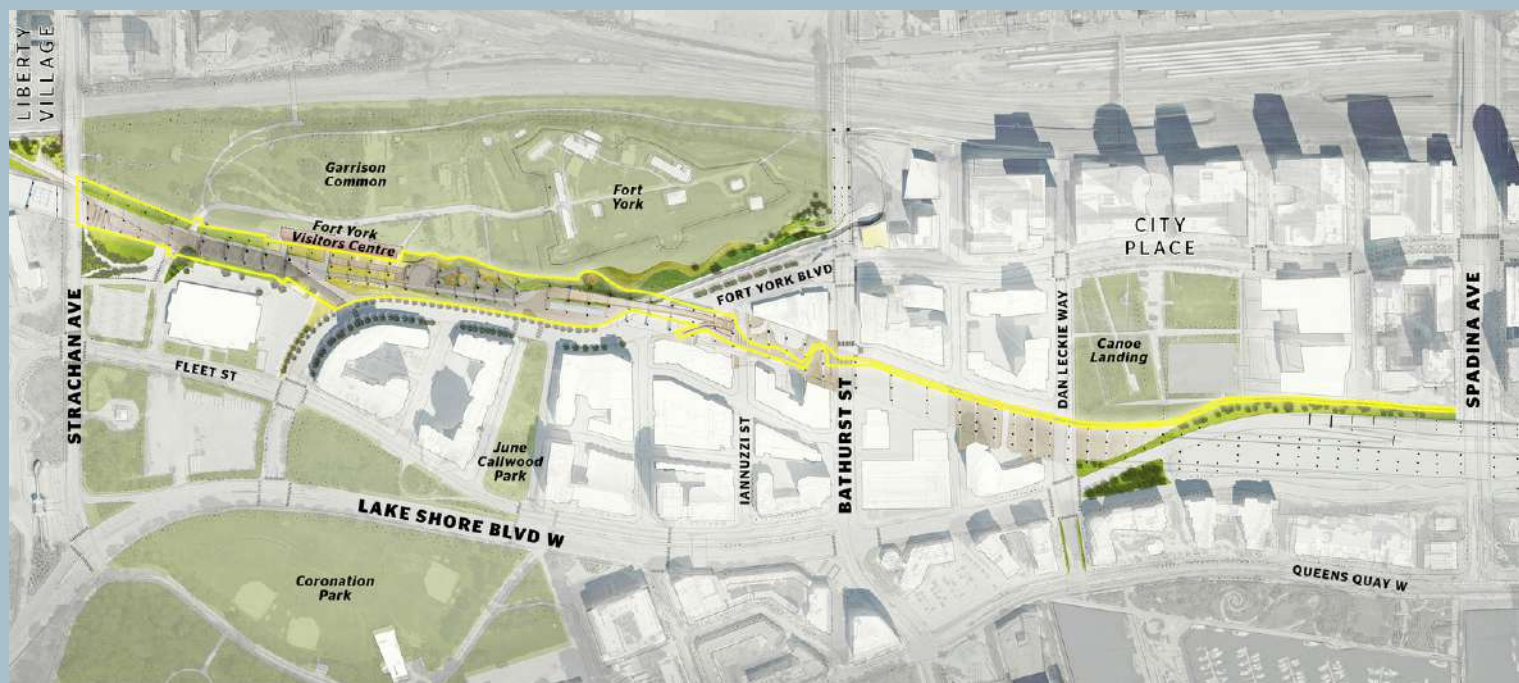
Vue actuelle sous le viaduc de l'autoroute Bonaventure, depuis le carrefour Mill-Riverside.

PRÉCÉDENT

The Bentway, Toronto, Canada

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

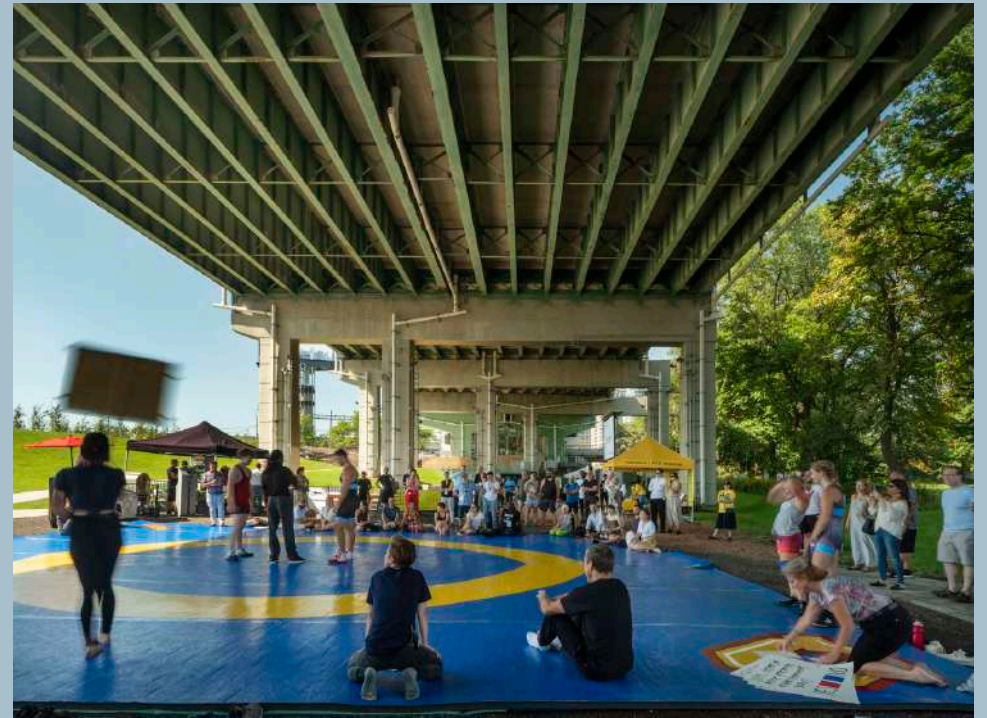
Ce projet est un exemple d'aménagement sous un viaduc d'autoroute au Canada. The Bentway se développe sur un peu moins de 2 km depuis 2018, à Toronto. Il s'agit d'un lieu public partagé, avec divers programmes et événements durant toute l'année. Ce précédent nous a particulièrement inspirés pour la diversité des usages proposés, avec des variations selon les saisons. On remarque aussi la riche intention de favoriser la créativité.



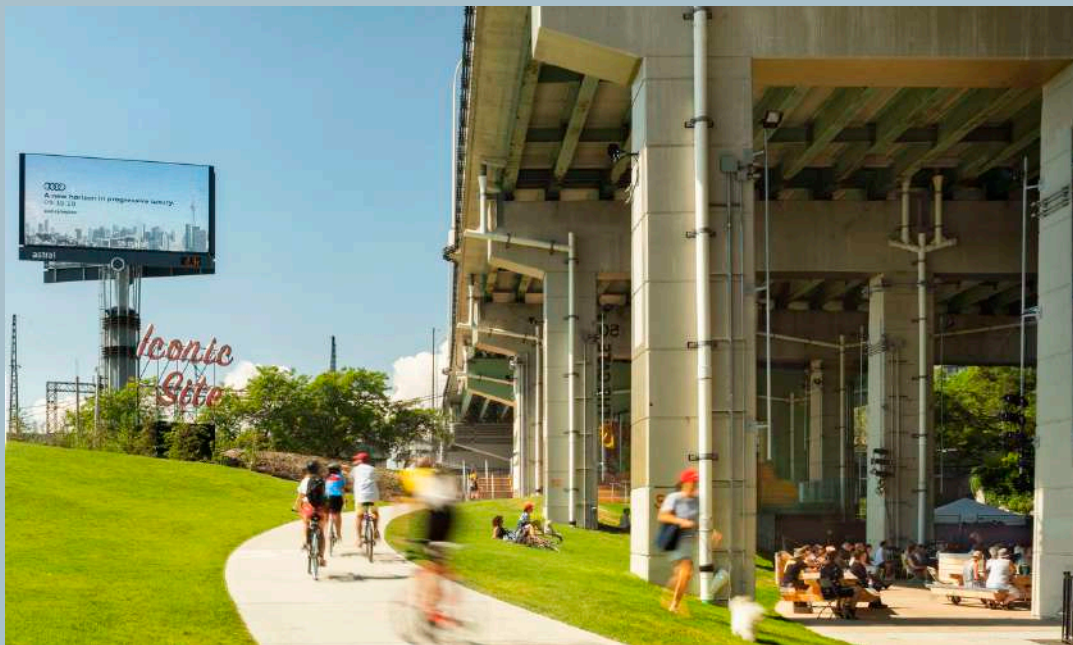
Archdaily, N. Lehoux, N. Pacampara, D. Militzer, A. Williamson, 2019

EN SAVOIR PLUS

Le succès de son intégration provient d'une vaste consultation publique menée auprès des voisins et des groupes d'utilisateurs potentiels pendant la conception. Aujourd'hui, la gestion, l'exploitation et la programmation de l'espace sont faites par «The Bentway Conservancy», un organisme à but non lucratif. Cela souligne l'importance d'une réflexion sur les usages programmés en amont et la nécessité d'avoir un organisme responsable de faire vivre le lieu.



Archdaily, N. Lehoux, N. Pacampara, D. Militzer, A. Williamson, 2019

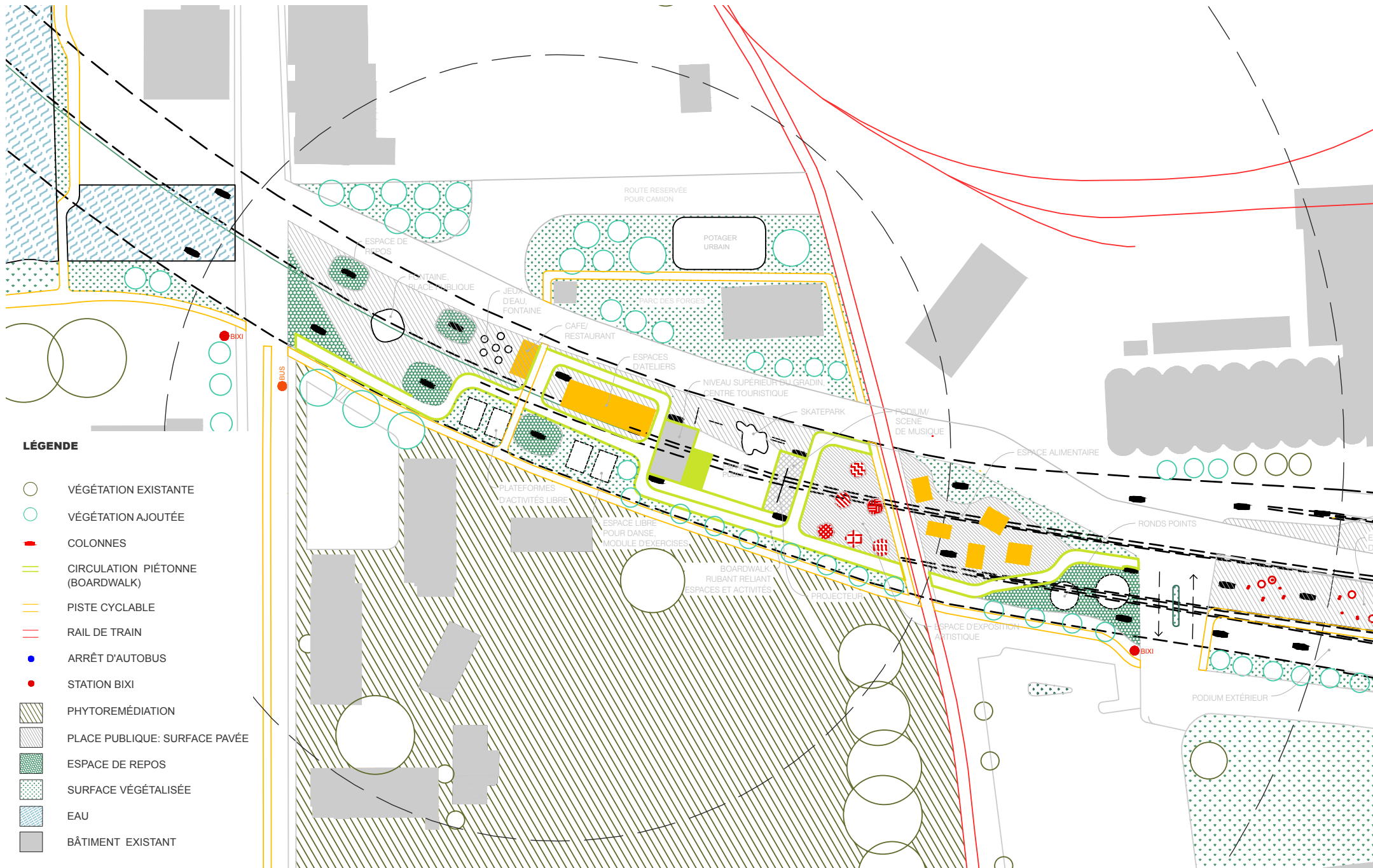


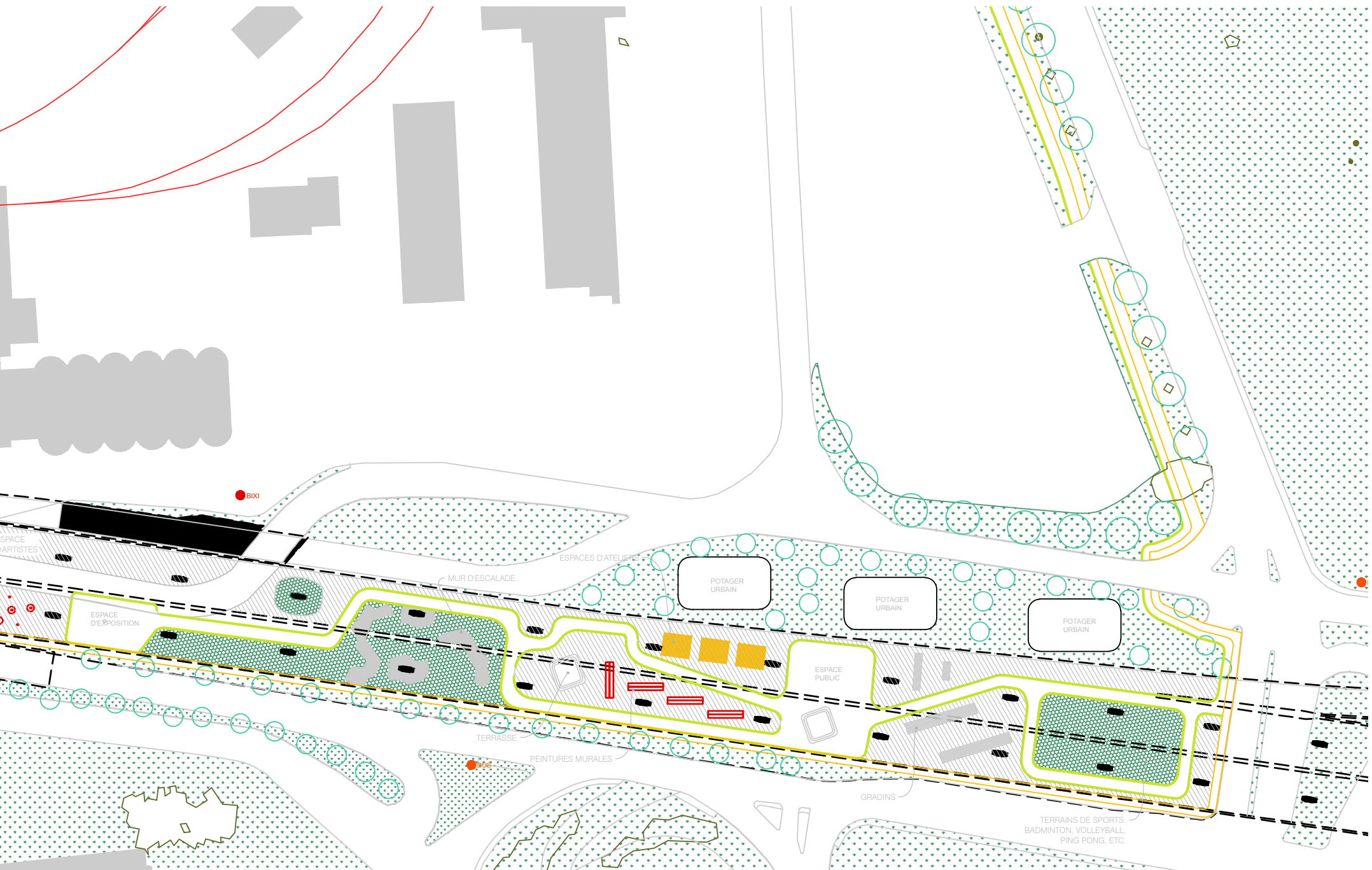


Vue actuelle sur le carrefour Mill-Riverside.



CROQUIS PERSPECTIVE DE LA RECOMMANDATION D'AMÉNAGEMENT SOUS L'AUTOROUTE BONAVENTURE





PLAN DE LA RECOMMANDATION D'AMÉNAGEMENT SOUS L'AUTOROUTE BONAVENTURE





CROQUIS PERSPECTIVE DE LA RECOMMANDATION D'AMÉNAGEMENT SOUS L'AUTOROUTE BONAVENTURE

6.3 Mobilité et accessibilité

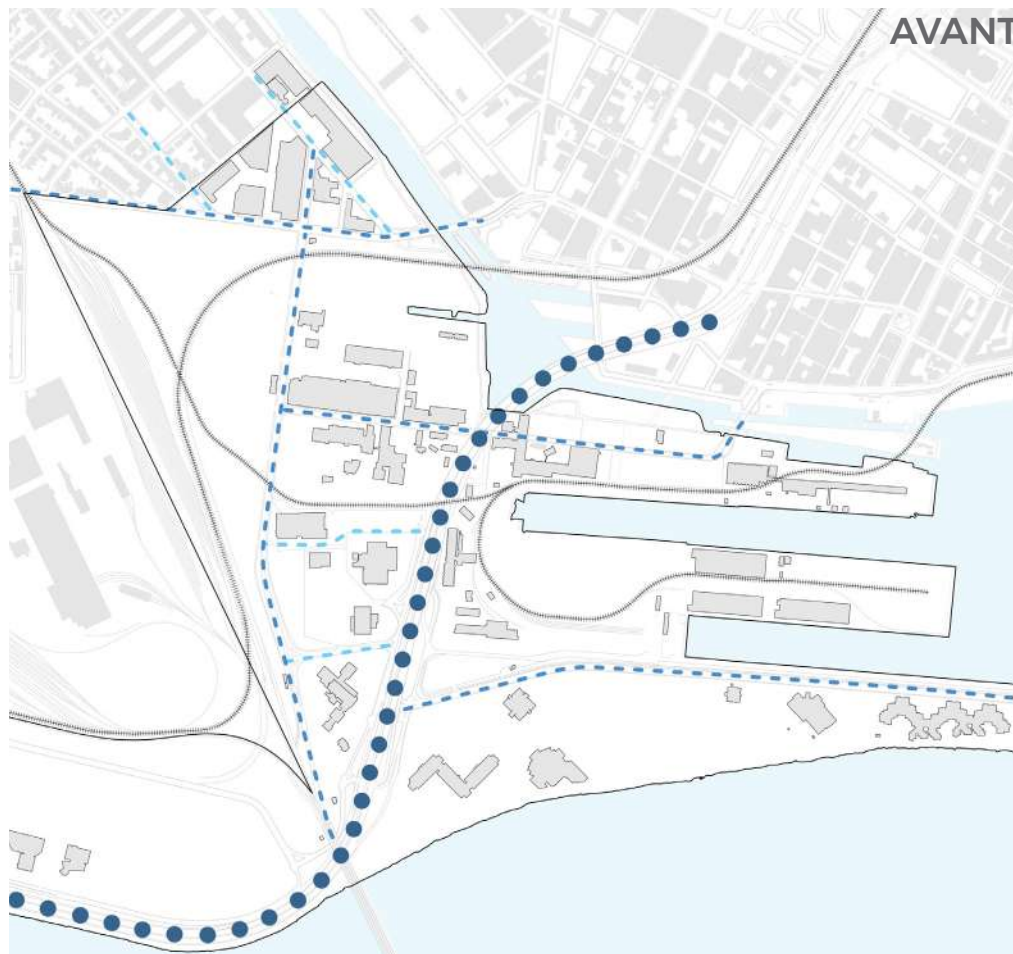


SCHÉMA DU PRINCIPE MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

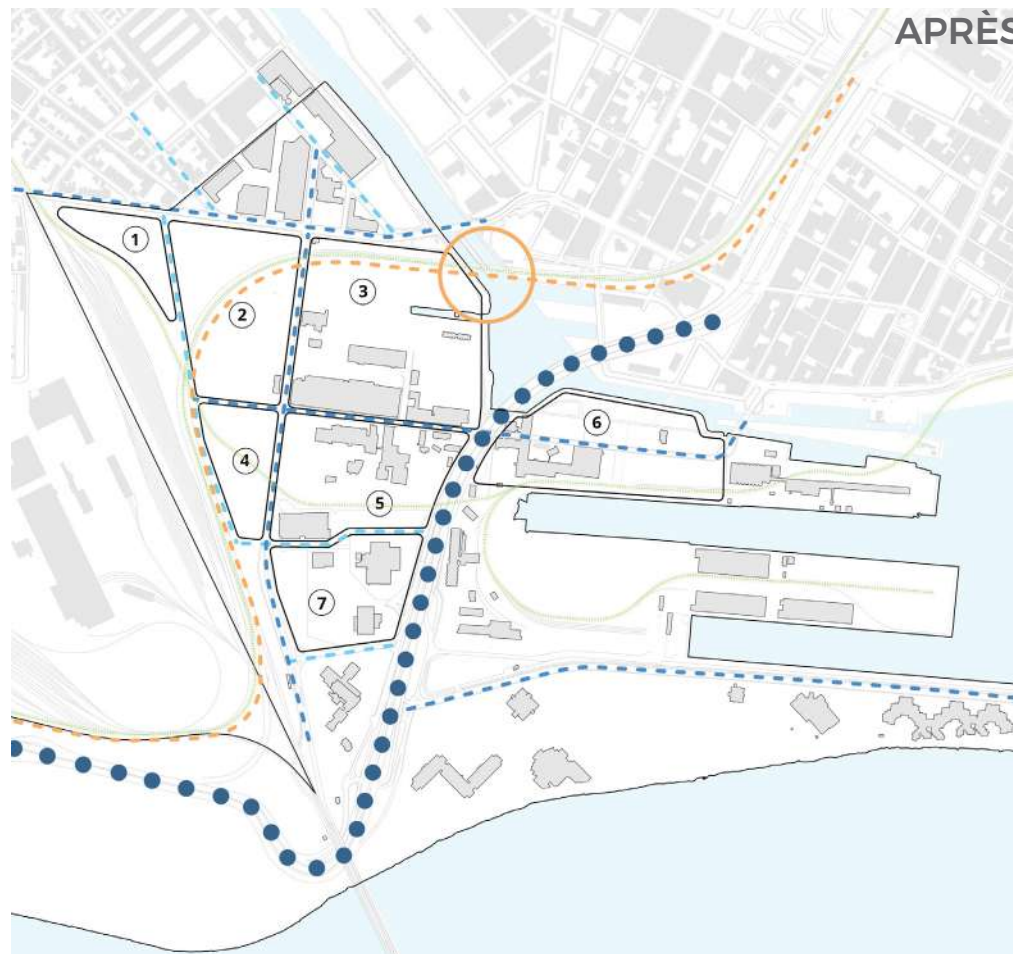
- Accès Griffintown, Ville-Marie
- Accès Pointe-Saint-Charles
- Accès au canal et au fleuve
- - - Piste cyclable à développer
- Transport en commun à développer



AVANT







APRÈS



PLAN DU PRINCIPE ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ
MOBILITÉ MOTORISÉE

Légende

-  Voies ferrées (usages industriel, commercial et de personnes)
-  Autoroute Bonaventure repositionnée
-  Axes routiers principaux
-  Axes routiers secondaires

-  Voies ferrées (usages industriel, commercial et de personnes)
-  REM (avec station Bassin Peel)
-  Autoroute Bonaventure repositionnée
-  Axes routiers principaux
-  Axes routiers secondaires
-  Limites des super-îlots





Vue actuelle sur le virage de la Riverside, au coin de la station de pompage.



Vue aérienne montrant l'ancien tracé continu de la rue Riverside, 1947.

NOTES

⁸ Les recommandations #8 et 11 devraient faire l'objet d'une planification synergique.

⁹ La configuration de la rue Riverside et des accès devra être validée par les spécialistes en circulation et camionnage.

#9 Considérer les infrastructures de transports de marchandises nécessaires aux entreprises⁸

Constat :

Le maintien des entreprises dans le secteur nécessite une bonne gestion des déplacements reliés au transport de leurs marchandises afin d'assurer la cohabitation souhaitée. De fait, des réalités de mobilité sont à prendre en considération pour assurer la poursuite de leurs activités.

Notamment, des activités demeurent essentielles autour de l'autoroute Bonaventure qui constitue le point d'entrée et de sortie de la majorité des véhicules motorisés et en particulier des camions. La majorité des camions empruntent en effet les rues parallèles à l'autoroute pour se rendre aux entreprises, soit la rue Riverside et le chemin du Moulin. Le transport par voie ferrée est également à considérer compte tenu de l'importance du transport de marchandises par train. Cette utilisation pourrait néanmoins être réduite grâce au transport maritime durant la saison navigable de la Voie maritime du Saint-Laurent, dont les possibilités sont en ce moment étudiées par certains acteurs du secteur dont ADM - Farine Five Roses.

Recommandations :

- Conserver les voies d'accès à l'autoroute Bonaventure et aux voies ferrées en les sécurisant afin qu'elles s'intègrent dans la planification à venir d'un secteur vivant et animé, et en particulier dans l'aménagement attendu pour le dessous de l'autoroute Bonaventure (voir recommandation #8) ;
- Enterrer la partie de l'autoroute Bonaventure en bordure du fleuve pour permettre l'accès public au fleuve.

#10 Redessiner la rue Riverside à l'intersection de la rue Mill⁸

Constat :

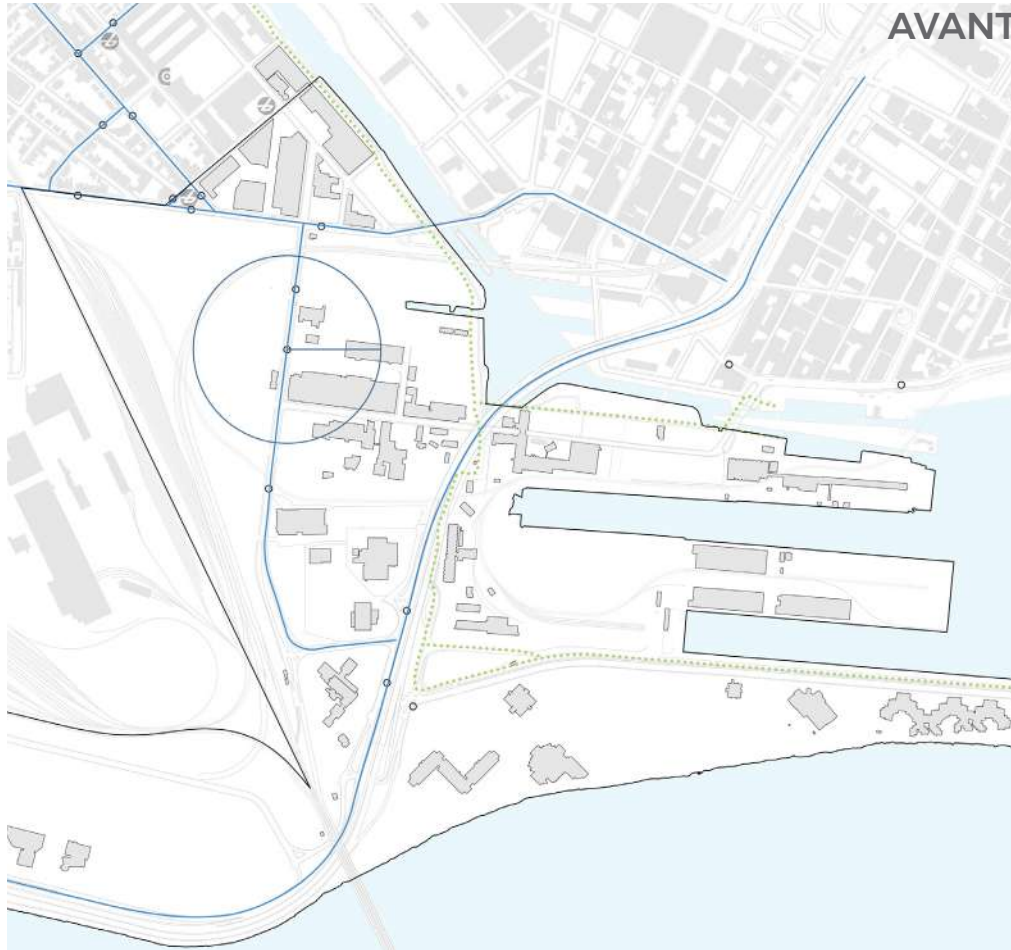
La rue Riverside est l'une des principales rues empruntées depuis l'autoroute par les camions et les véhicules de livraison des entreprises situées proches. Par jour, on compte plus 300 véhicules lourds qui empruntent cet axe routier. Certains de ces véhicules atteignent une longueur de 53 pi, causant des congestions et des difficultés de circulation dans les tournants et les zones rétrécies du secteur. On le constate en particulier dans le virage précédent le bâtiment de la station de pompage Riverside qui abrite l'organisme Les Forges de Montréal. Or, une telle circulation crée des dommages conséquents sur la structure du bâtiment et contribue à la fragiliser. Elle met également en danger les personnes souhaitant traverser à cet endroit pour accéder à l'entrée de l'organisme située en vis-à-vis, par manque de visibilité.

Des photographies anciennes nous montrent pourtant qu'à l'origine, cette rue avait un tracé linéaire, plus cohérent avec les réalités de ce territoire.

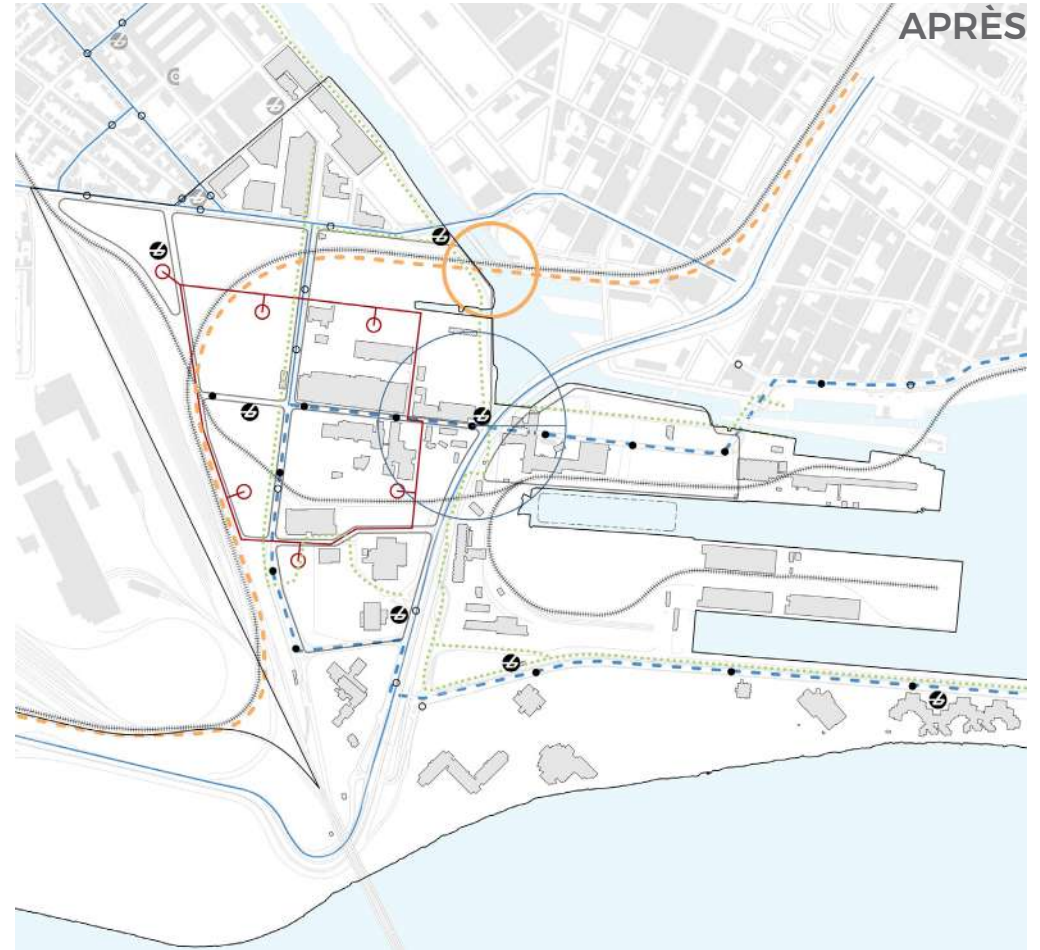
Recommandations :

- Réviser le tracé de la rue Riverside⁹ entre la rue Mill et le bâtiment de Canada Maltage de façon linéaire, tel qu'il était conçu à l'origine, en incluant un accès aux industries limitrophes ;
- Créer des îlots de surfaces perméables et propices à la plantation d'arbres et à l'aménagement d'un parc public autour des Forges de Montréal pour améliorer l'environnement de l'ancienne station de pompage Riverside et soutenir l'attractivité de ce lieu.

AVANT








APRÈS



Légende

-  Voies ferrées (usages industriel, commercial et de personnes)
-  Ligne de bus existante
-  Axe patrimonial piéton et cyclable
-  Emplacements Bixi (existants et ajoutés)
-  Stations Communauto existantes
-  Métro (station Bonaventure)

PLAN DU PRINCIPE ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ MOBILE DOUCE

-  REM (station Bassin Peel)
-  Ligne de bus existante
-  Ligne de bus ajoutée (Vieux-Port / Parc Jean Drapeau)
-  Axes de livraisons (circulation électrique sur voies secondaires)
-  Axe patrimonial piéton et cyclable
-  Emplacements Bixi (existants et ajoutés)
-  Stations Communauto existantes
-  Métro (station Bonaventure)





Vue actuelle depuis de la rue Mill vers ADM.

#11 Améliorer les transports en commun et les transports actifs ¹⁰

Constat :

L'enclavement du secteur et la dépendance à l'automobile en raison du sous-développement des transports en commun causent plusieurs problématiques. Ils restreignent en premier lieu les possibilités d'accès imprévus aux visiteurs extérieurs, et limitent considérablement les possibilités de déplacement des usagers du secteur. Ils contribuent également au sentiment d'insécurité pour les piétons et les cyclistes, compte tenu du manque d'espaces aménagés pour eux et du faible taux d'occupation de ces territoires à certaines périodes de la journée. Ils favorisent finalement la présence de vastes surfaces de stationnements qui pourraient pourtant être développées à d'autres fins.

Dans le contexte du développement d'un secteur dynamique et vivant, il convient donc en premier lieu d'assurer son accès universel et de favoriser son attrait en optimisant son accessibilité et sa mobilité interne.

Recommandations :

- Augmenter les lignes de bus dans le secteur afin d'assurer la desserte des lieux d'attrait et ouverts au public tels qu'Espace Verre ou les Forges de Montréal, et de renforcer la connexion du secteur avec les quartiers avoisinants. Plus spécifiquement, nous soulignons le besoin de créer et/ou de détourner une ligne de bus 74 ou 75 sur la rue Mill et l'avenue Pierre Dupuy ;
- Prévoir une fréquence au 10 minutes maximum et un arrêt tous les 400 mètres¹¹;
- Soutenir l'implantation d'une station double pour le REM, de chaque côté du canal pour favoriser les liens de part et d'autre de ce dernier ;
- Planter des stations de BIXI à proximité des lieux d'attrait et d'intérêts patrimoniaux tels que les Forges de Montréal ;
- Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons sur la piste cyclable longeant l'autoroute Bonaventure en supprimant les traversées inutiles des voies routières, notamment à l'approche de Canada Maltage, et en assurant un tracé linéaire intégré à l'aménagement attendu sous l'autoroute Bonaventure (voir recommandation #8 Aménager l'autoroute Bonaventure pour en faire un lieu de destination et une ligne de connexion entre les quartiers du secteur)
- Prévoir d'étendre la zone de voitures partagées de type Communauto pour l'ensemble du secteur.

#12 Appliquer les principes des super-îlots en faveur des mobilités douces

Constat :

L'avenir des villes et des quartiers tend de plus en plus à être pensé en termes de transport en commun et de mobilité active, en vue de redonner aux citoyens le droit à l'exploration de leur ville. Dans un tel contexte, la présence de transport de marchandises nécessaire aux lieux de production peut devenir une problématique sans la présence d'aménagements adaptés. De fait, au carrefour Mill / Riverside, nous constatons que la majorité des entreprises implantées recourent aux camions de livraison, chaque jour et à toute heure, créant un contexte urbain hostile aux piétons et aux cyclistes.

Une structuration en super-îlots, reliée à la construction polynucléique de l'écoquartier (recommandation #4) s'avère pertinente pour solutionner cette contrainte. En effet, sans supprimer cette circulation lourde nécessaire aux activités des entreprises que l'on souhaite maintenir dans le secteur, le modèle des super-îlots incluant un usage résidentiel, assure la présence de route périphérique adaptée aux transports lourds. À l'intérieur de ceux-ci, les axes de circulation seront en revanche destinés en priorité à la mobilité douce.

NOTES

¹⁰ Les recommandations #8 et 11 devraient faire l'objet d'une planification synergique.

¹¹ Afin d'atteindre un tel objectif, une densité d'au moins 80 unités d'habitations / ha devrait être prévue.



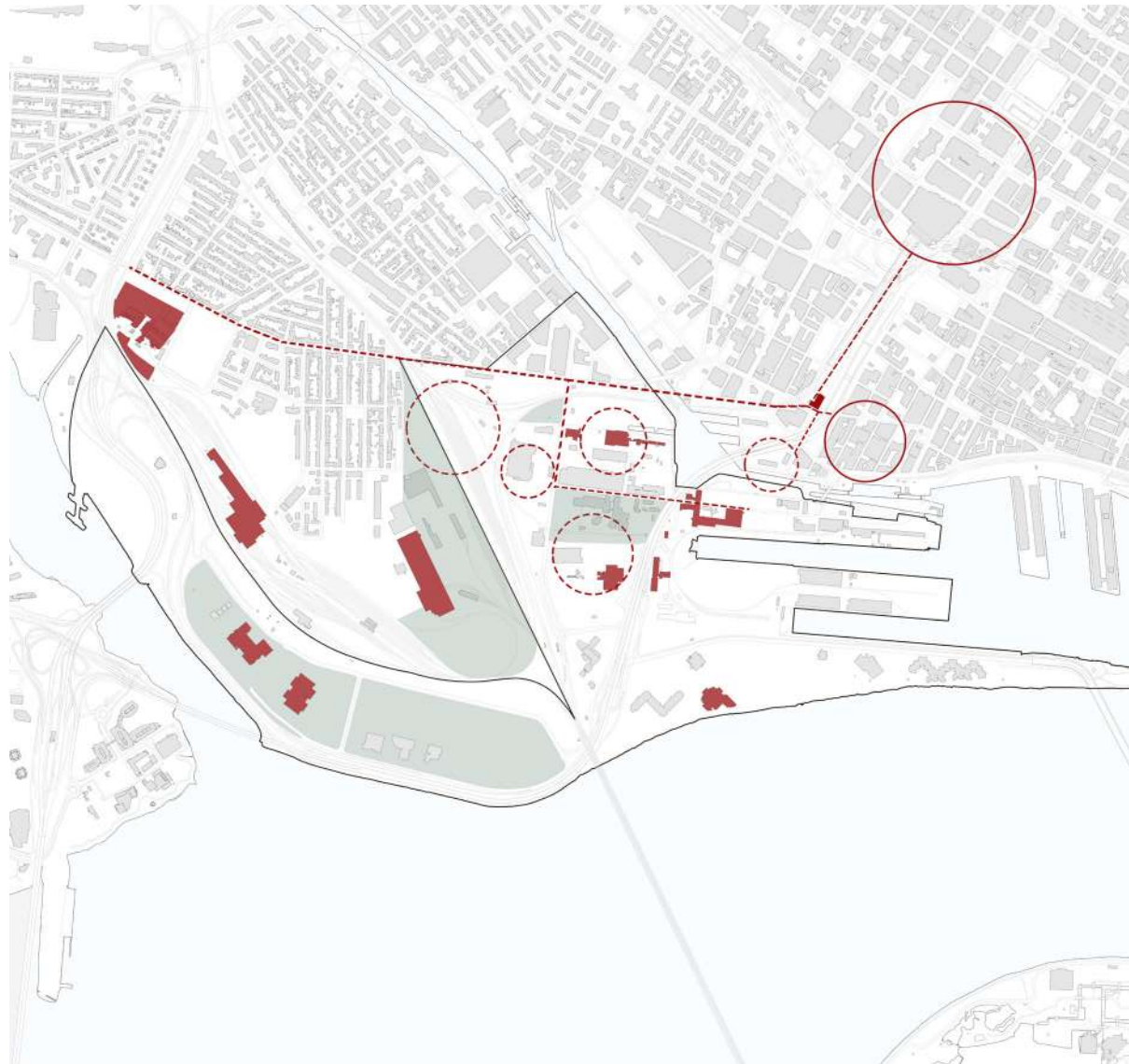
Vue actuelle depuis la piste cyclable longeant Canada Maltage.

Une telle organisation des transports en favorisant la qualité de vie, en offre plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes et réduit les impacts de pollution et de bruit à l'intérieur des super-îlots. Elle permet également de soutenir la cohabitation des usages anciens et ceux nouvellement implantés.

Recommandations :

- Étudier les possibilités d'implanter le modèle des super-îlots que nous proposons pour optimiser la circulation des camions et des transporteurs nécessaires aux entreprises en place dans les grands axes en périphérie des super-îlots ;
- Planifier le tracé des axes de circulation dédiés au transport lourd qui seront les limites des super-îlots en fonction des besoins des entreprises en place ;
- Dédier une portion de ces nouveaux axes au transport en commun ;
- Réserver des axes de circulation à l'intérieur des super-îlots à la mobilité active, ou locale si motorisée, pour les besoins notamment de gestion des déchets ou de livraison.

6.4 Innovation



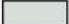





-  **Phytoremédiation**
-  **CCU Energir**
Centrale principale du réseau de chaleur de centre ville
-  **Bâtiment à potentiel de rejet de chaleur**
-  **Boucles d'énergie existantes**
-  **Boucles d'énergie projetées**
-  **Réseau urbain d'énergie**

SCHÉMA DU PRINCIPE INNOVER



#13 Adopter des réflexions durables pour la gestion des eaux, de l'énergie et des déchets

Constat :

Pour faire face aux enjeux environnementaux et sociaux futurs, nous devons repenser notre manière d'extraire, transformer, distribuer et consommer nos ressources. Depuis l'industrialisation, notre système de développement économique est un modèle linéaire. Or nous savons aujourd'hui qu'il génère une surconsommation de ressources, du gaspillage, de la pollution et des déchets qui détruisent les écosystèmes de la planète. À contrario, l'économie circulaire est un système visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien, d'un service, ou d'une source d'énergie dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Dans un tel contexte, il est à considérer que depuis plus de 70 ans, le centre-ville de Montréal possède le plus grand réseau urbain d'énergie du Québec, la CCU Énergir, située non loin du secteur, juste de l'autre côté du canal. Un partage d'énergie en lien avec celle-ci soutiendrait une approche d'économie circulaire.

Également, la majorité des déchets sont des déchets organiques produits par les industries agroalimentaires. D'autres seront à anticiper en fonction du développement à venir. Des principes de compostage et de recyclage seraient donc à mettre en oeuvre dès maintenant.

Recommandations :

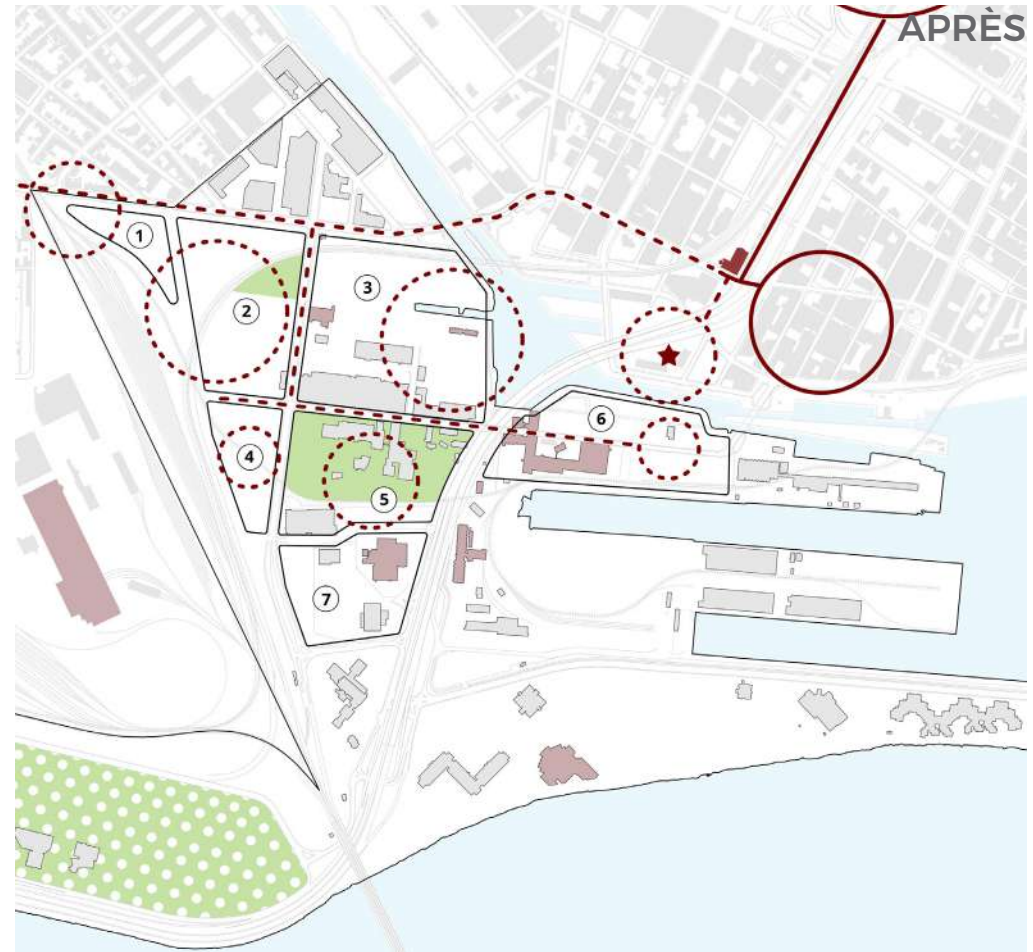
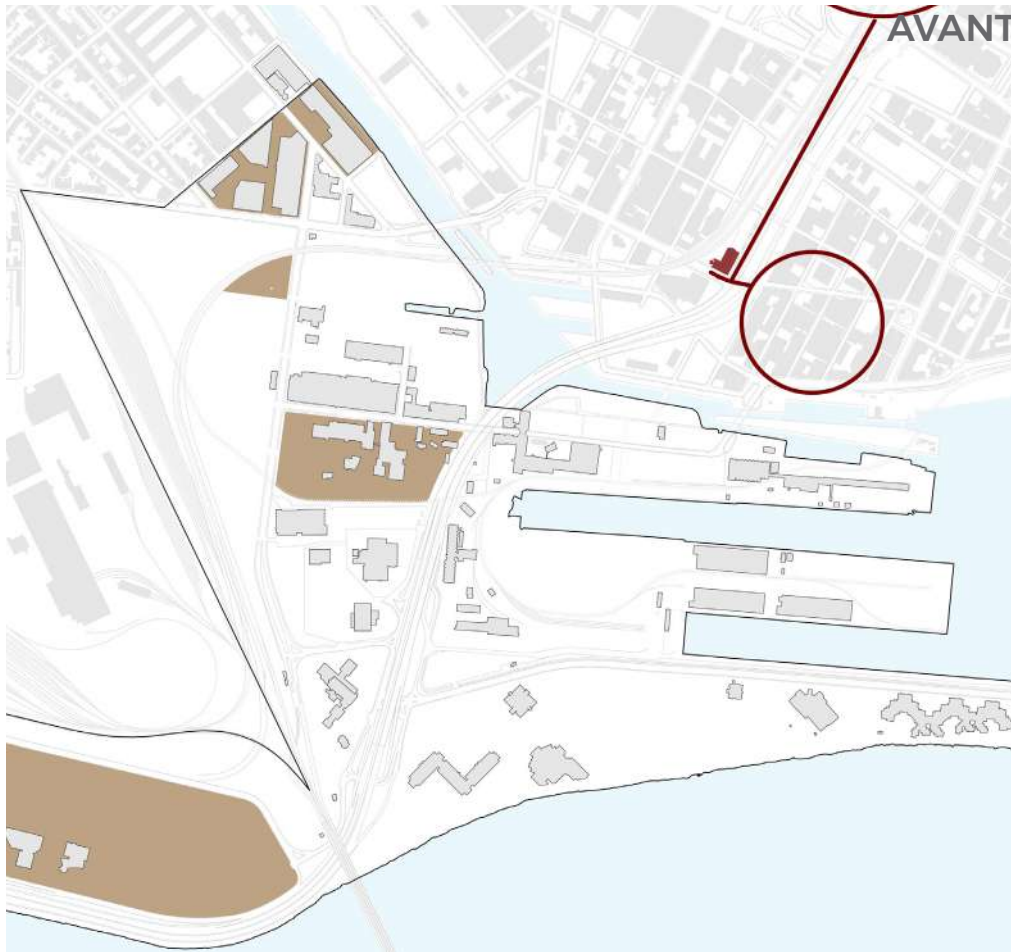
- Mettre en oeuvre des façons de faire multidisciplinaires et multiscalaires, suivant les principes de l'énergie circulaire, pour gérer les eaux, les déchets et l'énergie dans le secteur.
- Mettre en place une infiltration et un traitement des eaux pluviales dans la gestion des eaux pour limiter le rejet et la surcharge en eaux pluviales et de ruissèlement du réseau de la Ville ;
- Considérer la topographie du site afin de créer au niveau le moins élevé des espaces verts ou "water square" pouvant retenir et absorber des grands volumes d'eau à prévoir en cas d'inondations ;
- Relier chaque super-îlot attendu dans l'écoquartier à la Centrale Énergir pour former une boucle d'énergie autonome ;
- Implanter un centre de compostage et de biométhanisation dans le secteur. Les gaz issus de la biométhanisation pourraient servir au réseau urbain d'énergie, mais aussi pour des potagers urbains ;
- Proposer des incitatifs financiers pour favoriser l'application de ces propositions.

#14 Décontaminer par la phytoremédiation et/ou de la biométhanisation

Constat :





En raison de son passé industriel et des remblais utilisés pour construire le secteur, plusieurs terrains sont contaminés. Le plus grand, avec une surface de plus 4 ha, était un ancien dépotoir. Ce terrain contient aujourd'hui des contaminants multiples et en profondeur.







Une décontamination est requise si l'on veut développer ce terrain, mais nécessiterait une importante extraction de terres, qui deviendraient alors des déchets supplémentaires à gérer. Au lieu de cela, de nouvelles façons de faire pourraient être implantées et expérimentées, sur la base de ce qui est testé ailleurs à Montréal et dans le monde.



PLAN DU PRINCIPE INNOVER

Légende

-  Boucles énergétiques existantes
-  Réseau urbain d'énergie existant
-  CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie
-  Terrains contaminés

-  Boucles énergétiques futures
-  Réseau urbain d'énergie futur
-  Projet C40 - Reinventing Cities
-  CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie
-  Bâtiment à potentiel de rejet de chaleur
-  Phytoremédiation
-  Bio-méthanisation



Recommandations :

- Évaluer la possibilité de décontamination des terrains par phytoremédiation. Cette technique, quoique plus longue, nécessite moins de coûts d'investissement ;
- Évaluer la décontamination des terrains par biométhanisation en vue d'alimenter les réseaux d'énergie locaux ;
- Définir un phasage de la contamination en tenant compte de phase d'expérimentation.

#15 Innover à partir de la réalité

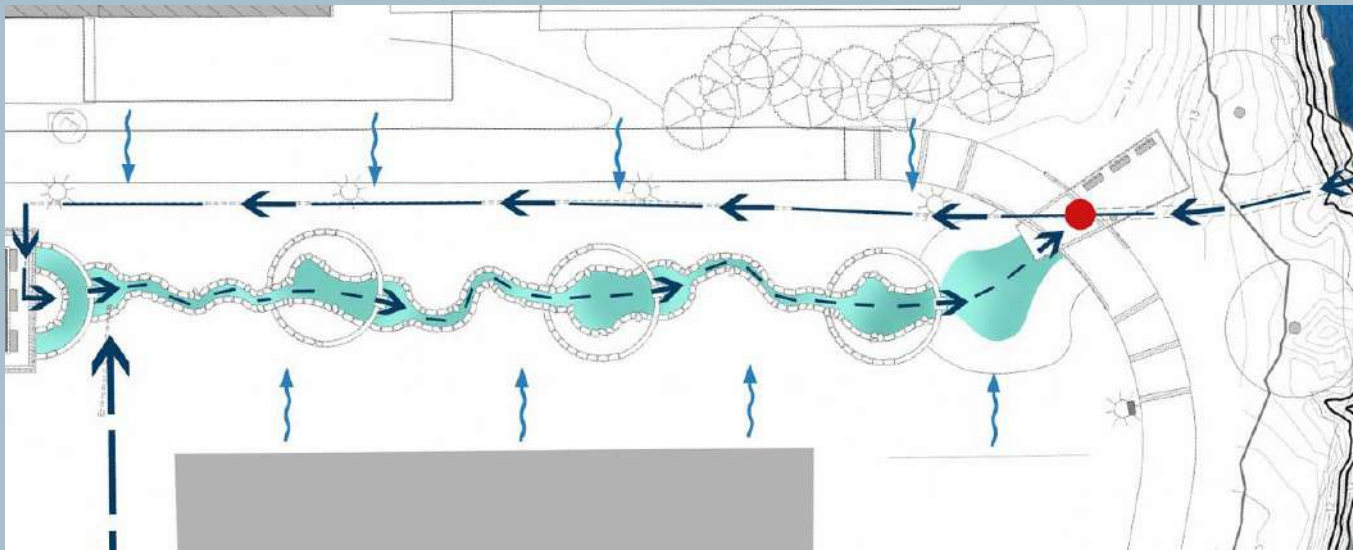
Pour penser à une nouvelle gestion des besoins métaboliques (eaux, déchets, énergie), des entretiens avec les entreprises du secteur ont été menés pour déterminer les procédés et ressources nécessaires pour leur fonctionnement, ainsi que les déchets produits et les procédés de traitement. Sur cette base nous avons imaginé comment donner une nouvelle vie aux ressources dans des réseaux de partage. Nos propositions sont illustrées par des schémas de principes, mais ne sont que les prémises d'une réflexion plus profonde à effectuer en amont. Les avis d'experts de plusieurs disciplines seraient aussi nécessaires à cette démarche.

PRÉCÉDENT

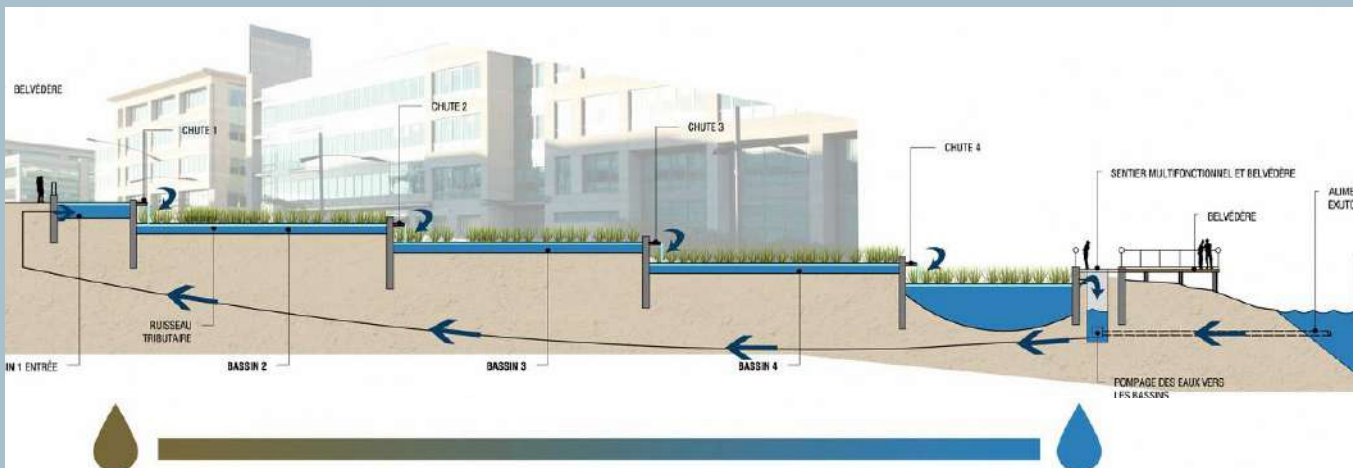
Parc Gewurz-Remer, Verdun, Canada

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Situé sur la pointe nord de l'île des Soeurs, le Parc Gewurz-Remer est un projet de captation et d'épuration de l'eau pluviale à travers une chaîne de traitement. L'eau de pluie est captée par les bâtiments adjacents et alimente une suite dynamique de milieux humides et de marais filtrants. L'eau descend naturellement grâce à un dénivelé naturel de 7 mètres vers le fleuve Saint-Laurent. En plus de traiter l'eau pluviale à la source, l'aménagement crée un sentier récréatif. Lorsque les pluies sont moins abondantes, l'eau du fleuve est alors captée pour alimenter la chaîne de traitement. En cas d'excédent, l'eau épurée est rejetée dans le fleuve directement.



AAPO, 2013



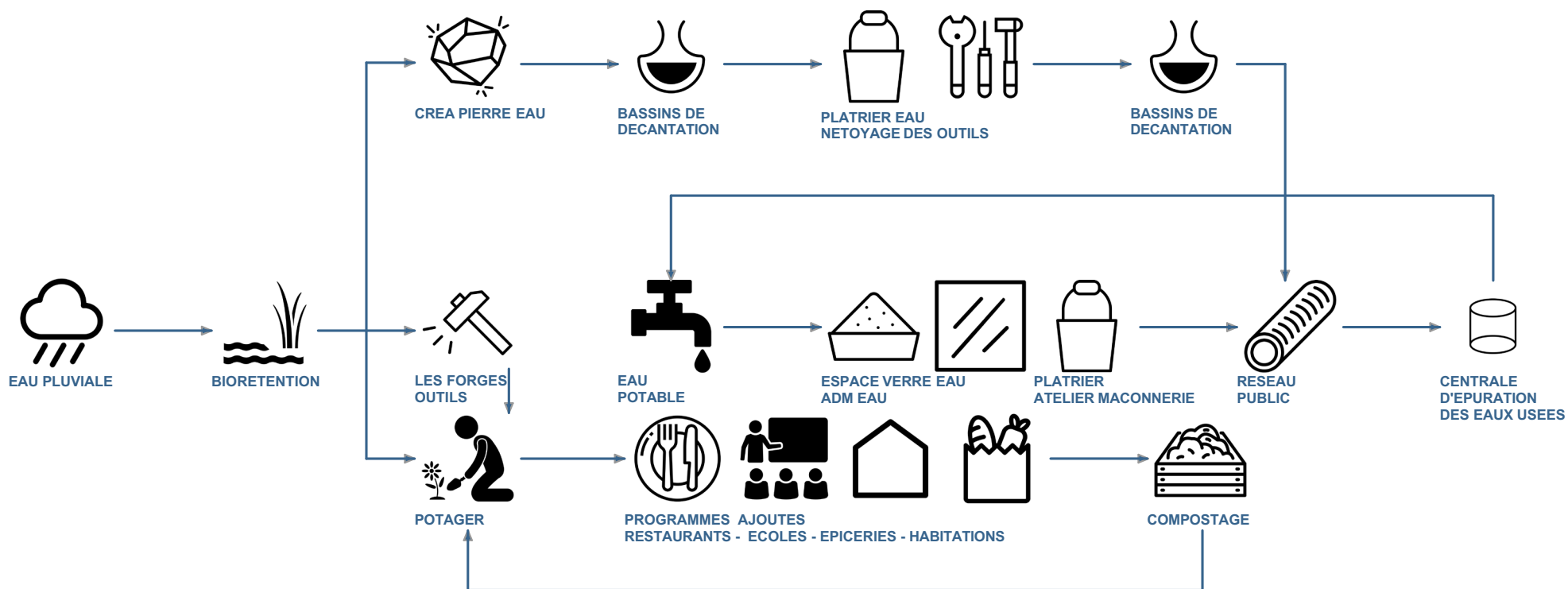


SCHÉMA PRÉLIMINAIRE DE GESTION DES EAUX

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES EAUX

Comme évoqué, nous recommandons d'infiltrer et de traiter l'entièreté de l'eau pluviale sur le site pour limiter la quantité d'eau dans le réseau déjà saturé. Cela se traduit par des stratégies de gestion optimale (biorétention, toitures vertes, jardins de pluie, etc.) dans la conception des espaces publics et des bâtiments.

Parmi ces stratégies, nous pouvons notamment imaginer que l'eau pluviale puisse être récupérée et utilisée par des artisans qui n'ont pas besoin nécessairement d'eau potable dans leur processus de fabrication. L'eau pluviale pourrait plus couramment servir à alimenter des potagers urbains ou une ferme urbaine ayant pour objectif de fournir les habitations, épiceries, et restaurants en produits frais, de même que les restaurants scolaires du secteur.

PRÉCÉDENT

Phytoremédiation, Pointe-au-Trembles, Canada

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Dans une zone industrielle à l'est de Montréal, trois hectares de terrain pollué sont en cours de réhabilitation grâce à de la phytoremédiation. Il s'agit d'un projet pilote mené par l'Institut de recherche en biologie végétale de Montréal depuis 2016. Les terrains du secteur Bridge-Bonaventure ont des contaminants de 4 à 12 mètres de profondeur. Ce précédent est intéressant parce qu'ils utilisent des saules, dont des racines peuvent aller en profondeur, pour absorber les contaminants. Après l'absorption des contaminants, les plantes sont récoltées et incinérées. Les métaux emmagasinés peuvent alors être récupérés et réutilisés.



Radio Canada, 2018

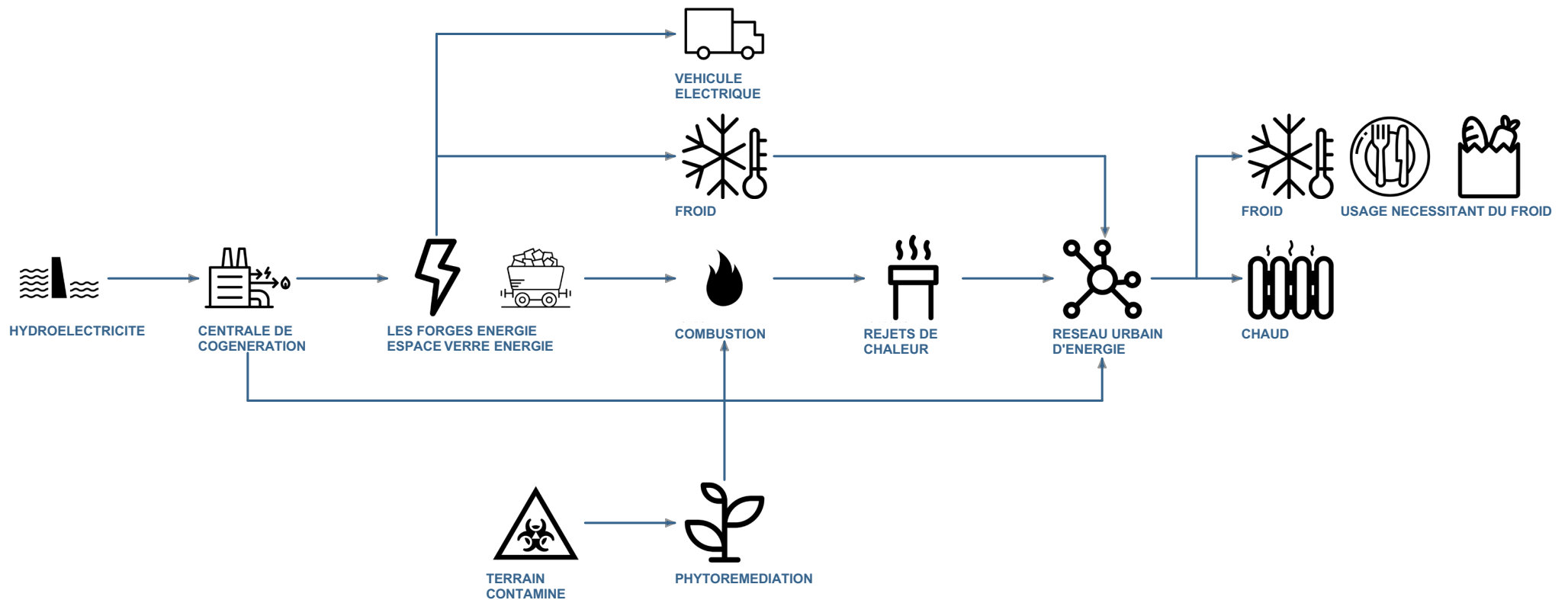


SCHÉMA PRÉLIMINAIRE DE GESTION DE L'ÉNERGIE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DE L'ÉNERGIE / DES TERRAINS CONTAMINÉS

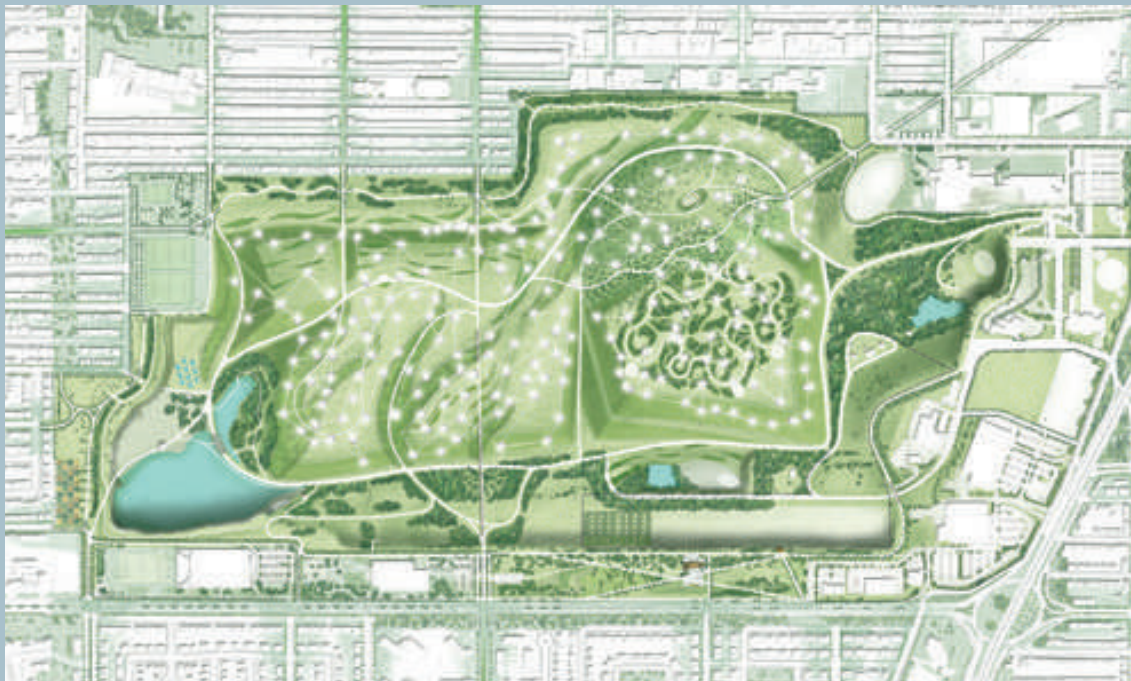
La proximité avec le CCU Energir, le plus grand réseau urbain d'énergie au Québec, représente une opportunité pour se raccorder à ce réseau afin d'alimenter les bâtiments en chauffage et en climatisation. L'implantation d'un réseau de partage d'énergie est particulièrement pertinente pour des nouveaux développements, mais il faut que le quartier soit suffisamment dense et mixte pour cela. Profitons alors des usages industriels déjà présents, lesquels représentent de gros consommateurs durant les heures d'occupations inverses aux habitations (sauf exception). La présence de grandes surfaces de terrains contaminés est une opportunité pour produire soit de la chaleur par la combustion des végétaux après absorption des contaminants ou du biogaz par la biométhanisation à partir de la récupérer des gaz en sous-sols des terrains contaminés. La biométhanisation semble particulièrement pertinente pour l'ancien dépôt, situé au bord du fleuve Saint-Laurent, car les contaminants sont à une profondeur de 4 à 12 mètres.

PRÉCÉDENT

Parc Frédéric Back, Saint-Michel, Canada

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Le parc Frédéric Back est un ancien dépotoir de la ville de Montréal, comme le site contaminé entre la rue Marc Cantin et le fleuve Saint-Laurent à l'est du secteur. Le projet de 153 hectares a été inauguré en 2017, mais sera terminé en 2025. Comme le Technopole Angus, le projet est réalisé en plusieurs phases à cause de son envergure et de la gestion des contaminants.



Courtesy if Ville de Montreal, OALA,

EN SAVOIR PLUS

L'audace du projet réside dans les puits de captation du biogaz reliés à des canaux souterrains et acheminés à une centrale pour produire de l'électricité et de la chaleur grâce à une centrale de cogénération. La production électrique est vendue à Hydro-Québec, puis redistribuée à 1900 foyers du quartier. La chaleur est distribuée au Cirque du Soleil et à l'organisme la Tohu. Les puits de captation ont été coiffés de sphères pour la protection de l'installation et du public, mais cela crée aussi une attractivité et informe le public. Ainsi, le projet a su transformer une problématique de contaminant en projet attrayant, innovant et durable.

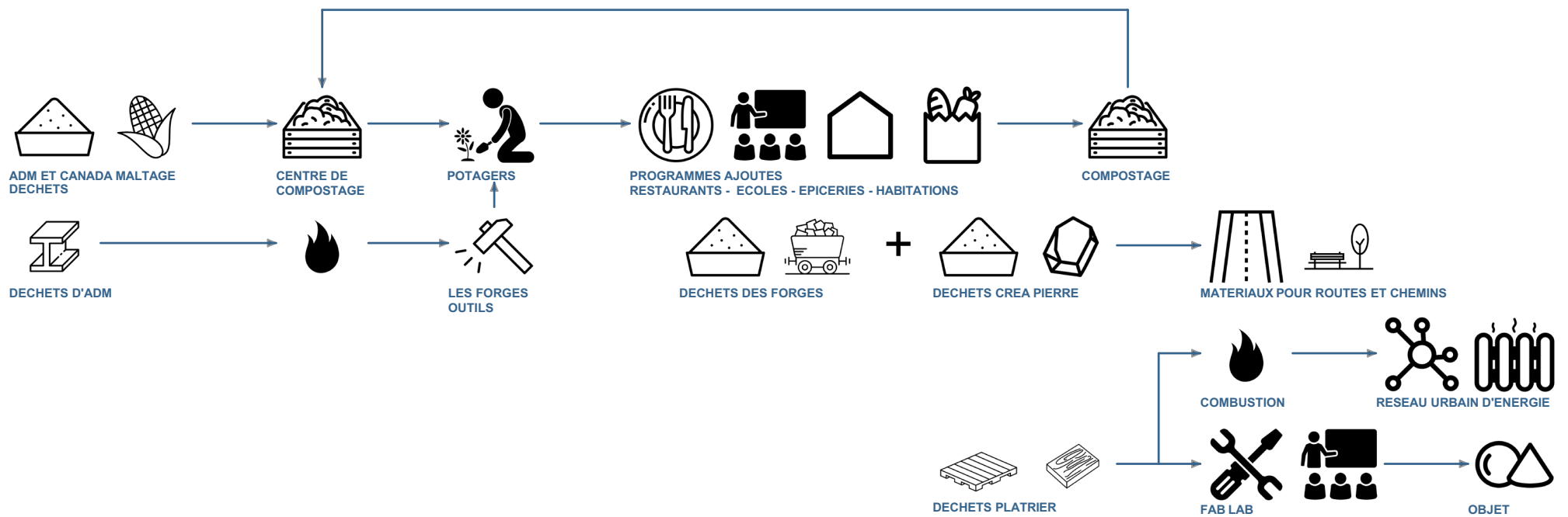


SCHÉMA PRÉLIMINAIRE DE GESTION DES DÉCHETS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

Les plus grands volumes de déchets produits par les industries sont des résidus organiques qui pourraient alors être mélangés à ceux des nouvelles habitations et restaurants pour produire de la biométhanisation ou/et du compost. La biométhanisation peut produire du gaz naturel pour alimenter un réseau de partage d'énergie. Le compost peut servir pour de la production d'aliments dans des potagers urbains et/ou une ferme urbaine pour des usages alimentaires. Les déchets retourneraient dans la boucle. Nous préconisons alors un centre de compostage localement, qui pourrait aussi profiter à Pointe-Saint-Charles. Néanmoins, le ramassage des résidus organiques est encore trop faible à Montréal alors nous devons trouver des solutions concrètes pour changer les pratiques.

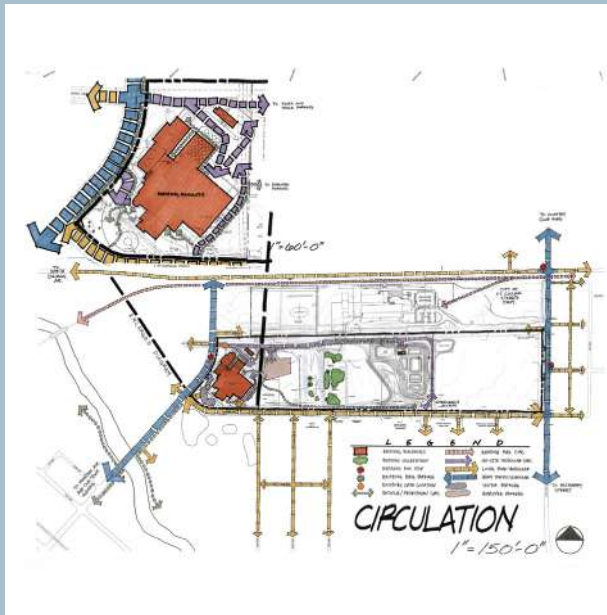
PRÉCÉDENT

New Belgium Brewing Master Plan, Colorado, USA

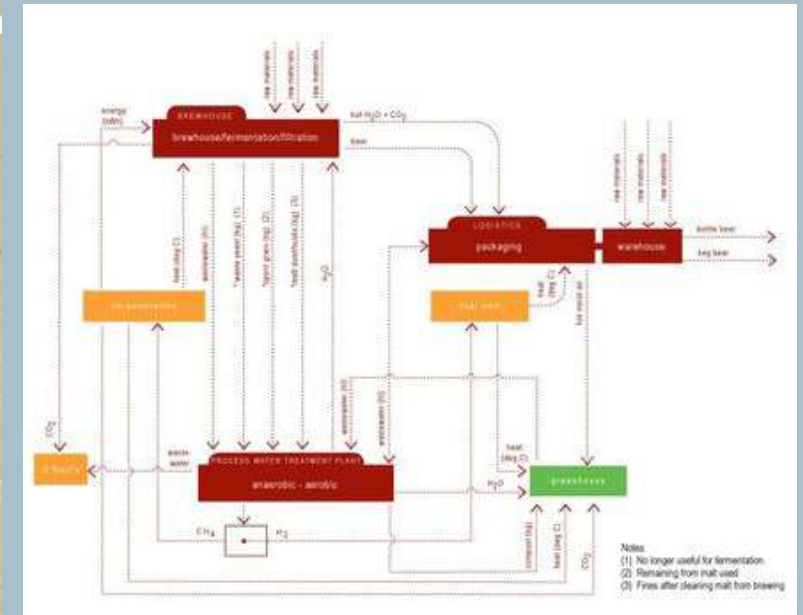
Eco-industrial Park

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

En 2017, la brasserie New Belgium Brewing, située à Fort Colling dans le Colorado, a fait l'objet d'un nouveau plan directeur pour un avenir plus durable. Le site de plus de 50 acres est devenu un parc Éco-industriel alliant avec beaucoup de finesse les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Pour la gestion de déchets, ils détournent, réutilisent ou éliminent les déchets pour minimiser les dommages causés aux écosystèmes par l'extraction des ressources et préserver notre écosystème. L'entreprise est aujourd'hui certifiée zéro déchet en transformant 99,9% des déchets allant normalement à la décharge. La réussite du projet provient d'une analyse minutieuse de leurs installations et du site existant.



bnim, 2004



New Belgium,

EN SAVOIR PLUS

Entrant dans la chaîne d'approvisionnement, l'entreprise a de nombreux déchets différents: palettes, film thermorétractable aux bouteilles et aux canettes, etc. Ils ont un partenariat avec Waste Not Recycling, une entreprise locale, pour les matières recyclables. Pour les matières organiques, ils ont un système de compostage sur le site qui a réduit considérablement la quantité totale de déchets. Au-delà de la gestion des déchets, ce projet est inspirant pour d'autres aspects proposés pour le secteur Bridge-Bonaventure. En effet, l'entreprise à vocation industrielle est devenue un site ouvert au public. Ils ont alors concilié la gestion de la production (transports, approvisionnement matières, processus de production, etc.) avec l'accueil de public (mobilité, espaces verts, transmission, etc.) de manière durable. Par exemple, pour la gestion des eaux, ils ont constitué un paysage accessible au public, ponctué de bassins de rétention, de jardins de pluie et de matériaux perméables pour infiltrer toutes les eaux pluviales et de ruissèlement dans les sols directement. Aussi, l'aménagement paysager est constitué de bassins de traitement des eaux grises par les plantes, à l'exception des eaux grises des toilettes, pour être ensuite réutilisé pour les installations sanitaires. Parallèlement, ils ont réduit de plus de 50% leur consommation d'eau potable grâce à des installations sanitaires utilisant moins d'eau.

PRÉCÉDENT

Bassins à Flot, Bordeaux, France

INTÉRÊT ET RÉSUMÉ

Ce nouveau développement urbain, d'une surface de 22 hectares, se définit comme un écoquartier visant l'autonomie énergétique. Situés à Bordeaux, les bassins à flot sont un précédent intégrant plusieurs stratégies innovantes en matière de gestion de l'eau, et surtout de l'énergie. Notamment, l'ensemble du quartier est chauffé, climatisé et produit de l'eau chaude avec un réseau urbain d'énergie qui fonctionne avec 70% d'énergies renouvelables locales.



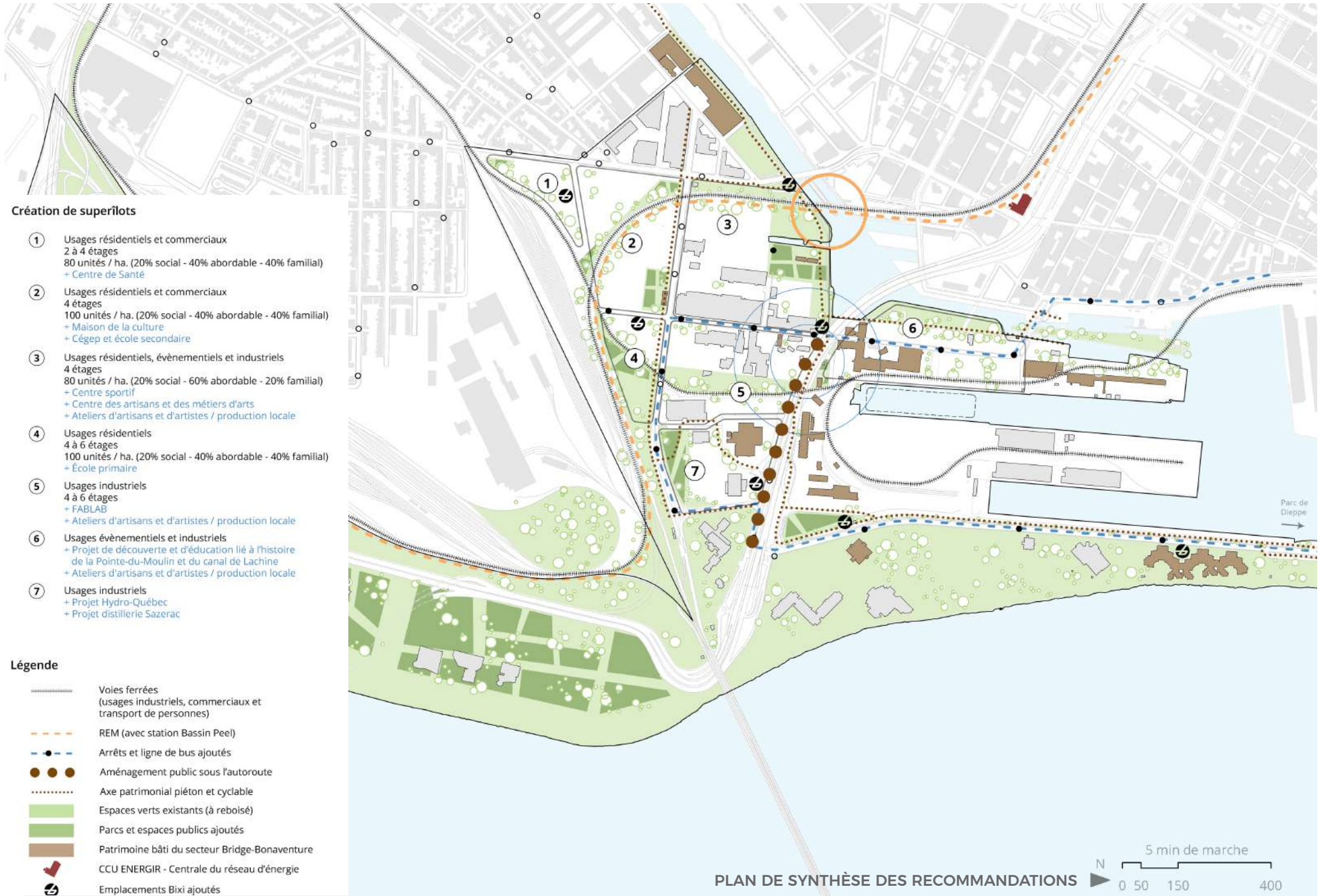
Anma, la Club,



01PLAN, la Club,

EN SAVOIR PLUS

Ancien site de réparation navale, le projet a une programmation mixte: 63% de logements, 14% d'activités tertiaires, 12% d'activités industrielles et nautiques, 8% de commerces et 4% d'équipements publics. On retrouve tous les services nécessaires à une vie locale pour ses habitants, comme ce qui est souhaité pour le secteur Bridge-Bonaventure. L'étude de ses pourcentages peut nous aider à composer le futur développement, bien que des facteurs culturels et économiques sont à prendre en compte. De plus, ils ont employé un urbanisme négocié à travers des consultations publiques.



Création de superîlots

- ① Usages résidentiels et commerciaux
2 à 4 étages
80 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Centre de Santé
- ② Usages résidentiels et commerciaux
4 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ Maison de la culture
+ Cégep et école secondaire
- ③ Usages résidentiels, événementiels et industriels
4 étages
80 unités / ha. (20% social - 60% abordable - 20% familial)
+ Centre sportif
+ Centre des artisans et des métiers d'arts
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ④ Usages résidentiels
4 à 6 étages
100 unités / ha. (20% social - 40% abordable - 40% familial)
+ École primaire
- ⑤ Usages industriels
4 à 6 étages
+ FABLAB
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑥ Usages événementiels et industriels
+ Projet de découverte et d'éducation lié à l'histoire de la Pointe-du-Moulin et du canal de Lachine
+ Ateliers d'artisans et d'artistes / production locale
- ⑦ Usages industriels
+ Projet Hydro-Québec
+ Projet distillerie Sazerac

Légende

- Voies ferrées (usages industriels, commerciaux et transport de personnes)
- REM (avec station Bassin Peel)
- Arrêts et ligne de bus ajoutés
- Aménagement public sous l'autoroute
- Axe patrimonial piéton et cyclable
- Espaces verts existants (à reboisés)
- Parcs et espaces publics ajoutés
- Patrimoine bâti du secteur Bridge-Bonaventure
- CCU ENERGIR - Centrale du réseau d'énergie
- Emplacements Bixi ajoutés

PLAN DE SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS



7 LES PLUS VALUES DE CETTE VISION

En positionnant l'artisan et les principes du développement durable comme poumon d'activités et d'attractivité, cette vision a le potentiel de transformer le secteur Bridge-Bonaventure et d'en faire une vitrine de l'innovation. Elle permet par ailleurs de redonner aux artisans et aux métiers d'art une place dans l'écosystème global de la ville en un faisant des acteurs piliers de la construction, de l'embellissement, de l'amélioration du cadre de vie et de l'épanouissement collectif. Elle donne finalement à la Ville de Montréal une occasion de mettre en oeuvre plusieurs de ses politiques et plan d'action, tel que résumé dans le tableau ci-dessous.

RECOMMANDATIONS	POLITIQUES ET PRINCIPES D'ACTION DE LA VILLE RELIÉS :
Cohabitation	
#1 Préserver et affirmer la fonction économique du secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement économique 2018-2022 « Assurer la complémentarité et la synergie industrielle, et bien mettre en évidence les atouts économiques du territoire »
#2 Intégrer une gradation des usages pour créer un milieu de vie à l'échelle du secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement économique 2018-2022 «Transformer et densifier les zones industrielles en favorisant des aménagements de qualité et un cadre attractif ».
#3 Implanter un carrefour des artisans et métiers d'art au carrefour des rues Mill / Riverside	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action en patrimoine 2017-2022 : Action 4.4 «La Ville contribuera à faire connaître et à valoriser l'apport des artisans et leur rôle essentiel dans d'autres contextes. » • Politique de développement culturel 2017-2022 : Objectif 8.2 « En soutenant le rayonnement des créations, des savoir-faire, des artistes et artisans, elle contribuera à assurer la viabilité du milieu culturel tout en consolidant son positionnement de métropole culturelle. » / Objectif 6.2 « L'apport économique des industries culturelles au Québec est plus important que les secteurs combinés de l'agriculture, la foresterie, les pêcheries, et l'extraction minière et pétrolière, représentant plus de 14,5 milliards de dollars. » • Plan Montréal durable 2016-2020 : Action 17 « Adopter une politique et/ou des critères d'achat socialement responsable » • Stratégie de développement économique 2018-2022 « Augmenter le taux de survie des entreprises et s'assurer de la relève »
# 4 Redonner vie au secteur en implantant un écoquartier	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Montréal Durable 2016-2020 : Priorité 3 « Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé »
#5 Développer l'attractivité du secteur en misant sur son potentiel récréotouristique	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de développement culturel 2017-2022 Objectif 11.2.3 « Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur; favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous » / Objectif 11.3 Miser sur le pouvoir de la culture et des arts

Espaces publics	
#6 Intégrer des espaces publics pour la vie et l'épanouissement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de développement culturel 2017-2022 : Objectif 11.2.3 « Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur; favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous »
#7 Prendre appui sur les éléments d'intérêt patrimonial pour planifier les usages et définir le parcours d'une promenade	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action en patrimoine 2017-2022 : Action 4.4 : « Stimuler l'intérêt des Montréalais pour les différentes formes de patrimoine à travers des événements et des actions le faisant connaître et le célébrant »
Mobilité et accessibilité	
#9 Considérer les infrastructures de transports de marchandises nécessaires aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement économique 2018-2022 : «Améliorer l'accessibilité et la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises dans les pôles d'emploi»
#11 Améliorer les transports en commun et les transports actifs	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Montréal Durable 2016-2020 : Action 1 «Inciter à l'utilisation des transports actifs et collectifs »
# 12 Appliquer les principes des super-îlots en faveur des mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> • Plan Plan Montréal Durable 2016-2020 : Action 2 «Réduire, optimiser et électrifier la flotte de véhicules »
Innovation	
#13 Adopter des réflexions durables pour la gestion des eaux, de l'énergie et des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Plan métropolitain de gestion des déchets et des matières résiduelles 2015-2020 • Plan Montréal Durable 2016-2020 : Action 7 «Réduire et valoriser les matières résiduelles»
#14 Décontaminer par la phytoremédiation et/ou de la biométhanisation	<ul style="list-style-type: none"> • Plan métropolitain de gestion des déchets et des matières résiduelles 2015-2020

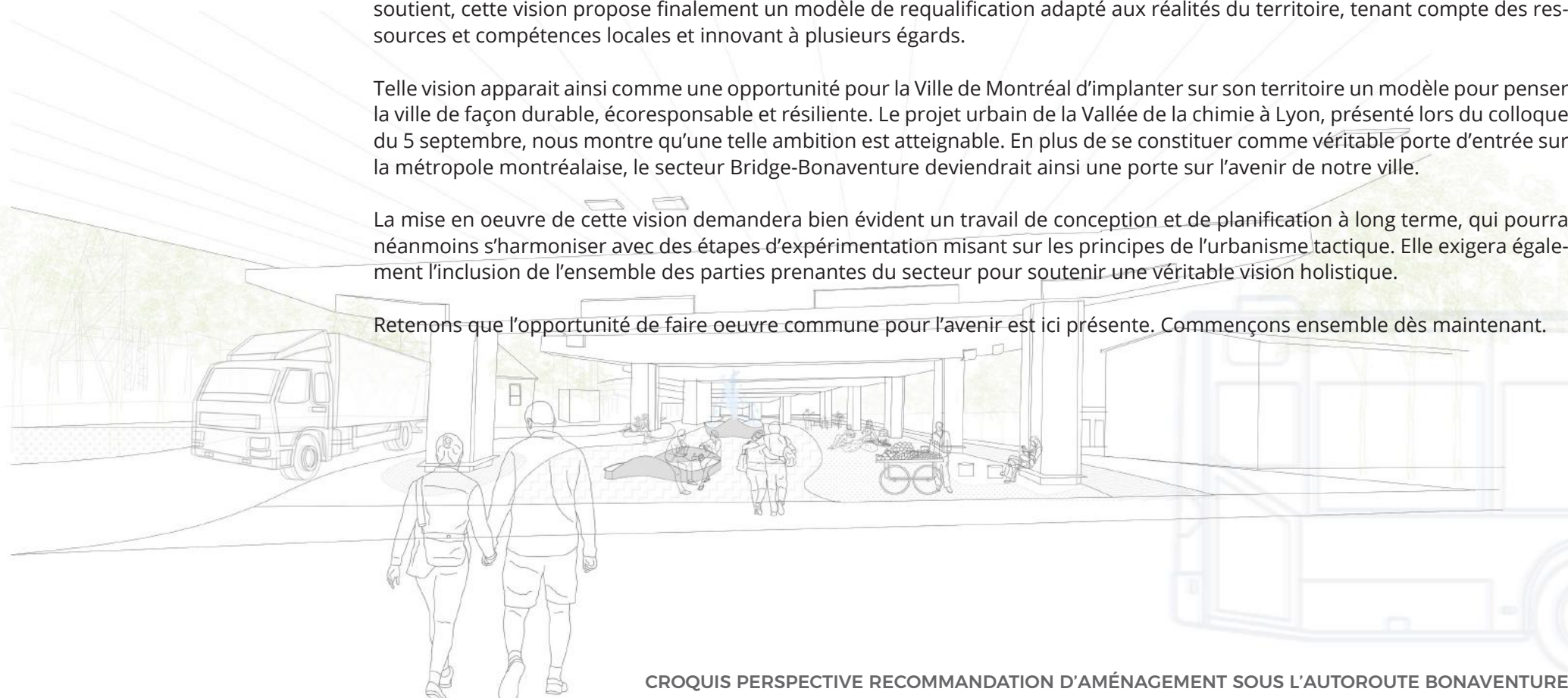
8 CONCLUSION

La vision présentée dans ce mémoire, en soutenant la présence et la consolidation des lieux de production artisanaux et industriels par l'implantation d'un milieu de vie du type écoquartier, apparaît comme une réponse adéquate aux enjeux et opportunités de redéveloppement économique et urbain du secteur Bridge-Bonaventure. En effet, en se basant sur la continuité d'un usage de production locale passé et présent, l'avenir de ce territoire se dessine de concert avec les industries et ateliers d'artisans et d'artistes afin d'en faire les véritables leviers du renouveau économique et urbain de ce territoire. Cette vision se profile également dans une perspective de développement durable, en mettant en place un milieu de vie résilient et épanouissant pour ses usagers, tout autant que respectueux de l'environnement qui les entoure. Elle assure de plus la valorisation du patrimoine au fondement même des principes de redéveloppement. Par l'économie circulaire et la concertation à tous les niveaux qu'elle soutient, cette vision propose finalement un modèle de requalification adapté aux réalités du territoire, tenant compte des ressources et compétences locales et innovant à plusieurs égards.

Telle vision apparaît ainsi comme une opportunité pour la Ville de Montréal d'implanter sur son territoire un modèle pour penser la ville de façon durable, écoresponsable et résiliente. Le projet urbain de la Vallée de la chimie à Lyon, présenté lors du colloque du 5 septembre, nous montre qu'une telle ambition est atteignable. En plus de se constituer comme véritable porte d'entrée sur la métropole montréalaise, le secteur Bridge-Bonaventure deviendrait ainsi une porte sur l'avenir de notre ville.

La mise en oeuvre de cette vision demandera bien évident un travail de conception et de planification à long terme, qui pourra néanmoins s'harmoniser avec des étapes d'expérimentation misant sur les principes de l'urbanisme tactique. Elle exigera également l'inclusion de l'ensemble des parties prenantes du secteur pour soutenir une véritable vision holistique.

Retenons que l'opportunité de faire oeuvre commune pour l'avenir est ici présente. Commençons ensemble dès maintenant.



CROQUIS PERSPECTIVE RECOMMANDATION D'AMÉNAGEMENT SOUS L'AUTOROUTE BONAVENTURE

9 ANNEXE

Liste des personnes consultées ou présentes lors des rencontres de groupe :

Mardjane Amin, chargée de projets, Les Forges de Montréal

Caroline Andrieux, fondatrice directrice, La Fonderie Darling

Daniel Bienvenue, conseiller, Énergir (CCU Énergir)

Etienne Bordeleau-Morin, fondateur, MR-63

Frédéric Bordeleau-Morin, fondateur et coordinateur général, MR-63

Pauline Butiaux, chargée de développement, Tour d'Aiguillage Wellington

Mélissa Caron, urbaniste, HD pour ADM

Mathieu Collette, forgeron fondateur, Les Forges de Montréal

Marc Douesnard, artisan forgeron, président du CMAQ

Hélène Doyon, urbaniste-conseil, HD pour ADM

Ian Dube-Doutre, artisan maçon

Philémon Gravel, fondateur co-directeur, Entremise

Catherine Gros, directrice, Canada Maltage

Claudia Hernandez, Gérante du centre des visiteurs, Distillerie Sazerac

Kyle Irving, artisan plâtrier, membre du CMAQ

Michel Langlois, Catalyse urbaine

Lucette Lupien, responsable du comité des résidents de la Cité-du-Havre

Alexandre Maquet, artisan tailleur de pierre, membre du CMAQ

Philippe Pomerleau, directeur régional des opérations, ADM

Olivia Raymond, Action-Gardien

Karine Triollet, coordinatrice, Action-Gardien

Mallory Wilson, fondatrice co-directrice, Entremise

10 GLOSSAIRE

L'ensemble des définitions proposées ci-dessous a été formulé par les rédacteurs du mémoire en tenant compte de leur contexte d'emploi dans celui-ci.

Acteurs culturels : Tout individu, regroupement ou organisme dont les activités contribuent à la vitalité culturelle d'un territoire, ainsi qu'à la consolidation et transmission de son identité auprès des communautés.

Acteurs économiques : Tout commerce, atelier, entreprise ou institution dont les activités génèrent des retombées économiques sur un territoire et contribuent ainsi à sa vitalité.

Approche socioéconomique : Démarche visant à associer les outils des sciences économiques à ceux de la sociologie afin d'examiner l'évolution économique des sociétés.

Artisan des métiers d'art : Individu reconnu pour ses connaissances et ses savoir-faire lui permettant de concevoir et de réaliser des ouvrages originaux par la transformation de différents matériaux. En tant que concepteur et producteur d'ouvrages présentant une valeur marchande, il agit à titre d'acteur économique. En tant que porteur de savoir-faire, il agit également à titre d'acteur culturel en favorisant la perpétuation de pratiques culturelles traditionnelles.

Biométhanisation : Production industrielle de biogaz. Le processus consiste à stocker la matière organique dans une cuve hermétique, digesteur ou méthaniseur, dans laquelle les matières organiques sont soumises à l'action des bactéries. Les matières sont brassées et chauffées afin d'accélérer la fermentation et la production de biogaz.

Bottom-up : Processus ascendant d'élaboration et de mise en oeuvre de projets, inspiré et organisé par la société civile. S'oppose au processus descendant dit "top-down" inspiré et organisé par des entités étatiques.

Co-conception : Egalement connu sous les termes codesign ou co-design, correspond à l'activité de mener un processus de développement d'un produit ou d'un service, le plus souvent innovant, impliquant l'utilisateur final.

Cohabitation : Vivre ensemble.

Corridor de biodiversité : Egalement connu sous le nom de corridor écologique, lien continu d'espaces naturels qui assure la circulation des espèces animales qui l'habitent.

Développement durable : Développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en considérant ses impacts environnementaux, sociaux et économiques et en s'appuyant sur des principes de qualité de vie, d'équité, de participation, d'accès au savoir, de protection du patrimoine et de production et consom-

mation responsables, entre autres.

Économie circulaire : Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Écoquartier : Pratique urbaine de structuration d'un territoire visant à offrir à ses habitants un milieu de vie de qualité, à échelle humaine, basé sur la proximité des biens et service pour les habitants, favorisant la vie communautaire et soutenant la mise en oeuvre des principes du développement durable.

Écoresponsabilité : Attitude consistant à se responsabiliser vis-à-vis de nos impacts sur l'environnement, dans la mesure des possibilités dont nous pouvons disposer dans nos contextes de vie.

Espace public : Ensemble des espaces, généralement urbains, destinés à l'usage de tous. Il peut ainsi s'agir de tout espace de circulation (réseau viaire) ou de rassemblement (parc, place, etc.).

Gestion des eaux : Activité de planification, développement, distribution et gestion d'une utilisation plus optimisée des ressources en eau. C'est une partie de la gestion du cycle de l'eau comprenant la gestion des eaux (eaux de surface et eaux souterraines), la production d'eau et la distribution d'eau potable, la gestion des eaux usées.

Infrastructure : Ensemble des installations et équipements nécessaires à une collectivité.

Innovation: Action d'innover, c'est-à-dire de chercher à améliorer constamment l'existant par contraste avec l'invention, qui vise à créer du nouveau.

Lieu de destination : Site regroupant les intérêts de plusieurs communautés et publics à travers l'offre d'activités et d'animations variées, continues et 4 saisons.

Maîtrise d'usage : Complémentaire aux différents acteurs de la conception urbaine, la maîtrise d'usage éclaire sur les besoins et les pratiques des habitants d'un projet immobilier, urbain ou paysager.

Métabolisme urbain : Ensemble de transformations et de flux de matière et d'énergie intervenant dans le cycle de vie d'une zone urbaine. La ville est représentée comme un écosystème qui gère ses entrants et ses sortants par la régulation, ainsi qu'une unité métabolique complexe avec un ensemble d'entrées (matières premières, produits semi-finis, produits alimentaires, etc.), de transformations (de ces matières, produits semi-finis, etc.) et de sorties (produits manufacturés, déchets gazeux, liquides et solides, etc.).

Métier : Pratique professionnelle impliquant la mise en oeuvre de connaissances, de techniques et de savoir-faire susceptibles d'être documentés en vue d'être interprétés et diffusés.

Mixité résidentielle : Principe visant à faire cohabiter plusieurs groupes socioéconomiques dans un même secteur résidentiel,

en intégrant des logements sociaux, des logements locatifs abordables et des logements familiaux.

Mobilité douce : Ensemble des déplacements non motorisés, respectueux de l'environnement et du cadre de vie urbain et de ses usagers.

Mobilité active : Ensemble des déplacements se faisant par le seul effort physique, sans apport d'énergie autre qu'humaine.

Phytoremédiation : Technique employée pour dépolluer naturellement par l'action des plantes (phytodépollution) différents milieux.

Résilient : Capacité à survivre et à prospérer face au changement climatique.

Savoir-faire : Ensemble des connaissances pratiques et théoriques nécessaires à la pratique d'un métier.

Super-îlots : Modèle urbain consistant à réduire la présence véhiculaire au profit d'une augmentation de l'espace piéton. Ce modèle a été conçu par l'Agence de l'écologie urbaine de Barcelone.

Usage mixte : Présence de différentes activités (des bureaux, commerces, institutions, etc.) avec des activités résidentielles dans un même lieu à l'échelle de la rue (mixité horizontale) ou à l'intérieur d'un même bâtiment (mixité verticale). La mixité est une condition essentielle pour constituer un milieu de vie complet.

Usage récréotouristique et culturel : usage regroupant des activités de récréation et de culture pratiquées en dehors de chez soi, et offrant des retombées économiques au milieu qui les accueille.

Usage transitoire : stratégie visant à redonner une fonction à des bâtiments vacants, en réponse à des besoins du milieu tout en évaluant les possibilités d'usages futurs des lieux.

Les recherches menées par les étudiants en appuis à ce mémoire ont été permises grâce au soutien financier de :

Les Forges de Montréal

Canada Maltage

Crédits Re4 Montréal :

Daniel Pearl, prof. de l'Université de Montréal

Lisa Bornstein, prof. McGill University School of Planning

Michaël Kummert, prof. Polytechnique Montréal

Rédaction mémoire :

Mardjane Amin, chargée de projets, Les Forges de Montréal

Camille Couvez, candidate à la M. Architecture, Université de Montréal

Dessins mémoire:

Michaël Barret, candidat à la M. Architecture, UdeM

Yan Tou Jeremy Swann Chui, candidat à la M. Architecture, UdeM

Camille Couvez, candidate à la M. Architecture, Université de Montréal

Photographies:

Mardjane Amin, chargée de projets, Les Forges de Montréal

6.3 *Mémoire sur le projet de plan d'action patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal, 1^{er} mars 2017;*

**MÉMOIRE SUR LE PROJET DE
PLAN D'ACTION PATRIMOINE 2017-2022
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

En vue d'une présentation à
la Commission permanente du Conseil municipal sur la culture, le patrimoine et les sports

à l'Hôtel de Ville (275, rue Notre-Dame Est, Montréal),
le 1^{er} mai 2017

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Les Forges de Montréal : un acteur du patrimoine montréalais	4
III.	Le patrimoine et les acteurs du patrimoine dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal	5
IV.	L'importance des artisans dans la conservation du patrimoine montréalais	7
V.	Recommandations	10
VI.	Conclusion	12

I. INTRODUCTION

Ce mémoire a été préparé par l'équipe des Forges de Montréal afin de pouvoir prendre part et contribuer aux discussions sur l'avenir du patrimoine montréalais dans le contexte des consultations sur le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal. Les Forges de Montréal se positionnent en effet comme un acteur de la conservation du patrimoine à Montréal, et se considère de ce fait concerné par toutes les démarches et réflexions entreprises dans ce domaine.

Notre message vise ici principalement à faire valoir la place et le rôle des porteurs de savoir-faire, catégorie d'acteurs du patrimoine à laquelle nous nous rattachons; et des pratiques artisanales, éléments du patrimoine montréalais constitutif de l'identité urbaine riche et diversifiée de la métropole.

II. LES FORGES DE MONTRÉAL : UN ACTEUR DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Les Forges de Montréal est un organisme à but non lucratif fondé en 2000 ayant pour mission de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le patrimoine artisan de la forge et des métiers de la forge au Québec. Ce patrimoine englobe les éléments tant matériels (meubles et immeubles) qu'immatériels (savoir-faire et techniques) reliés aux pratiques artisanales de la forge, sous toutes leurs formes d'expression.

La mission des Forges de Montréal a été fondée suite au constat d'une diminution grandissante des pratiques de forge traditionnelle au Québec, induisant la menace de disparition des métiers du fer et dans le même temps, la perte exhaustive d'un pan entier de notre patrimoine culturel. De fait, pendant des siècles, l'artisan forgeron et plus particulièrement le forgeron taillandier, a été au cœur des communautés en produisant pour l'ensemble des corps de métier – bucheron, agriculteur, menuisier-charpentier, tailleur de pierre, etc. – les outils nécessaires à leur mise en œuvre. Le forgeron taillandier constitue dès le premier maillon d'une chaîne de transmission millénaire des pratiques artisanales. Mathieu Collette, artisan forgeron québécois formé en France auprès d'un des derniers porteurs de ces savoir, décide au retour de son apprentissage d'agir pour préserver ce qu'il reste des savoir-faire de la forge au Québec et redécouvrir ce qui a été perdu et devient fondateur des Forges de Montréal. Aujourd'hui dernier représentant des forgerons taillandiers au Canada, sa volonté de transmettre et de faire perpétuer ses savoir-faire s'incarne plus que jamais dans les Forges de Montréal.

En vertu de sa mission, Les Forges de Montréal mènent plusieurs activités de sensibilisation, de démonstration et de mise en valeur des pratiques traditionnelles de forge visant à favoriser l'appropriation de ce patrimoine par le grand public. Nous offrons également différentes formations – allant des stages d'initiation pour les débutants aux classes de maître pour les professionnels du domaine – dans le but de contribuer à l'apprentissage et au partage des connaissances auprès des artisans du métal. Nous œuvrons également au niveau de la recherche par l'inventaire des techniques de forge anciennes ou en voie de disparition, afin d'assurer leur documentation et leur archivage pour les générations futures. Nous participons enfin à des projets de collaboration locale, nationale ou internationale qui visent à promouvoir le travail et l'expertise des artisans forgerons du Québec et à favoriser l'émergence et la reconnaissance d'artisans forgerons compétents.

L'ensemble de nos activités est mené dans l'ancienne station Riverside, une des trois premières stations de pompage de Montréal, construite en 1887 et aujourd'hui reconnue d'intérêt patrimonial. Ce bâtiment, entièrement restauré et réhabilité aux frais de notre organisme, constitue aujourd'hui un lieu unique au Québec de pratique, d'expérimentation, d'échanges et de rassemblement pour les curieux, intéressés et professionnels des métiers de la forge artisanale. Il constitue en outre un lieu de conservation du patrimoine novateur à l'échelle de Montréal, réunissant dans un seul projet la préservation d'un patrimoine bâti et la valorisation d'un patrimoine intangible.

III. LE PATRIMOINE ET LES ACTEURS DU PATRIMOINE DANS LE PROJET DE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

1. Des éléments du patrimoine absents du plan d'action

Ayant pris connaissance de la démarche de réflexion initiée lors des *Entretiens d'avril 2016* et du projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal qui en a découlé, les Forges de Montréal sont heureuses de constater les démarches entreprises pour favoriser la mise en œuvre de la Politique du patrimoine de Montréal, adopté en 2005. Cette Politique, par la définition inclusive qu'elle donne du patrimoine, place en effet Montréal au cœur des développements du domaine et ne peut en ce sens qu'être saluée. Dans le projet de Plan d'action, nous soulignons de plus l'intégration de plusieurs priorités opportunes. Entre autres, nous recevons favorablement l'intérêt porté à « l'entretien et à l'inoccupation », et en particulier la volonté de la Ville d'accompagner dans leurs efforts les acteurs qui contribuent à mettre en valeur les édifices du patrimoine montréalais. En effet, étant nous-même locataires d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, situé sur le territoire de la Ville dans l'arrondissement Ville-Marie, et pour lequel nous avons mené de nombreux travaux de réhabilitation adaptée aux valeurs patrimoniales de l'édifice, nous accueillons cette promesse avec espoir quant à nos projets de développement et d'amélioration du bâtiment à venir.

Nous demeurons néanmoins quelque peu perplexes et largement déçus d'observer l'absence de considération portée à certains éléments constitutifs du patrimoine montréalais et pourtant présents dans la définition moderne du patrimoine par la Ville en 2005. Notamment, nous constatons l'omission des intérieurs patrimoniaux, du patrimoine moderne ou encore du patrimoine industriel dont les monuments forment pourtant des ensembles identitaires majeurs pour Montréal.

De plus, et plus particulièrement, nous déplorons le confinement du patrimoine immatériel au seul « cadre de la commémoration » (p. 11), élément certes d'importance mais reléguant ce patrimoine à un artéfact du passé et niant les dimensions vivantes et animées du patrimoine immatériel dans son ensemble. Loin de s'en tenir aux souvenirs d'une époque révolue, cet élément du patrimoine fonde en effet sa définition sur des traditions, des coutumes et des savoir-faire qui contribuent à la vitalité et au dynamisme de l'identité d'une société, tout en lui offrant les fondements durables à son expression contemporaine et à son développement futur. L'omission de ce volet du patrimoine montréalais nous interpelle d'autant plus qu'il était mentionné dans le *Bilan 2005-2010* de la Politique du patrimoine comme une des perspectives d'avenir à explorer pour en favoriser « la connaissance et l'expertise », en vertu notamment des nouvelles responsabilités octroyées aux municipalités par la Loi sur le patrimoine culturel du Québec de 2012.

À ce chapitre, sur le patrimoine immatériel, nous souhaitons par ailleurs insister sur l'absence totale d'attention portée aux savoir-faire et aux pratiques artisanales qui garantissent l'entretien et la restauration du patrimoine bâti montréalais et enrichissent l'expérience urbaine montréalaise. Ainsi, les édifices patrimoniaux devraient être traités avec une attention et un soin particulier, requérant notamment des expertises spécifiques de la part d'artisans professionnels. Une des menaces majeures qui affecte le patrimoine montréalais, en plus de celles énumérées

dans le projet de Plan d'action, relève de fait d'une perte des compétences au niveau des pratiques artisanales, et d'un nombre sans cesse plus restreint de personnes habilitées à mener des travaux de restauration dans les règles de l'art.

Ainsi, la Ville de Montréal, prônant ailleurs une définition sans cesse élargie de son patrimoine, semble portant en revenir dans son projet de Plan d'action à une conception quelque peu classique et avant tout matériel de ce qui constitue le patrimoine montréalais. C'est dès lors une part importante de la vitalité et de la dimension humaine de son identité qui est ici oubliée.

2. Des acteurs manquants

Nous reconnaissons le souci de la Ville dans la prise en compte d'un large éventail de parties prenantes aux questions du patrimoine à Montréal, et son souhait de mieux fédérer l'ensemble des acteurs et intervenants du domaine. Nous constatons néanmoins plusieurs lacunes et oublis dans la liste des acteurs ciblés, à commencer par les artisans et porteurs de savoir-faire traditionnels. Tel que mentionné précédemment, les compétences et l'expertise reliées à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti ne se trouvent qu'entre les mains et les gestes d'artisans professionnels, formés en conséquence. Nul ne pourrait se targuer de faire œuvre de conservation exemplaire en oubliant l'importance de ces acteurs de premier ordre, agissant sur le terrain.

En outre, nous constatons la faible place accordée aux organismes et associations oeuvrant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine montréalais. En effet, quoique mentionnée, leur implication dans les propositions avancées dans le projet de Plan d'action en patrimoine nous apparaît peu ou voire pas précisée, induisant une mise à l'écart nécessaire de toute action envisagée dans ce dernier.

Le rôle des unités de recherche et de formation, à commencer par les quatre universités montréalaises, accuse lui aussi un oubli dans le projet soumis. La contribution de l'ensemble des acteurs de ces unités de savoir dans la connaissance et la diffusion du patrimoine montréalais nous apparaît pourtant essentielle et non optionnelle à l'avancée du domaine. Les formations pratiques reliées à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti, sont elles aussi encore entièrement à intégrer dans la réflexion.

La promotion d'une collaboration avec l'ensemble des acteurs resterait ainsi à faire selon nous, pour que tout un chacun se sente concerné par la conservation du patrimoine à Montréal, et que l'ensemble des acteurs puisse se reconnaître dans le projet de Plan d'action soumis. Une telle implication de la part de tous contribuerait ainsi certainement à refléter la richesse et la diversité du patrimoine montréalais.

IV. L'IMPORTANCE DES ARTISANS DANS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONTRÉALAIS

Les artisans interviennent à plus d'un titre dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine, de façon directe ou indirecte.

1. Des acteurs premiers de la conservation

Par artisan, nous entendons tout porteur de savoir-faire ou de traditions qui témoigne d'un ancrage spécifique sur un territoire et dans une société donnée, par l'intermédiaire des connaissances, compétences, et des expertises qu'il porte et met en œuvre. Par leur présence, leurs actions et leurs interventions, les artisans contribuent ainsi à la sauvegarde, à la pérennisation et à l'enrichissement de l'identité dans laquelle ils s'insèrent.

En premier lieu, les artisans apportent une contribution essentielle à la construction et à la consolidation de notre identité. En effet, porteurs de savoir-faire issus d'une tradition longue et remontant aux débuts de la Nouvelle-France, les artisans contribuent depuis toujours à édifier des ponts entre les époques passées et actuelles, contribuant dans le même temps à la consolidation et à l'épanouissement des valeurs historiques et ethnologiques du patrimoine montréalais. Ainsi, les artisans forgerons encore présents à Montréal et au Québec forment les descendants des premiers forgerons arrivés en Nouvelle-France entre 1640 et 1642, et contribuent, par leurs œuvres et leur pratique actuelles à perpétuer et à transmettre leur mémoire au sein de notre société actuelle. Œuvrant tels des interprètes, ils ouvrent ainsi la voie, parmi d'autres, à la compréhension et à l'appropriation de notre histoire et de notre patrimoine et soutiennent sa diffusion et sa mise en valeur.

Par ailleurs, à titre d'intervenants sur des chantiers de restauration du patrimoine, les artisans assurent le maintien des éléments caractéristiques des édifices ou des sites sur lesquels ils opèrent, en mettant en œuvre des techniques et des processus traditionnels. Que l'on pense aux maçonneries de pierre des bâtiments institutionnels, aux escaliers et aux balcons en fer forgé qui ornent les rues de Montréal, aux vitraux des plex, aux arrangements des toitures d'ardoise des édifices du Carré Saint-Louis : autant d'éléments constitutifs de l'identité urbaine montréalaise, dont les artisans conservent les secrets de préservation. À cet égard, les artisans forgerons des Forges de Montréal ont contribué à plusieurs reprises à la restauration et à la préservation de sites et monuments emblématiques de Montréal, parmi lesquels les grilles et le lanterneau à l'entrée du Château Ramezay; et les grilles de la basilique Notre-Dame dans le Vieux-Montréal. Gardiens de façons d'entretenir et de restaurer ancestrales, les artisans deviennent ainsi dans le même temps gardiens des œuvres héritées des époques antérieures. Dans le processus de transmission aux générations futures, ils agissent dès lors à titre d'intermédiaire incontournable.

Enfin, au même titre que les architectes ou les créateurs contemporains, ils participent étroitement à la création du patrimoine de demain. En effet, en actualisant les savoir-faire d'autrefois, ils créent au présent des œuvres inscrites dans les traditions, assurant ainsi la continuité de notre identité et de notre patrimoine. En plus de leur authenticité, leurs œuvres et

ouvrages se distinguent par ailleurs par leur qualité et leur durabilité, assurant ainsi la création d'un patrimoine contemporain à la hauteur de celui qui nous a été légué.

Ces rôles que nous leur attribuons ici sont reconnus dans le milieu par plusieurs. Notamment, les architectes et les professionnels du patrimoine sont unanimes quant à la contribution que les artisans apportent et aux expertises spécifiques qu'ils portent. Les demandes de collaborations allant croissant, le Conseil des Métiers d'art du Québec offrent d'ailleurs des formations visant une meilleure connaissance et compréhension des interventions de ces acteurs de terrain. Divers événements sont par ailleurs organisés en vue de favoriser la connaissance et la reconnaissance de leurs actions. À titre d'exemple, le Salon Maestria dont une première édition, organisée par le Conseil des métiers d'arts, s'est tenue en décembre 2016 et qui a permis de leur offrir une vitrine digne de leur savoir-faire. Des groupes s'organisent également pour mettre en place des collaborations et promouvoir l'impact des artisans dans la préservation du patrimoine. Les Forges de Montréal se trouvent ainsi au cœur de plusieurs initiatives qui ont été menés dans les mois précédents et d'autres à venir. Enfin, des cas tels que celui de la maison Mount Stephen, bâtiment patrimonial classé et endommagé suite à l'autorisation de travaux sans les expertises et les compétences nécessaires, démontrent à quel point la collaboration avec les artisans ne relèvent en rien d'une folklorisation ou d'une nostalgie pour les traditions d'autrefois, mais bel et bien d'une nécessité et d'un inconditionnel à la sauvegarde du patrimoine aujourd'hui.

Leur implication et la poursuite de leurs actions se trouvent pourtant mises à mal aujourd'hui, en l'absence de formation officielle et reconnue dans la conservation du patrimoine, à l'exception d'une spécialisation en restauration de maçonnerie offerte par l'école des métiers de la construction de Montréal. Au même titre que le patrimoine qualifié de « modeste » dans le projet de Plan d'action en patrimoine, les artisans forment ainsi encore les parents pauvres dans le domaine de la conservation. En un siècle, le nombre d'artisans professionnels et spécialisés est ainsi passé de plus de 100 000 dans les années 1920, à un millier aujourd'hui. Cette tendance se poursuivra certainement si une reconnaissance et un soutien ne leur sont pas offerts dans les prochaines années.

Dans l'expression de son *leadership* en matière de patrimoine, la Ville de Montréal se doit dès lors d'agir pour rétablir la tendance et accorder aux artisans la place qui leur revient à la table du patrimoine. Il s'agit là d'une mesure péremptoire dans la mise en œuvre de pratiques et d'actions exemplaires en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine montréalais.

2. Une contribution à la qualité des milieux de vie et au développement culturel, économique et social.

Par leurs œuvres et leurs interventions, les artisans en patrimoine contribuent également à enrichir l'expérience de la Ville. Leur implication dans certains projets d'art public en témoigne notamment. Leur présence est en outre à remarquer par la dynamique qu'ils apportent aux quartiers dans lesquels ils se trouvent. En effet, fort de leur présence et au même titre que celle

des artistes, ces territoires deviennent des lieux d'attrait. Ils jouent à cet égard un rôle essentiel dans la revitalisation d'anciens sites à l'abandon, en particulier les sites industriels. Notre organisme a ainsi contribué à la réhabilitation d'un bâtiment du patrimoine industriel en implantant ses activités et en mettant en œuvre sa mission au sein de ce dernier. Les ateliers d'artisans constituent enfin des lieux de diffusion et de mise en valeur unique, aptes à favoriser l'appropriation des éléments du patrimoine qu'ils renferment auprès des populations. Ainsi les artisans, par leur présence, deviennent-ils acteurs du développement culturel, économique et social des territoires qu'ils occupent.

Cette contribution à l'enrichissement de l'expérience et de la qualité des quartiers de la métropole serait dès lors à reconnaître et à promouvoir, afin d'en assurer la pérennité. À cet égard, des modèles de diffusion et de démonstration tels que les économusées, modèle de muséographie ayant placé le Québec à l'avant-garde du domaine, seraient à développer sur le territoire de la Ville de Montréal. Il est en effet regrettable que ce type d'entreprise de valorisation des savoir-faire d'artisans ne soit représenté sur l'île que par un seul exemple, celui de Jules St-Michel, luthier..

V. RECOMMANDATIONS :

1. Promouvoir, diffuser et appliquer une vision collective et inclusive du patrimoine montréalais, en tenant compte de l'ensemble des dimensions qui fonde sa richesse et sa diversité, y compris le patrimoine immatériel relié aux pratiques artisanales et aux porteurs de savoir-faire. Telle que spécifié dans sa Politique du patrimoine adoptée en 2005 et toujours en vigueur, la Ville de Montréal reconnaît dans sa définition du patrimoine « tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre ». En tant que municipalité québécoise soumise à la Loi sur la patrimoine culturel du Québec, elle dispose en outre depuis 2012 des habilités requises à la reconnaissance d'un élément du patrimoine immatériel, d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu historique. Les Forges de Montréal demande ainsi à la Ville de Montréal de se conformer à sa définition en donnant une place aux pratiques artisanales au sein de son Plan d'action et en oeuvrant à leur valorisation dans le cadre de ses prérogatives municipales.

2. Mettre en place et mener ou accompagner la réalisation d'études, d'inventaires et d'évaluations des pratiques artisanales à Montréal et plus largement des traditions relevant du patrimoine immatériel, à l'image de celles menées sur le patrimoine bâti. L'observatoire sur le patrimoine énoncé dans le projet de Plan d'action en patrimoine, devrait notamment intégrer un suivi de l'état des pratiques artisanales au fondement de l'identité montréalaise pour mieux connaître et gérer ces éléments du patrimoine montréalais.

3. Mettre en place une table de concertation des acteurs de la conservation du patrimoine, incluant des représentations de la société civile et du milieu associatif; des représentants des porteurs de savoir-faire, tel que le Conseil des Métiers d'art de Montréal ou le Conseil québécois du patrimoine vivant; et des représentants d'unités de recherche et d'éducation, en particulier ceux des quatre universités montréalaises. Soulignant la volonté de la Ville de Montréal de fédérer l'ensemble des parties prenantes, les Forges de Montréal suggèrent d'élargir le panel des acteurs énoncés dans le projet de Plan d'action en patrimoine en incluant ceux susmentionnés, en vue de permettre une contribution plus large des acteurs et une complémentarité plus grande des expertises.

4. Encourager et soutenir les projets, les contextes et les lieux favorables à l'épanouissement des pratiques artisanales et des porteurs de savoir-faire, en vue de favoriser la connaissance et l'appropriation des éléments de ce patrimoine montréalais. Les Forges de Montréal souhaite que les initiatives visant à mettre en valeur les pratiques artisanales reliés aux métiers de l'architecture et du patrimoine, fassent l'objet d'une considération dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville. Nous suggérons également que les lieux d'activités artisanales soient reconnus pour leur apport à la revitalisation urbaine et au développement culturel, économique et social, et protéger comme tels. À cet effet,

certaines des recommandations émises suite aux consultations sur l'*Étude du diagnostic et du plan d'action sur les ateliers d'artistes et d'artisans*, déposée en 2007 au Conseil municipal, seraient à renouveler, notamment celles considérant la création de « pôles de création » par le biais de la réglementation d'urbanisme. Les projets d'économusées sur les métiers traditionnels reliés à l'architecture et au patrimoine, en agissant comme une vitrine exemplaire pour les porteurs de savoir-faire et un médium de sensibilisation et de diffusion adapté à ce type de patrimoine, devraient en outre être soutenus dans leur implantation sur le territoire montréalais. Ils pourraient notamment trouver leur place dans les suggestions de l'action 4 du projet de Plan d'action en patrimoine, visant à « diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance » du patrimoine à Montréal.

5. Soutenir les projets de formations et les programmes d'apprentissage des métiers traditionnels reliés à l'architecture et au patrimoine. La formation et la transmission demeurant l'élément clef à la poursuite des pratiques artisanales nécessaires à l'entretien et à la restauration du patrimoine bâti dans les règles de l'art, Les Forges de Montréal souhaitent que la Ville de Montréal entame une réflexion sur ce sujet et le place comme une des priorités dans son Plan d'action.

CONCLUSION

Restaurateurs du patrimoine d'hier, concepteurs du patrimoine de demain et promoteurs de la qualité des milieux de vie, les artisans ont encore toute une place à trouver dans le projet de Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal avant que celle-ci puisse se targuer d'exemplarité en tant que propriétaire et gestionnaire.

- 6.4 Mémoire sur les propositions pour un Plan particulier d'urbanisme des Faubourgs : un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de requalification, 17 avril 2019;

**UN BOULEVARD CULTUREL ET PATRIMONIAL
COMME AXE STRUCTURANT DE REQUALIFICATION**

Mémoire sur les propositions pour
un Plan particulier d'urbanisme des Faubourgs,
rédigé par Les Forges de Montréal

En vue d'une présentation devant
l'Office de Consultation publique de Montréal
à l'Écomusée du Fier Monde (2050 rue Amhrest), le 17 avril 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Les Forges de Montréal, un acteur de la conservation du patrimoine	4
3. Notre intérêt pour le dossier	5
4. Avis et recommandations sur les propositions formulées	6
5. Conclusion : du boulevard urbain au boulevard culturel et patrimonial	11
6. Annexe	12

1. Introduction

Ce mémoire a été préparé par l'équipe des Forges de Montréal afin de contribuer aux discussions sur l'avenir du secteur des Faubourgs, dans le contexte des consultations publiques menées par l'Office de consultation publique de Montréal et en vue de l'élaboration d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur mentionné.

Les Forges de Montréal se positionnent en effet comme un acteur de la conservation du patrimoine à Montréal, et se considèrent de ce fait concernées par toutes les démarches et réflexions entreprises dans ce domaine.

Ainsi, notre message vise principalement ici à faire valoir la place ainsi que le rôle de la culture et du patrimoine comme axes structurants de la requalification des secteurs concernés dans le périmètre du PPU des Faubourgs.

En résumé, voici la liste de nos avis et recommandations :

- Considérant le rôle fondamental de la culture et du patrimoine dans la qualité, l'attrait et le dynamisme des quartiers, ainsi que dans la constitution d'un sentiment d'appartenance et d'épanouissement chez les populations, nous considérons qu'il y aurait lieu de **formuler des propositions plus précisément orientées sur le patrimoine et la culture en ce qui concerne l'implantation d'équipements culturels**. Nous proposons par ailleurs de **placer le patrimoine comme une composante fondamentale du recouvrement d'une qualité des milieux de vie dans les secteurs en requalification**;
- Considérant l'histoire des lieux comme un élément du patrimoine intangible des quartiers encore trop souvent astreinte à un rôle de spectateur dans la requalification urbaine, nous proposons de **faire de l'histoire du secteur une source d'inspiration de toutes transformations à venir pour redonner au quartier son identité de faubourg**, en intégrant dans les règlements du PPU des **zones dédiées aux activités artisanales et industrielles légères** et en adoptant une approche de requalification par **la réhabilitation adaptée des sites** comme cadre d'intervention.
- Considérant qu'à l'heure de penser l'urbanisme d'une ville du XXI^{ème} siècle, son dynamisme ne devrait pas se calculer en fonction de la fluidité de sa circulation routière, nous proposons le **retrait complet des voies de circulation multiples des automobiles** et le façonnage d'une véritable **trame urbaine, fondée sur le modèle traditionnel disparu et laissant pleinement place aux piétons, à la mobilité active et aux transports en commun**.
- Considérant la valeur de la station de pompage Craig et son potentiel dans la transformation du secteur à titre de porte d'entrée Est sur l'arrondissement, nous proposons que **l'îlot Craig soit traité comme un pivot de la requalification de l'ensemble des secteurs inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs et soutienne la réflexion autour de la création d'un boulevard culturel et patrimonial**.

2. Les Forges de Montréal : un acteur de la conservation du patrimoine

Les Forges de Montréal sont un organisme à but non lucratif fondé en 2000 avec pour mission de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le patrimoine artisan de la forge traditionnelle et de ses métiers au Québec. Ce patrimoine englobe les éléments tant matériels (meubles et immeubles) qu'immatériels (savoir-faire et techniques) reliés aux pratiques artisanales de la forge.

Notre mission s'inscrit dans la volonté de conserver un patrimoine au fondement de notre humanité. L'artisan forgeron était en effet un acteur socio-économique central au sein de plusieurs communautés, soutenant leur développement et leur épanouissement par la production d'outils d'utilité première. La forge constituait par ailleurs des lieux de socialisation d'importance au sein des noyaux urbains. Suite à l'industrialisation, les pratiques artisanales entament néanmoins un déclin régulier, au Québec comme ailleurs dans le monde. À la fin des années 1970, les détenteurs des pratiques de la forge au Québec sont de plus en plus rares et les ateliers de forge, bien souvent détruits ou transformés. Le patrimoine artisan de la forge, se trouve alors menacé.

Face à ce contexte, l'organisation est fondée pour devenir gardienne du savoir de la forge, contribuer à l'avancement et à la transmission des connaissances dans le domaine et œuvrer à l'épanouissement des arts et des pratiques actuelles de forge.

Ainsi, nous menons un éventail large d'activités, couvrant les 4 volets de notre mission :

- Préserver par l'étude, la caractérisation et l'inventaire des techniques traditionnelles représentatives de la forge et de la sidérurgie artisanale;
- Diffuser par les expositions, les portes ouvertes et les activités de démonstration, l'interprétation du bâtiment qui abrite les Forges et les représentations publiques;
- Transmettre par des programmes d'enseignement, tant théoriques que pratiques, pour des publics jeunes, adultes, débutants et professionnels;
- Réactualiser par le soutien aux artisans, la réhabilitation des techniques de forge au service de la restauration du patrimoine bâti et de la création contemporaine, la collaboration interdisciplinaire, interculturelle et novatrice.

L'ensemble de nos activités est mené dans l'ancienne station de pompage Riverside, un bâtiment jumeau de la station de pompage Craig, construite en 1887 et reconnue d'intérêt patrimonial. Ce bâtiment, entièrement restauré et réhabilité par notre organisme, constitue un lieu unique au Québec de pratique, d'expérimentation, d'échanges et de rassemblement pour les curieux, intéressés et professionnels des métiers de la forge artisanale. Par les activités qui s'y déroulent, la station Riverside est également valorisée tout au long de l'année auprès d'un large public. Elle forme ainsi un lieu de conservation du patrimoine exemplaire à l'échelle de Montréal, réunissant dans un seul projet la préservation et l'interprétation d'un patrimoine bâti et la valorisation d'un patrimoine immatériel.

3. D'une station de pompage à l'autre : notre intérêt pour le dossier

L'ancienne station de pompage Riverside, qui accueille nos activités depuis nos débuts, se situe entre l'autoroute Bonaventure et la Pointe-du-Moulin, et entre le Bassin Peel et la cité du Havre, à l'entrée Ouest de l'arrondissement Ville-Marie et du centre-ville de Montréal. Cet édifice représente ainsi le pendant de la station de pompage Craig, située elle à l'entrée Est du même arrondissement et du centre-ville également. Toutes deux sont également implantées dans des environnements urbains anciennement industriel et désignés comme de « grands secteurs à requalifier » dans la Stratégie Centre-Ville de 2016¹. Par leur origine historique, elles sont par ailleurs intimement liées, partageant les mêmes architectes pour leur conception, la même année d'édification (1887), et surtout une dépendance d'usage à l'époque où elles servaient à évacuer les eaux excédentaires de Montréal en dehors de la ville. De fait, elles fonctionnaient alors en réseau, avec la digue Saint-Gabriel (aujourd'hui disparue).

Considérant l'ensemble des éléments qui les associent, il nous est apparu tout naturel de s'intéresser aux changements à venir dans le secteur de l'ancienne station de pompage Craig et correspondant à celui du PPU des Faubourgs. Notre intention est également de pouvoir mettre à profit notre expérience de réhabilitation adaptée de l'ancienne station de pompage Riverside entamée il y a près de 20 ans, afin de favoriser celle de sa station jumelle, la Craig, un bâtiment reconnu d'« intérêt patrimonial exceptionnel » au chapitre de l'arrondissement Ville-Marie du Plan d'urbanisme de Montréal.

En ce sens, nous avons d'ailleurs soumis en mars 2018 une proposition de déploiement des activités des Forges de Montréal dans les stations de pompage Craig et Riverside auprès de plusieurs élus de la Ville de Montréal (voir Annexe). Cette dernière proposait de recréer le lien historique existant entre les deux bâtisses, de révéler le patrimoine relié aux stations de pompage à Montréal et d'œuvrer à la création aux portes Est et Ouest de la ville de deux carrefours d'attractivité culturelle, économique, sociale et durable. Cette proposition reste valable encore à ce jour et nous espérons que suite à ces consultations, nous pourrions prendre part à une réflexion avec l'arrondissement et les organismes du milieu intéressés, afin de révéler le potentiel de cet édifice puis, plus largement, du secteur qui l'accueille. Ce potentiel est étayé dans la section suivante présentant nos *avis et recommandations*.

À des fins de pertinence et tenant compte des limites de notre organisme dans la préparation de ce mémoire, nous avons choisi de concentrer notre propos autour des problématiques touchant la culture et le patrimoine culturel, et de se concentrer sur la station de pompage Craig parmi les secteurs en requalification. Aussi, bien que le secteur à l'étude comprenne plusieurs autres sites patrimoniaux majeurs, nous avons délibérément choisi de ne pas les aborder dans ce mémoire. De la même façon, nous avons mis de côté la question de l'accessibilité au fleuve, quoique tout aussi importante à l'heure de penser l'avenir des Faubourgs. Nous laissons ainsi le soin de ces sujets à d'autres intervenants, que nous savons nombreux.

¹ *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 5.

4. Avis et recommandations sur les propositions formulées

Milieus de vie

À la lecture des propositions formulées dans le document de *Mise en situation*, soumis par la Division de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie, nous comprenons que l'Arrondissement porte une attention à la qualité des espaces de vie dans l'optique de conserver l'attrait des habitants pour ce quartier. L'absence d'équipements collectifs dans plusieurs secteurs des Faubourgs et en particulier au sud du boulevard René-Lévesque, ainsi que le manque d'offre commerciale sur l'ensemble du territoire, constituent en ce sens des enjeux pointés par l'Arrondissement. De même, l'état et l'usage du cadre bâti patrimonial sont mentionnés. De fait, dégradés ou vacants, plusieurs des édifices d'intérêt patrimonial laissent place à un sentiment d'abandon du territoire, peu propice à attirer des populations.

Certains du rôle qu'ont à jouer le patrimoine bâti et urbain, ainsi que les équipements collectifs, et plus particulièrement culturels, dans la qualité du milieu de vie d'une population à l'échelle des quartiers, nous nous conformons pleinement au constat de l'Arrondissement. Nous adhérons également à ses propositions de « préserver [...] ses caractéristiques [du secteur] sociales et architecturales, par la protection du patrimoine bâti et du parc résidentiel existant »², et de pourvoir les Faubourgs en équipements collectifs.

Nous regrettons néanmoins qu'une plus grande emphase ne soit pas mise sur ces sujets, et que l'offre culturelle et la valorisation patrimoniale ne soient pas mentionnées une seule fois comme axe de solutions spécifique face aux enjeux soulevés. Nous considérons en effet le rôle fondamental de la culture et du patrimoine dans la qualité et l'attrait des quartiers. Nous soutenons également leur contribution au dynamisme d'un milieu de vie sain, ainsi que le sentiment d'appartenance et d'épanouissement qu'ils créent chez les populations. L'émulation créative qu'ils permettent, de même que les liens sociaux qu'ils tissent, devraient en faire des pierres d'assises incontournables au redéveloppement de secteurs en déshérence. De nombreuses friches à travers le monde en ont d'ailleurs fait le moteur de leur requalification. Face à la pauvreté et à la marginalisation qui touchent une partie de la population du Centre-Sud, une offre culturelle et patrimoniale valorisée et enrichie soutiendrait certainement l'épanouissement d'une identité sociale propre au secteur des Faubourgs.

Aussi, nous considérons qu'il y aurait lieu de formuler des propositions plus précisément orientées sur le patrimoine et la culture en ce qui concerne l'implantation d'équipements culturels. Nous proposons par ailleurs de placer le patrimoine comme une composante fondamentale du recouvrement d'une qualité des milieux de vie dans les secteurs en requalification.

² *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 18.

Identité du secteur

En ce qui concerne l'identité du secteur, l'Arrondissement fait état du caractère spécifique des anciens faubourgs, marqué par des activités industrielles et artisanales et par la présence d'habitations ouvrières. L'Arrondissement note également la perte des témoins de l'histoire et de la vocation passées du quartier suite aux démolitions effectuées pour construire les grandes voies de transit de l'autoroute Ville-Marie et du pont Jacques-Cartier, ainsi que les grands équipements tels que la Maison Radio-Canada. Aussi, la disparition de la trame urbaine traditionnelle et la création de méga-îlots sont mentionnées parmi les enjeux du secteur.

Tel constat nous apparaît pertinent à souligner. Les propositions avancées par la suite nous semblent par ailleurs de bons points de départ à la réactualisation de l'ancienne trame urbaine. Notons notamment le prolongement de plusieurs rues pour reconnecter les différents secteurs, et la sub-division des grands îlots en vue de redonner à ces espaces destructurés, une identité propre. Nous soulignons également la volonté de requalifier les sites patrimoniaux dans le respect de l'histoire du lieu.

Considérant cette dernière proposition, nous pensons néanmoins qu'elle pourrait être enrichie, en faisant de l'histoire du lieu et de son identité non seulement un élément à respecter, mais le fondement de la requalification du quartier. De fait, élément du patrimoine intangible des quartiers, l'histoire passée est encore trop souvent astreinte à un rôle de spectateur dans la requalification urbaine. Au même titre que nous proposons de faire du patrimoine le fondement de la qualité des milieux de vie, l'histoire industrielle et artisanale devrait ainsi motiver la réappropriation de l'identité du secteur. Aussi, nous proposons que le PPU des Faubourgs intègre dans ses règlements des zones dédiées aux activités artisanales et industrielles légères, en vue d'enrichir la diversité d'usage des secteurs. Nous proposons également que pour la requalification des lieux du patrimoine institutionnel et industriel, l'approche par la réhabilitation adaptée, c'est-à-dire la conception de la vocation nouvelle d'un lieu à partir de l'ancienne, soit adoptée comme cadre d'intervention.

L'occasion se présente ici faire rejaillir l'esprit des lieux et de l'exposer comme une source d'inspiration de toutes transformations à venir pour redonner au quartier son identité de faubourg, tout en répondant aux besoins des populations actuelles et à venir. L'Arrondissement devrait la saisir pour mettre ce quartier à l'avant-garde de la conservation du patrimoine.

Boulevard urbain

Au sujet des voies de circulation et des axes de connexion, nous notons la préoccupation de l'arrondissement face aux barrières que représentent aujourd'hui les axes de transit est-ouest de l'autoroute Ville-Marie et de la rue Notre-Dame, ainsi que celui nord-sud du pont Jacques-Cartier. Résultant de ces éléments, l'Arrondissement expose comme enjeux la déconnexion et l'enclavement de certains secteurs de l'arrondissement dits « en requalification », le manque d'espaces dédiés à la mobilité active et aux circulations locales, et la disparition d'une trame urbaine traditionnelle.

Nous adhérons largement à cet état des lieux, considérant pour notre part l'aberrance d'une telle trame urbaine dans un quartier aussi central et aussi caractérisé de la métropole montréalaise. Aussi, nous avons analysé avec d'autant plus d'intérêt les propositions faites par l'Arrondissement de :

- « reconnecter les trames de rues »³ des différents secteurs inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs et avec les secteurs environnants ;
- « transformer le lien routier entre la fin de l'autoroute Ville-Marie, l'avenue Papineau (accès au pont Jacques-Cartier) et la rue Notre-Dame »⁴ pour y implanter un boulevard urbain.

Ainsi, nous considérons ces propositions intéressantes au regard des enjeux soulevés précédemment, mais encore trop timides pour répondre véritablement aux attentes du milieu. De fait, alors que la densité du trafic routier représente l'essentiel de la problématique, la solution proposée consisterait à réimplanter une circulation automobile similaire, quoique sous une forme plus attrayante. Justifiant son choix sur des exemples tels que le boulevard Robert-Bourassa (réaménagé récemment, en 2017), l'arrondissement entend ainsi faire place aux cyclistes et aux piétons, à des îlots plus accueillants et à une résolution du flux de circulation. Côté de notre part régulièrement le boulevard Robert-Bourassa, près de notre établissement, nous constatons que ces mêmes volontés annoncées pour faire de l'ancienne Duke un axe de circulation aux mobilités multiples, sont demeurées à l'état de mots pour certains d'entre nous. De fait, nous pensons que cyclistes et piétons sont encore loin de pouvoir trouver leur place sur cet axe, sans compter l'absence de renouvellement d'une trame urbaine héritée de la Modernité et dont on reconnaît aujourd'hui des lacunes.

Par ailleurs, à l'heure de penser l'urbanisme d'une ville du XXI^{ème} siècle, nous avançons que son dynamisme ne devrait pas se calculer en fonction de la fluidité de sa circulation routière. Nous déplorons ainsi qu'une part aussi grande des analyses et des propositions formulées se concentrent sur cette problématique sans même envisager sa remise en cause : qu'en sera-t-il véritablement de l'usage de la voiture dans 50 ans ? Tel que l'exprime l'urbaniste français Paul Lecoart⁵, « *Les infrastructures [de type boulevard urbains] sont très utilisées notamment parce qu'elles existent, pas forcément parce qu'elles sont pertinentes* ». En revanche, l'espace accordé au piéton – le premier

³ *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 18.

⁴ *Op. cit.*

⁵ Urbaniste à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la région Île-de-France.

usager et appréciateur de la ville – au même titre que celui de la mobilité active et des transports publics, gagneraient à être priorités si l'occasion se présente de pouvoir requalifier des secteurs semblables à ceux ici étudiés. Autrement dit, pourrions-nous envisager le retrait complet de telles voies de circulation multiples des automobiles et tâcher de refaçonner une véritable trame urbaine, fondée sur le modèle traditionnel disparu ?

Des exemples dans le monde nous montrent qu'il est possible de renverser les tendances héritées du XXe siècle et de créer des solutions innovantes : qu'on pense aux berges de Paris piétonnisées depuis 2016 après avoir été pendant des décennies des axes de transit pour les voitures de banlieue ; qu'on pense également au Cheonggyecheon Expressway à Séoul, un ancien viaduc routier de 6 kilomètres dans le centre historique de la ville, entièrement détruit en 2003 pour laisser place à une promenade piétonne sur le bord de la rivière Cheonggye anciennement enfouie sous le béton.

Aussi, nous considérons que Montréal possède dans le contexte actuel le terreau favorable pour expérimenter des aménagements urbains innovants et résilients, au même titre que ses consœurs dans le monde.

Îlot Craig

L'îlot Craig cristallise à nos yeux plusieurs des enjeux abordés auparavant. L'Arrondissement le place d'ailleurs parmi les secteurs en requalification, soulignant ainsi l'ampleur des problématiques qui l'entourent. Il expose en particulier l'urgence de sa restauration considérant la vétusté de son état, sa vacance depuis 30 ans et finalement l'obstacle des voies de circulation actuelle à sa mise en valeur. Il mentionne par ailleurs qu'il s'agit d'un des derniers vestiges du passé industriel de Montréal dans ce secteur, indiquant ainsi sa valeur de rareté et d'exemplarité.

Nous sommes heureux de constater que l'avenir de la station de pompage Craig et de son environnement, soit ainsi considérée comme un cas de requalification à part entière, amenant à penser que des solutions spécifiques à sa réalité et à son identité seront mises en œuvre. Au-delà de notre attachement à cet édifice jumeau de celui qui accueille nos activités, la station Riverside, nous considérons en effet que la station de pompage Craig représente un monument majeur du secteur et plus largement, de Montréal, et que son avenir devrait, en tant que tel, être envisagé avec la plus grande attention. Nous considérons également que, par son emplacement, il représente un pôle central de la transformation à venir, apte à insuffler à ce secteur le caractère d'une porte d'entrée Est sur l'arrondissement.

Aussi, nous avons étudié avec attention les propositions entourant la requalification de cet îlot. Nous observons ainsi le déplacement des voies de circulation au sud de l'îlot (dans le cadre d'une éventuelle transformation de l'autoroute Ville-Marie en boulevard urbain), comme un premier pas vers le désenclavement de l'édifice. Nous ne sommes néanmoins pas certains de la pleine efficacité de cette solution face à l'enjeu de son isolement. De fait, dans les projections faites par l'Arrondissement, la façade sud, soit la façade principale de l'édifice portant les armoiries de la Ville de Montréal, apparaît encore une fois confrontée à une voie de circulation majeure qui ne pourra pas, selon nous, permettre d'en apprécier toute la beauté en tant qu'usager piéton. De plus, nous demeurons sceptiques quant au dégagement qui sera proposé sur le front de la station. Nous voyons également avec une certaine réticence le développement immobilier éventuellement à venir sur les îlots disponibles autour de cet édifice. De fait, sans remettre en cause l'apport de nouvelles constructions aux besoins du quartier, nous sommes cependant soucieux de leur ampleur et des densités qu'elles imposeront. Il nous apparaît en ce sens primordial de conserver la valeur paysagère du site, ouverte sur le pont Jacques-Cartier, le fleuve et les îles d'Expo 67.

Par ailleurs, au-delà des liens de connexion pour la circulation, nous regrettons que d'autres liens n'aient pas été pensés, tels que des liens d'usage ou d'esprit entre les autres secteurs en requalification. Une fois de plus, le patrimoine se trouve ici traité pièce par pièce plutôt qu'avec une vision intégrée d'ensemble. L'isolement de la station de pompage Craig ne saurait se régler par une seule valorisation physique de son site. Nous pensons en ce sens que la réflexion autour de sa vocation future devrait être mise de l'avant comme un pivot de la requalification de l'ensemble du secteur inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs.

5. Conclusion : du boulevard urbain au boulevard culturel et patrimonial

Considérant l'ensemble des observations et recommandations faites précédemment, nous souhaitons conclure ce mémoire avec la proposition d'un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de requalification et en remplacement du boulevard urbain proposé par l'Arrondissement.

Tel boulevard prendrait place sur l'emprise actuelle de l'autoroute Ville-Marie et s'articulerait en particulier autour de l'îlot Craig. Il aurait pour rôle de transformer la barrière actuelle des voies routières pour en faire un lieu de déambulation organique entre les différents secteurs du quartier, à l'usage des piétons et des cyclistes. Le transport en commun trouverait également sa place à cet endroit. Une telle avenue répondrait ainsi à l'enjeu de retisser les liens entre les secteurs, tout en assurant un enrichissement du milieu de vie en terme de convivialité et de promenabilité.

Il aurait également pour objectif de relier entre eux les sites témoins de l'histoire des Faubourgs, notamment, la Brasserie Molson, la station de pompage Craig, la Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, et le terrain des « Portes Saintes-Marie ». Devenant ainsi un axe de liaison entre les lieux de culture et de patrimoine situés autour de l'emprise de l'autoroute, il ancrerait une requalification contextuelle de ces secteurs, fondée dans l'identité des Faubourgs.

Dans un tel scénario, les îlots vacants pourraient servir à répondre au besoin du secteur en termes de logements et de commerces, mais aussi à enrichir l'interprétation patrimoniale des anciens Faubourgs, à augmenter l'offre culturelle du quartier en y implantant des équipements collectifs ou des places extérieures d'expression culturelle et artistique, et à créer des espaces de verdure et de rencontre. La valorisation de telles zones inoccupées à des fins d'appropriation identitaire, d'éducation populaire et de socialisation, serait une occasion de miser sur la culture et le patrimoine comme acteurs économiques de la ville de demain et de faire des secteurs en requalification un véritable parc de culture, reflet du dynamisme de Montréal.

Une telle proposition demanderait bien nécessairement à l'Arrondissement de changer radicalement de paradigme d'intervention dans le périmètre du PPU des Faubourgs. Elle s'accompagnerait idéalement d'une démarche de concertation avec les acteurs du milieu capables d'insuffler élan et engagement vers une telle avenue. Elle formerait néanmoins une opportunité pour l'Arrondissement et pour Montréal d'innover en terme d'urbanisme et de conservation du patrimoine, et de s'exprimer pleinement créatifs et tournés vers l'avenir.

Si l'occasion est en ce moment donnée de rêver autrement l'avenir des Faubourgs et l'entrée Est du centre-ville de Montréal, saisissons-la et donnons-nous les moyens de l'inscrire dans la réalité. La réalisation n'est qu'affaire de volonté : les Forges de Montréal seront heureuses de mettre leur expérience et leurs compétences à contribution de la mise en œuvre d'une telle volonté.

6. Annexe



DU MAINTIEN AU DÉPLOIEMENT DES ACTIVITÉS DES FORGES DE MONTRÉAL DANS LES STATIONS DE POMPAGE CRAIG ET RIVERSIDE

*Demandes et propositions préliminaires en vue d'une rencontre avec les élus responsables
du Service de gestion et de planification immobilière ; de la culture, du patrimoine et du design, et des
grands parcs, du développement durable, des espaces verts et des grands projets*

CONTEXTE

- Adoption du Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal plaçant les savoir-faire et les pratiques artisanales comme l'une des grandes thématiques patrimoniales et ciblant directement ces derniers dans son action 4.4. *La célébration du patrimoine et des actions exemplaires* ;
- Expression écrite et orale de la volonté de la Ville d'aider et de soutenir notre organisme dans sa mission ;
- Besoins grandissants en terme de ressources (financières, humaines et spatiales) pour assurer la poursuite de nos activités de recherche, de diffusion et de transmission ;
- Besoins financiers nombreux et pressants pour poursuivre l'entretien physique du bâtiment susmentionné ;
- Impossibilité d'investir ou d'obtenir des subventions pour investir sur le long terme dans l'entretien de la bâtisse sise au 227 rue Riverside, et le développement de nos activités à cet endroit compte-tenu de l'absence de garantie de pouvoir rester au-delà de 2021 ;
- Préjudices nombreux et multiples causés par la Ville de Montréal depuis plus de 15 ans.

OPPORTUNITÉ ACTUELLE

La station de pompage Craig constitue la seconde installation municipale érigée par la Corporation de Montréal en 1887, en même temps que la station de pompage Riverside et que la digue Saint-Gabriel. De ce trio d'origine, seules restent les deux stations de pompage. Plus anciennes installations de ce type encore visibles sur l'île de Montréal, elles constituent aujourd'hui les témoins privilégiés du contexte historique commun qui les a vu naître et présentent en ce sens une opportunité de valorisation et d'interprétation conjointe.

Alors que la station de pompage Riverside bénéficie d'ores et déjà d'une mise en valeur impulsée et soutenue depuis près de 18 ans par le projet des Forges de Montréal, la station de pompage Craig est quant à elle laissée à l'abandon depuis les années 1980. Les travaux de sécurisation et de rénovation annoncées représentent une nouvelle positive pour cet édifice d'intérêt patrimonial. Son occupation demeure cependant en attente, une vocation restant à trouver pour ce lieu. Dans ce contexte, les Forges de Montréal, par leur expérience démontrée et récompensée, et par leur connaissance de ces bâtiments, entrevoit l'opportunité de mettre en œuvre une **réhabilitation et une valorisation double du patrimoine relié aux deux plus anciennes stations de pompage de Montréal**, en oeuvrant à la fois à la station de pompage Riverside, tel qu'actuellement, et à la station de pompage Craig.

PROPOSITION

Nous offrons notre collaboration à la Ville de Montréal en vue de **l'aider à trouver une nouvelle vocation à la station de pompage Craig, en y installant notamment le volet recherche des Forges de Montréal** qui, à mi-chemin entre un centre de conservation accessible et un musée vivant, permettra au public de pouvoir observer *in situ* les travaux de documentation et d'archivage des techniques traditionnelles de la forge, ainsi que les créations issues de ces travaux. Afin d'assurer la mise en valeur du site, des interventions artistiques et culturelles menées par d'autres regroupements ou initiatives

collectives pourraient également être envisagées. De telles contributions permettraient ainsi de compléter l'apport des Forges de Montréal à la vitalité créative à cet endroit.

En plus de soutenir la réhabilitation patrimoniale de la station de pompage Craig et son accès au grand public, cette proposition contribuerait à compléter les activités d'ores et déjà menées à la station de pompage Riverside, à savoir la transmission et la diffusion des savoirs et savoir-faire sur la forge traditionnelle. Le dialogue établi entre les deux stations de pompage permettrait ainsi d'**asseoir la mission des Forges de Montréal et de soutenir la légitimité de maintenir notre présence à la station de pompage Riverside, lieu fondateur de notre organisme.**

Ce projet étant voulu en partenariat avec la Ville de Montréal, nous recommandons l'acquisition du terrain de la station de pompage Riverside par celle-ci afin de garantir les développements du projet tel qu'attendus. Des démarches avec la Société immobilière du Canada ont été initiées par les Forges de Montréal et devraient se poursuivre désormais avec la Ville de Montréal.

QUELQUES ÉLÉMENTS ET CONCEPTS CLEFS DE LA PROPOSITION SOUMISE

- **Réactualiser le lien historique existant entre les deux stations de pompage**, en déployant les activités des Forges de Montréal dans les deux bâtiments ;
- **Révéler le patrimoine relié aux stations de pompage** par une exposition et une interprétation in situ ;
- Créer deux **parcs culturels** témoignant de la vitalité culturelle, artisanale et artistique de Montréal ;
- Favoriser le **développement d'un laboratoire d'expérimentation et d'innovation** en matière de conservation des patrimoines culturels matériels et immatériels ;
- Permettre l'émergence aux portes est et ouest de la ville de **deux carrefours d'attractivité économique, culturelle, touristique, sociale et durable.**

DEMANDES PRESSANTES À CONSIDÉRER

- Suspension du loyer des Forges de Montréal pour la sous-location du bâtiment sis au 227 rue Riverside, jusqu'à l'obtention d'une garantie formelle du maintien des activités de l'organisme à cet endroit ;
- Prise en charge par la Ville des assurances exigées par le bail en vertu du soutien que la Ville souhaite accorder à l'organisme et des actions attendues dans la mise en œuvre du Plan d'action en patrimoine ;
- Prise de position officielle, formelle et immédiate de la part de l'administration de Valérie Plante exprimant son soutien à la poursuite du projet des Forges de Montréal au sein de la station de pompage Riverside ;
- Transfert du dossier des Forges de Montréal du Service de la gestion et de la planification immobilière au Service des grands parcs, du développement durable, des espaces verts et des grands projets, en vue d'accéder aux conditions favorables et nécessaires à l'élaboration du projet proposé de réhabilitation et de valorisation double des deux stations de pompage de Montréal et de préservation des métiers de la forge.

- 6.5 *Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant, juin 2021;*



PRÉSERVER LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL MONTRÉALAIS : BONIFIER LE CADRE D'INTERVENTION EN RECONNAISSANCE DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE VIVANT

Juin 2021 | Mémoire présenté dans le cadre
des Consultations sur le Cadre d'intervention
en reconnaissance de la Ville de Montréal.

Maya Labrie-Collette
Directrice des opérations
direction@lesforgesdemontreal.org

Table des matières

Présentation des Forges de Montréal.....	p.3
La pratique de la forge traditionnelle : patrimoine vivant international.....	p.4
La station de pompage Riverside.....	p.5
Reconnaissance proposée par le Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : lacunes dans le plan de sauvegarde des patrimoines immatériel et vivant.....	p.6
Conclusion.....	p.9

Présentation des Forges de Montréal

Afin de remédier à la disparition des pratiques et savoir-faire du forgeron, l'organisme à but non lucratif Les Forges de Montréal est fondé à l'initiative de Mathieu Collette, forgeron taillandier. Sa mission : pérenniser l'existence du patrimoine immatériel de la forge traditionnelle. Pour ce faire, l'organisme coordonne des activités de formation, de création, de production, de médiation culturelle, de démonstration lors d'événements, de partenariats créatifs et de membership artisan leur permettant de louer un espace de forge ainsi que l'équipement nécessaire pour se perfectionner. L'organisme agit ainsi à titre de gardien des savoirs dans le domaine de la forge traditionnelle, et contribue à l'avancement et à la transmission des connaissances dans ce domaine, ainsi qu'à l'épanouissement des métiers d'artisans et de leurs pratiques. Installées depuis leur fondation en 2000 dans l'ancienne station de pompage Riverside, Les Forges de Montréal ont assuré l'entière restauration et réhabilitation de ce bâtiment patrimonial en vue d'en faire un lieu de recherche et de création, de pratique et de formation, ainsi que de partage et de rencontres autour de la forge traditionnelle.

L'organisme agit ainsi à titre de gardien du savoir dans le domaine de la forge, et contribue à l'avancement et à la transmission des connaissances dans le domaine, ainsi qu'à l'épanouissement des arts et des pratiques actuelles de forge.



La pratique de la forge traditionnelle : patrimoine vivant international

La forge traditionnelle est le métier à partir duquel s'est construit le pays, ainsi que la Ville de Montréal elle-même. Sans ses connaissances pratiques, avec quels outils les tailleurs de pierre, les charpentiers, les agriculteurs et les colons auraient-ils travaillé pour installer les colonies de Nouvelle-France? Les forgerons ont contribué à la sédentarisation des sociétés et à leur développement en fournissant des outils solides, durables et personnalisés à chaque usage pour leurs communautés. Sans métallurgie artisanale et forge traditionnelle, nous étions des chasseurs-cueilleurs, et ce, partout dans le monde. La forge et la métallurgie, soit le travail et l'étude des métaux, sont un patrimoine immatériel de l'humanité et le fondement même de notre société sédentaire civilisée.

Aujourd'hui, on reconnaît par exemple les maçons traditionnels comme porteurs d'un savoir-faire patrimonial important. Lorsqu'on veut restaurer une bâtisse patrimoniale en pierre, des maçons et tailleurs de pierre sont engagés afin d'assurer un travail traditionnel de la pierre, et de permettre un fini identique aux pierres d'origine. Pourtant, le forgeron se retrouve rarement dans ces démarches, alors que c'est lui qui peut forger les outils du tailleur de pierre afin d'assurer un travail et un fini traditionnels. En effet, selon Alexandre Maquet, tailleur de pierre et fondateur de Créa-pierre, il faut des outils forgés traditionnellement pour recréer le travail traditionnel, car les outils usinés ne laissent pas les mêmes traces sur la pierre que les outils traditionnels¹.

Ces savoir-faire appartenant au forgeron sont ce qu'on appelle actuellement « patrimoine immatériel ». Intangibles, ces savoirs se transmettent par l'enseignement, l'oral et le geste, et perdurent dans le temps à travers des forgerons. Ce patrimoine a d'ailleurs été nommé « patrimoine vivant » par l'UNESCO, de par la nature de sa transmission et de sa pratique, qui est humaine. Pratiqué partout dans le monde, ce patrimoine est reconnu internationalement, et la qualité de l'enseignement aux Forges de Montréal est telle que leurs cours ont été demandés jusqu'en France par le ministère de la culture, dans le cadre de la restauration de la forge Lebailly et de l'Église Notre-Dame-des-Ardilliers, des cours de forge ont été donnés aux intéressés, à Saint-Pierre et Miquelon.

¹ Les Forges de Montréal. (2021, janvier). La forge en partage : la taille de pierre [Vidéo en ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=y1u471Ej8sw&list=PLBLJhVeEj5DoYdQFkGYm9AbCHs65VTP2m&index=7>

La station de pompage Riverside

Afin d'incarner sa mission de transmission du patrimoine immatériel de la forge, Les Forges de Montréal ont assuré la réhabilitation complète de l'ancienne station de pompage Riverside, joyau d'architecture en pierres grises dessiné par les architectes Perrault et Mesnard et construit en 1887. Abandonnée depuis les années 1970, ce lieu reprend vie aujourd'hui grâce aux activités des Forges, qui assurent sa conservation et l'interprétation de son histoire et de sa fonction passée aux visiteurs. L'ancienne station de pompage représente le témoin le plus ancien et le plus intact du réseau d'aqueducs de la ville de Montréal, le plus grand en Amérique du Nord.

Elle forme aujourd'hui un modèle de conservation du patrimoine exemplaire, réunissant dans un seul projet la préservation et l'interprétation d'un élément du patrimoine bâti, ainsi que la valorisation et la transmission d'un élément du patrimoine immatériel.



Archives de la Ville de Montréal. Station de pompage Riverside, circa 1888.

Reconnaissance proposée par le Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : lacunes dans le plan de sauvegarde des patrimoines immatériel et vivant

Tiré du mémoire du CQPV, *DRAPEAU ROUGE : Un Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal qui passe à côté de l'essentiel dans le secteur de la sauvegarde du patrimoine immatériel* :

« p. 16 3.5.1 : “La transmission des savoir-faire reconnus doit par ailleurs faire l'objet de mesures spécifiques afin de les garder vivants et de leur permettre d'évoluer dans le temps” : Il s'agit d'une remarque importante. Or, de quel genre de mesures parle-t-on? Si ce n'est pas inscrit nommément dans le cadre, il y a fort à parier que rien ne sera fait. Il s'agit de la carence la plus importante dans le document. Il est recommandé d'indiquer les mesures concrètes à prévoir à la suite d'une identification légale au titre du patrimoine immatériel, par exemple la mise en place d'un plan de développement. Sans cela – sans mesures concrètes de sauvegarde –, la pertinence d'inclure le patrimoine immatériel dans le Cadre s'effondre. Le gouvernement du Québec a pour sa part corrigé le tir en intégrant des propositions concrètes dans le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. »

« p. 28 : “L'identification est un geste qui témoigne de l'importance qu'une municipalité accorde à un élément de son patrimoine culturel. Son objectif est d'encourager et de valoriser la connaissance, la reconnaissance et la transmission de ce patrimoine historique et immatériel. Contrairement à la citation, ce statut ne vise pas à encadrer les gestes à l'égard d'un élément identifié, ni d'assujettir les personnes qui les posent à des obligations. L'identification n'entraîne donc pas d'obligations légales pour la municipalité ou les citoyens, comme c'est le cas pour la citation.” : L'identification a relativement peu de sens si elle n'est pas accompagnée de soutien pour ceux et celles qui pratiquent l'élément du patrimoine immatériel. Elle peut même envoyer le message fallacieux aux citoyens à l'effet que l'administration s'occupe enfin d'une tradition donnée, alors que ce n'est pas le cas. Nous sommes passés par le même processus à l'échelle du Québec avec le ministère de la Culture et des Communications, qui a fini par introduire des actions à poser dans le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. »

Tiré du mémoire du CMAQ, *Assurer la transmission : Pour un Cadre d'intervention en patrimoine immatériel à Montréal* :

« Il est primordial de comprendre le patrimoine immatériel comme patrimoine vivant. Ce type de patrimoine fait du sens seulement s'il y a encore des personnes capables de pratiquer et de transmettre les éléments de ce patrimoine. La personne qui détient ces savoirs et la transmission de ceux-ci sont au cœur de cette notion. »

« ``L'artisanat traditionnel est peut-être la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel. Cependant, la Convention de 2003 se préoccupe davantage des savoir-faire et des savoirs que suppose l'artisanat que des produits artisanaux eux-mêmes. Au lieu de se concentrer sur la préservation des objets artisanaux, les efforts de sauvegarde devraient plutôt s'attacher à encourager les artisans à en poursuivre la production et à transmettre à d'autres leurs savoirs et leurs savoir-faire, en particulier au sein de leur communauté. »²

En bref, la sauvegarde des savoir-faire liés à l'architecture et au patrimoine doit passer par la mise en place de trois conditions favorables à la transmission : des connaissances adéquates (savoir), des lieux adaptés (permanent), des moyens (financiers, ressources, etc.). »

Dans son Cadre d'intervention en reconnaissance, la Ville de Montréal reconnaît qu'un savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel devrait être valorisé, connu, reconnu et transmis. Or, cette reconnaissance n'entraînant aucune obligation de la Ville envers les artisans pratiquant le savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel, elle ne vient donc avec aucune mesure concrète permettant la transmission de ce savoir-faire. Cependant, afin qu'un savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel soit valorisé, connu, reconnu et transmis, il faut d'abord passer par les personnes permettant la survie de ce savoir-faire, soit les porteurs de savoirs (d'où l'utilisation du terme « patrimoine vivant » par l'UNESCO). Ces artisans ont besoin d'un lieu de travail et de recherche, de temps pour effectuer leurs recherches et permettre la transmission de leurs savoirs auprès de la relève et du public, et ils ont besoin d'un revenu pour vivre et maintenir leurs activités. Lorsqu'un artisan doit travailler en dehors de son savoir-faire pour se garantir un revenu et que seul son temps libre est utilisé, de manière bénévole, pour les recherches et la transmission, le risque de perdre toute trace de son savoir-faire devient élevé.

² UNESCO. Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. En ligne : <https://ich.unesco.org/fr/artisanat-traditionnel-00057>

Les Forges de Montréal recommandent à la Ville de Montréal d'ajouter à leur Cadre de reconnaissance en patrimoine les mesures suivantes :

- Que les porteurs de savoir-faire identifiés comme patrimoine immatériel soient reconnus ou identifiés par la Ville de Montréal (nécessaire pour assurer la transmission du savoir-faire identifié);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide financière aux porteurs dans leur travail de recherche et de transmission (soutenir le pilier des moyens);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide active aux porteurs en leur donnant accès à un atelier et à des services abordables (soutenir le pilier des ressources);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide symbolique aux porteurs à travers des ententes écrites assurant la protection des artisans dans leur travail (assurer la pérennité).

Ces actions concrètes qui viendraient avec une identification d'un savoir-faire comme patrimoine immatériel permettrait que les porteurs de savoirs pratiquant ce savoir-faire puissent se concentrer sur la recherche fondamentale et sa retransmission. Toute aide financière quelle qu'elle soit permettant ce résultat souhaité est bonne, qu'il s'agisse d'un partenariat, d'une bourse, d'une subvention sur les frais d'opération, de crédits de taxes ou encore d'un loyer de leur atelier à prix symbolique, etc.

En termes d'aide active, la Ville de Montréal pourrait aider les artisans dont le savoir-faire a été identifié comme patrimoine immatériel en mettant en place des services simplifiés de location de locaux et d'ateliers pour ces porteurs, un processus accéléré dans le cas de négociations de baux ou de signatures de baux, ou encore en assistant les porteurs dans leur installation d'atelier.

Finalement, la Ville de Montréal pourrait symboliquement assister ces porteurs en leur assurant, sous forme d'entente écrite, de trouver un nouvel atelier en cas de travaux ou de fin de bail, ou en les aidant à trouver de la relève en publicisant les ateliers des porteurs dont les savoir-faire ont été reconnus comme patrimoine immatériel.

La loi provinciale sur le patrimoine immatériel de 2012 propose aux municipalités d'agir pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel. Il serait important que la Ville de Montréal rencontre ces propositions et les mette en œuvre en commençant par

SOURCES

CQPV. (2021). DRAPEAU ROUGE : Un Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal qui passe à côté de l'essentiel dans le secteur de la sauvegarde du patrimoine immatériel. [Mémoire].

Girard, F. et Charron, C. pour le CMAQ. (2021). Assurer la transmission : Pour un Cadre d'intervention en patrimoine immatériel à Montréal. [Mémoire].

UNESCO. Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

<https://ich.unesco.org/fr/artisanat-traditionnel-00057>

Culture et communications Québec. La Loi sur le patrimoine culturel en bref.

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5121>

- 6.6 *Version opinion : préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant, juin 2021.*

VERSION OPINION -

Préserver le patrimoine immatériel montréalais : bonifier le Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal pour soutenir le patrimoine vivant

Juin 2021

**Opinion présentée dans le cadre des
Consultations sur le Cadre d'intervention
en reconnaissance de la Ville de Montréal.**

**Rédigée par Maya Labrie-Collette,
Directrice des opérations
aux Forges de Montréal.**

Présentation des Forges de Montréal

Afin de remédier à la disparition des pratiques et savoir-faire du forgeron, l'organisme à but non lucratif Les Forges de Montréal est fondé à l'initiative de Mathieu Collette, forgeron taillandier. Sa mission : pérenniser l'existence du patrimoine immatériel de la forge traditionnelle et pour ce faire, l'organisme coordonne des activités de formation de création, de production, de médiation culturelle, de démonstration lors d'événements et de membership artisan leur permettant de louer un espace de forge ainsi que l'équipement nécessaire pour se perfectionner. L'organisme agit ainsi à titre de gardien des savoirs dans le domaine de la forge traditionnelle, et contribue à l'avancement et à la transmission des connaissances dans ce domaine, ainsi qu'à l'épanouissement des métiers d'artisans et de leurs pratiques. Installées depuis leur fondation en 2000 dans l'ancienne station de pompage Riverside, Les Forges de Montréal ont assuré l'entière restauration et réhabilitation de ce bâtiment patrimonial en vue d'en faire un lieu de recherche et de création, de pratique et de formation, ainsi que de partage et de rencontres autour de la forge traditionnelle.

Rôle de la forge traditionnelle dans la construction de la Ville de Montréal

Depuis l'âge de Fer, le forgeron a contribué à l'avancement des sociétés en fournissant tous les outils de métal nécessaires à la croissance d'une communauté, tout comme à sa sédentarisation et à son développement. Dès l'arrivée des colons en Nouvelle-France, les forgerons bâtissaient leurs ateliers pour servir leurs colonies en tant que forgerons généralistes. De la forge d'outils pour les bûcherons et les trappeurs, jusqu'aux outils de défense aux outils d'agriculture et aux outils des tailleurs de pierre, ils ont contribué au développement des colonies et à leur croissance. La forge traditionnelle a servi à bâtir les sociétés telles que nous les connaissons aujourd'hui et l'architecture de Montréal et son patrimoine bâti ont également vu le jour grâce aux forgerons et à leurs savoirs permettant la fabrication d'outils forgés pour tous les corps de métiers. Avec l'arrivée de l'industrialisation au 19^e siècle, les forgerons traditionnels québécois ont pour la plupart disparu, ou se réinventent en tant que machinistes.

Les savoir-faire appartenant au forgeron sont ce qu'on appelle actuellement « patrimoine immatériel ». Intangibles, ces savoirs se transmettent toujours par l'oral et par l'enseignement, et perdurent dans le temps à travers les communautés humaines d'artisans.

Proposition d'un cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal : lacunes dans le plan de sauvegarde des patrimoines immatériels et vivant

Tiré du mémoire du CQPV, *DRAPEAU ROUGE : Un Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal qui passe à côté de l'essentiel dans le secteur de la sauvegarde du patrimoine immatériel* :

« p. 16 3.5.1 : “La transmission des savoir-faire reconnus doit par ailleurs faire l'objet de mesures spécifiques afin de les garder vivants et de leur permettre d'évoluer dans le temps” : Il s'agit d'une remarque importante. Or, de quel genre de mesures parle-t-on? Si ce n'est pas inscrit nommément dans le cadre, il y a fort à parier que rien ne sera fait. Il s'agit de la carence la plus importante dans le document. Il est recommandé d'indiquer les mesures concrètes à prévoir à la suite d'une identification légale au titre du patrimoine immatériel, par exemple la mise en place d'un plan de développement. Sans cela – sans mesures concrètes de sauvegarde –, la pertinence d'inclure le patrimoine immatériel dans le Cadre s'effondre. Le gouvernement du Québec a pour sa part corrigé le tir en intégrant des propositions concrètes dans le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. »

« p. 28 : “L'identification est un geste qui témoigne de l'importance qu'une municipalité accorde à un élément de son patrimoine culturel. Son objectif est d'encourager et de valoriser la connaissance, la reconnaissance et la transmission de ce patrimoine historique et immatériel. Contrairement à la citation, ce statut ne vise pas à encadrer les gestes à l'égard d'un élément identifié, ni d'assujettir les personnes qui les posent à des obligations. L'identification n'entraîne donc pas d'obligations légales pour la municipalité ou les citoyens, comme c'est le cas pour la citation.” : L'identification a relativement peu de sens si elle n'est pas accompagnée de soutien pour ceux et celles qui pratiquent l'élément du patrimoine immatériel. Elle peut même envoyer le message fallacieux aux citoyens à l'effet que l'administration s'occupe enfin d'une tradition donnée, alors que ce n'est pas le cas. Nous sommes passés par le même processus à l'échelle du Québec avec le ministère de la Culture et des Communications, qui a fini par introduire des actions à poser dans le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. »

Tiré du mémoire du CMAQ, *Assurer la transmission : Pour un Cadre d'intervention en patrimoine immatériel à Montréal* :

« Il est primordial de comprendre le patrimoine immatériel comme patrimoine vivant. Ce type de patrimoine fait du sens seulement s'il y a encore des personnes capables de pratiquer et de transmettre les éléments de ce patrimoine. La personne qui détient ces savoirs et la transmission de ceux-ci sont au cœur de cette notion. »

« ``L'artisanat traditionnel est peut-être la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel. Cependant, la Convention de 2003 se préoccupe davantage des savoir-faire et des savoirs que suppose l'artisanat que des produits artisanaux eux-mêmes. Au lieu de se concentrer sur la préservation des objets artisanaux, les efforts de sauvegarde devraient plutôt s'attacher à encourager les artisans à en poursuivre la production et à transmettre à d'autres leurs savoirs et leurs savoir-faire, en particulier au sein de leur communauté. » ¹

En bref, la sauvegarde des savoir-faire liés à l'architecture et au patrimoine doit passer par la mise en place de trois conditions favorables à la transmission : des connaissances adéquates (savoir), des lieux adaptés (permanent), des moyens (financiers, ressources, etc.). »

Dans son Cadre d'intervention en reconnaissance, la Ville de Montréal reconnaît qu'un savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel devrait être valorisé, connu, reconnu et transmis. Or, cette reconnaissance n'entraînant aucune obligation de la Ville envers les artisans pratiquant le savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel, elle ne vient donc avec aucune mesure concrète permettant la transmission de ce savoir-faire. Or, afin qu'un savoir-faire identifié comme patrimoine immatériel soit valorisé, reconnu et transmis, il faut d'abord soutenir les personnes qui le portent et, par conséquent, qui assurent sa survie, soit l'artisan (d'où l'utilisation du terme « patrimoine vivant » par l'UNESCO). Ces artisans ont besoin d'un lieu de travail et de recherche, de temps pour effectuer leurs recherches afin de permettre la transmission de leurs pratiques auprès de la relève et de la communauté. Ils ont donc besoin de mesures concrètes soutenant leurs ressources et revenus pour vivre et maintenir leurs activités.

¹ UNESCO. Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. En ligne : <https://ich.unesco.org/fr/artisanat-traditionnel-00057>

Les Forges de Montréal recommandent à la Ville de Montréal d'ajouter à leur Cadre de reconnaissance en patrimoine les mesures suivantes :

- Que les porteurs de savoir-faire identifiés comme patrimoine immatériel soient reconnus ou identifiés par la Ville de Montréal (nécessaire pour assurer la transmission du savoir-faire identifié);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide financière aux porteurs dans leur travail de recherche et de transmission (soutenir le pilier des moyens);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide active aux porteurs en leur donnant accès à un atelier et à des services abordables (soutenir le pilier des ressources);
- Que la Ville de Montréal apporte une aide symbolique aux porteurs à travers des ententes écrites assurant la protection des artisans dans leur travail (assurer la pérennité).

Conclusion

À travers des mesures spécifiques garantissant la protection des savoir-faire de la forge traditionnelle et du caractère immatériel des métiers issus de la communauté d'artisans, la Ville de Montréal se doterait d'une force internationale dans le milieu du patrimoine immatériel et pourrait briller en augmentant sa valeur patrimoniale à travers un simple lien direct auprès de ses artisans. Si la Ville de Montréal se dotait d'un cadre d'intervention en reconnaissance qui puisse s'appuyer sur des mesures concrètes de protection pour les artisans qui participent à la transmission des savoir-faire identifiés comme patrimoine immatériel, elle s'assurerait un patrimoine vivant riche et en constante évolution, attirant autant le tourisme que les échanges et initiatives de médiation dans les sphères du patrimoine international.

Or, le Cadre d'intervention en reconnaissance tel que présenté ne satisfait pas les besoins en patrimoine immatériel. Bien que l'identification d'un savoir-faire comme patrimoine immatériel soit un pas vers l'avant en termes de sauvegarde du patrimoine, elle ne permettra pas réellement la « valorisation, la connaissance, la reconnaissance et la transmission » de ce savoir-faire tant qu'elle ne viendra pas avec des mesures concrètes servant à assister les artisans pratiquant ces savoir-faire dans leur travail de recherche et de transmission.

SOURCES

CQPV. (2021). DRAPEAU ROUGE : Un Cadre d'intervention en reconnaissance de la Ville de Montréal qui passe à côté de l'essentiel dans le secteur de la sauvegarde du patrimoine immatériel. [Mémoire].

Girard, F. et Charron, C. pour le CMAQ. (2021). Assurer la transmission : Pour un Cadre d'intervention en patrimoine immatériel à Montréal. [Mémoire].

UNESCO. Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

<https://ich.unesco.org/fr/artisanat-traditionnel-00057>

Culture et communications Québec. La Loi sur le patrimoine culturel en bref.

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5121>



LES FORGES DE MONTRÉAL